

31 OCT 19

PC  
3608.8  
T425  
1990

**PIERRETTE THIBAUT  
DIANE VINCENT**

# **UN CORPUS DE FRANÇAIS PARLÉ**

**MONTRÉAL 84:  
HISTORIQUE, MÉTHODES ET PERSPECTIVES  
DE RECHERCHE**

RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES / 1



0987 100 1 0

AVEC LA PARTICIPATION DE:

GUY AUDET  
MICHELLE DAVELUY  
MARTY LAFOREST  
PIERRE LESSARD  
CHARLEEN RAINS

Responsable de l'édition: Diane Vincent  
Départements de langues et linguistique  
Université Laval  
Québec, Qc  
G1K 7P4

Correction et révision: Réal D'Amours  
Graphisme de la couverture: Evelyne Gosselin, Graphissimo

©  
ISBN 2-9802129-0-3  
Dépot légal - 4<sup>e</sup> trimestre 1990  
Bibliothèque nationale du Québec

Il est illégal de reproduire cet ouvrage sans autorisation, conformément aux dispositions de la loi sur les droits d'auteurs.

## REMERCIEMENTS

L'entreprise qui est reconstituée dans ces pages a suivi une voie tracée par trois chercheurs. Merci à Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren pour les nombreux repères qu'ils ont placés sur notre route.

Avant même le démarrage de la recherche, nous avons grandement bénéficié des conseils de nos deux associés immédiats: David Sankoff et William Kemp. Shana Poplack qui, peu de temps avant nous, avait constitué un mégacorpus n'a pas hésité à nous fournir des indications importantes.

Les assistants qui ont embarqué avec nous dans la galère occupent une place centrale dans ce livre: ils font partie de l'histoire qui est racontée. Les persévérantes, Michelle Daveluy et Charleen Rains ont tenu tous les rôles dans le projet. Guy Audet, Martine Ouellet et Sonia Bélanger ont participé aux débuts de la recherche. En cours de route, Carole Laurin et Pierre Lessard ont pris le relais des réguliers et l'équipage s'est dotée d'occasionnels: Alexandra Patera, Nadine Trudeau et Peter Winternitz. Qu'ils sachent à quel point nous apprécions la chance exceptionnelle d'avoir pu nous entourer de gens non seulement enthousiastes et responsables, mais doués et efficaces.

Nous devons insister sur le rôle capital de nos bailleurs de fonds. Le FCAR du gouvernement du Québec nous a accordé la subvention qui a permis de constituer le corpus (1984-1987). Le CAFIR de l'Université de Montréal a assuré la jonction entre deux périodes de subvention. Le CRSH du gouvernement du Canada a subventionné, depuis 1987, la poursuite de nos recherches sur le français parlé. Le BSR de la Faculté des lettres de l'Université Laval a accordé çà et là un soutien à la gestion du corpus à Québec; il est aussi responsable du financement de la présente publication.

La préparation du manuscrit s'est faite en plusieurs étapes. Un merci tout particulier à Rita Côté, Gynette Tremblay et Réal D'Amours pour le coup de pouce final.

Les informateurs, avec qui nous partageons une partie de notre vie, ne sauront jamais à quel point nous sommes reconnaissantes de leur généreuse collaboration.

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	i
TABLE DES MATIERES	iii
LISTE DES TABLEAUX ET CARTES	v
1. INTRODUCTION	1
1.1 Évolution du contexte de la recherche sur le français parlé entre 1971 et 1984	3
1.2 Structure de l'ouvrage	5
2. LA COLLECTE DES DONNÉES: CARACTÉRISATION DE L'ENQUETE	7
2.1 La prise de contact avec l'informateur	8
2.2 La procédure entourant la cueillette des données	11
2.3 L'enregistrement	12
2.4 Caractéristiques sociales des locuteurs ré- interviewés	15
2.4.1 L'âge	15
2.4.2 Le niveau socioprofessionnel	17
2.4.3 La scolarité	18
2.4.4 La mobilité spatiale	21
2.5 Répartition des 72 locuteurs du corpus Montréal 84	27
3. LE TRAITEMENT DES DONNÉES	29
3.1 La transcription: étape cruciale du traitement des données	30
3.1.1 Tâches relatives à la transcription	32
3.1.2 Versions des données transcrites	33
3.2 Les conventions de transcription	34
3.2.1 Consignes particulières	36
3.2.2 Les règles d'accord	36
3.2.3 Les signes diacritiques	37
3.2.4 La ponctuation	38
3.3 L'aménagement du corpus pour l'étude du back- channel	39

4. L'ENTREVUE	45
4.1 La situation d'entrevue	46
4.2 Les données obtenues par l'entrevue semi-dirigée	47
4.3 Rappel du contenu des entrevues en 1971	51
4.4 Structure des entrevues de 1984	52
4.4.1 Le questionnaire général	53
4.4.2 Le questionnaire sur les goûts	56
4.5 La rencontre intervieweur – interviewé	57
5. DESCRIPTION DISCURSIVE DES ENTREVUES	61
5.1 La structure conversationnelle des entrevues	62
5.1.1 Les interventions de l'intervieweur	62
5.1.2 Les interventions de l'interviewé	63
5.2. Nature des interventions des interviewés	65
5.3 La longueur relative des entrevues	68
5.3.1 Le nombre de lignes de transcription des entrevues	68
5.3.2 le nombre moyen de lignes par intervention	69
5.4 L'indicateur de production discursive	73
6. CONCLUSION	77
RÉFÉRENCES	80
ANNEXE 1. FICHE DE COMMENTAIRES	83
ANNEXE 2. RENSEIGNEMENTS SUR LES LOCUTEURS ET LES ENTREVUES	87
ANNEXE 3. EXEMPLE DE TRANSCRIPTION	91
ANNEXE 4. EXEMPLE DE CONCORDANCE	95
ANNEXE 5. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION	99
ANNEXE 6. QUESTIONNAIRES	115
ANNEXE 7. BIBLIOGRAPHIES	129

## LISTE DES TABLEAUX ET CARTES

Tableau 1: Nombre d'informateurs retracés en 1984	10
Tableau 2: Distribution des 60 locuteurs ré-interviewés selon les catégories d'âge de l'échantillon de 1971	16
Tableau 3: Distribution des 60 locuteurs selon la cote de marché linguistique attribuée aux locuteurs de 1971	17
Tableau 4: Nombre de locuteurs de chaque niveau de scolarité en fonction de l'âge des locuteurs en 1984	20
Tableau 5: Nombre d'informateurs ré-interviewés en 1984 selon les secteurs de résidence de 1971	22
Tableau 6: Répartition des locuteurs du corpus Montréal 84	27
Tableau 7: Nombre total de lignes par entrevue en 1971 et 1984	69
Tableau 8: Nombre moyen de lignes par intervention en 1971 et 1984	70
Tableau 9: Nombre moyen de lignes par intervention de plus de trois lignes pour chaque entrevue de 1971 et 1984	71
Tableau 10: Répartition de l'indicateur de productivité discursive selon l'année d'enregistrement	74
Carte 1: Localisation des 60 locuteurs ré-interviewés en 1971	23
Carte 2: Localisation des 60 locuteurs ré-interviewés en 1984	25

## 1. INTRODUCTION

En 1984, un corpus s'est ajouté à la liste déjà impressionnante des échantillons de français parlé au Québec<sup>1</sup>. Le corpus «Montréal 84» s'inscrit dans le prolongement du corpus Sankoff-Cedergren puisque la moitié des personnes enregistrées en 1971 ont été ré-interviewées. L'analyse des effets de la trajectoire individuelle des locuteurs sur leur parler est à la base de l'entreprise et la comparabilité des données de 1984 et de 1971 constitue le pivot de la méthodologie utilisée<sup>2</sup>.

En 1971, l'ampleur du corpus Sankoff-Cedergren et la présentation informatisée des transcriptions en ont fait un outil de référence exceptionnel que les chercheurs ont choisi de rendre accessible. Au cours des années, le rythme des consultations du corpus par des chercheurs locaux et étrangers a été soutenu et il nous est apparu qu'une politique d'ouverture à l'ensemble de la collectivité scientifique constituait une excellente façon de rentabiliser les efforts déployés. Nous avons donc décidé que le corpus de 1984 serait tout aussi accessible que celui de 1971. Or, la gestion de deux corpus de cette envergure<sup>3</sup> implique la mise au jour et le regroupement de toutes les informations jugées utiles: liste et localisation des outils de travail, renseignements sur les locuteurs et les particularités de chaque enregistrement, répertoire des recherches effectuées et en

---

<sup>1</sup> Voir Lionel Boisvert et Paul Laurendeau (1989) pour un compte rendu détaillé des principaux corpus de français parlé au Québec.

<sup>2</sup> En 1971, l'équipe de chercheurs comprenait Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren. Le projet initial de 1984 regroupait Pierrette Thibault (chercheuse principale), Diane Vincent, David Sankoff et William Kemp. Les recherches effectuées jusqu'à présent à partir du corpus sont cependant le fait de Pierrette Thibault, Diane Vincent et leurs étudiants.

<sup>3</sup> Les enregistrements originaux du corpus Sankoff-Cedergren et les archives du projet de recherche dirigé par Gillian Sankoff sont conservés au laboratoire d'ethnolinguistique du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal où elle enseignait durant les années 70. Une fois la phase 2 autorisée par les chercheurs concernés, il a été décidé que Pierrette Thibault continuerait d'assumer la gestion des originaux des deux corpus au même endroit.

cours. Elle implique aussi l'organisation rationnelle des documents d'archive: temps consacré aux diverses étapes de la préparation des données, personnel engagé, tâches attribuées, etc.

S'il nous a paru justifié de réunir dans un seul document une description détaillée de notre méthodologie et des informations essentielles pour la consultation des corpus, c'est surtout parce que les utilisateurs de nos données ne sont pas toujours familiers avec les objectifs de recherche qui en ont balisé la collecte et le traitement. De plus, il nous a semblé qu'un tel document pourrait intéresser des chercheurs qui envisageraient de constituer à leur tour un corpus de données orales. Enfin, à force de travailler à partir de données spécifiques, on en vient à oublier que l'ensemble de notre démarche, du problème posé aux résultats obtenus, est lié à la nature de ces données. Il apparaît important de rendre explicite les choix méthodologiques qui ont été faits, de manière à identifier les possibilités et les limites de nos outils de travail. Pour nos échanges avec les chercheurs qui ont des préoccupations différentes des nôtres, cette réflexion est essentielle et nous espérons que ces collègues trouveront ici une bonne amorce de dialogue.

Dans le corpus de 1984, aux 60 locuteurs de 1971 ré-interviewés s'ajoutent 12 jeunes de 15 à 25 ans. L'ensemble de l'échantillon est loin de reproduire la symétrie de la représentation par sexe, âge et classe sociale qui caractérisait le corpus de 1971 mais on y observe une diversité comparable. Même si dans la plupart de nos recherches, nous continuons à mettre en corrélation le comportement linguistique et les caractéristiques sociales de base des locuteurs, nous sommes à la recherche d'indicateurs sociosymboliques aptes à rendre compte des trajectoires personnelles des personnes réinterviewées.

Principalement destinés à des études de variation sociolinguistique, les corpus Sankoff-Cedergren et Montréal 84 sont constitués d'entretiens entre un intervieweur et un interviewé qui se déroulent, sauf en de rares exceptions, au domicile de ce dernier. Les différences entre le traitement des données enregistrées en 1984 et celles de 1971 sont imputables au développement de la technologie (cassettes plutôt que bobines, transcriptions en code ascii et non en majuscules inaccentuées, etc.) et aux priorités de recherche des chercheurs impliqués. Certes, ces différences de priorités tiennent à la formation et aux intérêts des chercheurs mais elles relèvent aussi

du contexte général entourant la recherche sur le français parlé aux deux époques.

### 1.1 Évolution du contexte de la recherche sur le français parlé entre 1971 et 1984

Aux pages 88 et 89 de l'article publié par les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren sur la constitution de leur corpus, on lit:

Notre but précis était d'obtenir des données sur la nature, l'étendue et la fonction de la diversité linguistique à l'intérieur du français parlé par les Montréalais afin d'éclaircir la situation d'une population souffrant d'une forte aliénéation linguistique. [...] Nous voulions contribuer à une meilleure compréhension du français parlé au Québec en considérant ses aspects propres non comme des erreurs ou aberrations [...] mais en tant qu'éléments d'un système cohérent partagé par tous les membres de cette communauté [...]. (Sankoff *et al.* 1976: 88-89)

Cette préoccupation de rendre justice au parler local était partagée par un grand nombre de linguistes non variationnistes et on pourrait qualifier de « linguistique militante » la période du développement de la linguistique québécoise correspondant au milieu des années 70. Elle a conduit à un effort concerté pour caractériser le système phonologique et syntaxique du français parlé au Québec, et à Montréal en particulier.

Outre le fait qu'en 1984, on peut considérer comme achevée la description des principales caractéristiques phonologiques et syntaxiques du montréalais parlé, l'urgence de démontrer la logique des parlars non standards n'existe plus; non pas que la communauté linguistique voire même la communauté scientifique ait une perception profondément différente du français parlé au Québec, mais le discours sur la qualité de la langue n'a pas la même acuité. Il faut se rappeler que dans les années 70, la langue a été aux premières lignes du discours nationaliste et les oppositions politiques ont souvent paru en surface sous la forme des «pro» et des «anti» - joual/français québécois/ français standard (voir Kirsch 1987). Au cours des années 80, cette division s'est estompée et la justification des

recherches sociolinguistiques ne se situe plus prioritairement sur le plan de leur portée sociale. Cependant, si le but premier évoqué par Sankoff *et al.* est mis en veilleuse, les recherches effectuées demeurent virtuellement des arguments pouvant l'appuyer<sup>4</sup>.

En ce qui a trait à l'orientation scientifique de la recherche, le but de l'équipe Sankoff et Cedergren «était de représenter l'étendue de la variation interindividuelle qui existe dans le français des Montréalais d'origine» (Sankoff *et al.* 1976: 91). Pour des chercheurs formés et influencés par les traditions fonctionnaliste et structuraliste aussi bien en linguistique qu'en anthropologie, l'intérêt pour la description d'un «système cohérent» s'inscrit d'emblée dans le courant dominant des sciences sociales du début des années 70. Inspirées des travaux de William Labov sur l'anglais new-yorkais, Gillian Sankoff et Henrietta Cedergren ont porté une attention particulière aux variations phonétiques, morpho-phonologiques et morphosyntaxiques dans le but de décrire des règles variables.

Notre équipe de professeurs et d'étudiants est constituée de chercheurs dont la formation et les intérêts de recherche sont principalement tournés vers la syntaxe, le lexique et le discours. Nos champs d'expertise nous forcent à envisager des objectifs de recherche plus précis que la représentation de «l'étendue de la variation interindividuelle». De plus, la dimension diachronique de nos données nous conduit à rechercher la cohérence du système, non pas à travers la description de règles variables dans le domaine de la phonologie et de la syntaxe, mais plutôt à travers la mise au jour de configurations en changement qui franchissent les seuils des niveaux structurels de l'organisation de la langue.

---

<sup>4</sup> Il arrive encore que lors de colloques organisés par des associations de professeurs de français ou par des organismes gouvernementaux, les sociolinguistes soient invités à présenter des arguments sur la logique des formes non standards, la structure du parler populaire, du parler des jeunes, etc. Leurs questions et nos réponses ont très peu changé mais le ton est plus modéré.

## 1.2 Structure de l'ouvrage

Cet ouvrage porte sur tous les aspects inhérents à la constitution et à l'organisation du corpus des 72 entrevues de 1984. Les chapitres 2 et 3 reconstituent la chronologie des diverses étapes de la collecte des données et du traitement qu'elles ont subi. Dans cette partie de la présentation, on trouve de nombreuses comparaisons entre le corpus de 1984 et celui de 1971 en termes du nombre de chercheurs et du temps consacré à chacune des étapes. Une attention particulière est portée à l'aspect formation des chercheurs qui est au cœur de cette vaste entreprise. Sont également introduites et commentées des informations concernant les caractéristiques sociales des locuteurs et les conventions de transcription adoptées.

Compte tenu de nos intérêts pour l'organisation du discours en elle-même aussi bien que dans son articulation avec la syntaxe, nous avons décidé d'inclure dans cet ouvrage une réflexion sur l'entrevue comme forme d'interaction verbale, réflexion qui se greffe à la présentation détaillée du contenu des enregistrements en référence aux questionnaires utilisés. C'est l'objet du chapitre 4. Différents aspects de la structure discursive des entrevues sont analysés au chapitre 5.

En annexe sont réunis un certain nombre de documents: fiche technique du corpus, questionnaires, renseignements généraux sur les locuteurs et leurs entrevues, bibliographie des recherches effectuées sur le corpus. Certains de ces documents (renseignements généraux et bibliographie) seront mis à jour périodiquement et seront disponibles sur demande.

## 2. LA COLLECTE DES DONNÉES: CARACTÉRISATION DE L'ENQUÊTE

Lorsque l'idée de ré-interviewer les locuteurs de 1971 a germé, nous avons été confrontés à des considérations d'ordre éthique. Les membres de l'équipe Sankoff-Cedergren avaient pris l'engagement de préserver l'anonymat des informateurs et plusieurs mesures avaient été prises pour qu'aucun d'entre eux ne puisse être identifié: les noms ont été effacés des enregistrements et ne figurent pas sur les transcriptions; le texte des entrevues complètes n'a jamais été publié; les chercheurs qui ont été autorisés à reproduire des parties du corpus se sont engagés à ne jamais diffuser de longs extraits des entrevues ni des informations sociographiques renvoyant aux informateurs spécifiques comme l'âge, la profession et le quartier de résidence. Les documents portant le nom et l'adresse des informateurs n'ont été conservés que pour le cas où les chercheurs voudraient ré-interviewer les mêmes locuteurs.

Les circonstances ont voulu que ce ne soient pas les instigateurs de la recherche de 1971 qui soient à l'origine de la seconde série d'enregistrements. Le projet fut soumis à l'approbation de Gillian Sankoff, David Sankoff et Henrietta Cedergren envers qui nous nous sommes engagés à adopter un comportement scientifique similaire au leur. Bien entendu, la rigueur éthique de nos prédécesseurs nous plaçait dans une position avantageuse face aux informateurs pour le cas où ils auraient manifesté une certaine méfiance devant le fait d'avoir été retracés, situation qui ne s'est jamais présentée au cours de l'enquête.

Avant d'entreprendre le projet de recherche, nous avons dû estimer le nombre de locuteurs que nous pouvions rejoindre. Une vérification préliminaire dans l'annuaire téléphonique de 1984 nous a permis de constater que près de la moitié des 120 informateurs interviewés en 1971 pouvaient être localisés facilement. Cela nous a incités à poursuivre les démarches puisque nous étions presque assurés d'interviewer un nombre suffisant de locuteurs représentatifs de la diversité sociolinguistique montréalaise.



C'est grâce à une subvention initiale de trois ans<sup>5</sup> que toutes les étapes entourant la collecte et l'aménagement du corpus ont pu être réalisées. Cette subvention nous a permis d'acheter l'équipement nécessaire et d'embaucher de cinq à six étudiants, à temps plein durant l'été et à raison de dix heures par semaine durant l'année universitaire. Les étudiants ont participé à toutes les étapes de la recherche conformément à l'esprit de l'organisme subventionnaire qui met l'accent sur la formation des chercheurs<sup>6</sup>. L'équipement initial comprenait deux magnétophones Sony TCM 5000, deux micros-cravates, deux transscripteurs Sony BM-45 et deux terminaux d'ordinateur.

Dans les sections qui suivent, nous commenterons les principales étapes de l'enquête. Ayant accès aux archives de la recherche de 1971, nous procéderons, à l'occasion, à certaines comparaisons.

## 2.1 La prise de contact avec l'informateur

À partir des informations recueillies en 1971, (nom, nom du conjoint ou d'autres membres de la famille, adresse, occupation, lieu de travail), une assistante de recherche a constitué un fichier contenant les indices pertinents pour la recherche des informateurs. Nous avons constaté que près de la moitié des locuteurs n'avaient pas déménagé ou, du moins, pouvaient être retracés par l'entremise de leurs parents qui, eux, n'avaient pas changé d'adresse; un petit nombre a pu être retrouvé grâce à une information contenue dans l'entrevue concernant un membre de la famille facilement identifiable –père médecin, frère avocat, etc.

Par la suite, nous avons envisagé d'autres stratégies pour retrouver les locuteurs qui manquaient toujours à l'appel. Le bottin Lovell pour l'année 1971 s'est avéré un outil précieux. Il donne en effet les numéros de téléphone en partant de l'adresse plutôt que du nom de

<sup>5</sup> Il s'agit d'une subvention du FCAR, Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche, du gouvernement du Québec.

<sup>6</sup> Quatre des cinq intervieweurs ont entrepris une maîtrise à partir des données du corpus et deux d'entre eux sont à compléter un doctorat en utilisant les mêmes données.

l'abonné. On peut donc localiser les anciens voisins de la personne recherchée et espérer que ces derniers aient toujours le même numéro de téléphone. En dernier recours, il a fallu aller directement dans les quartiers pour interroger des anciens voisins et des petits commerçants, ce qui a permis de retrouver quelques informateurs.

Une seule assistante a établi par téléphone le premier contact avec les informateurs potentiels; si l'identité était confirmée, l'assistante demandait de fixer un rendez-vous. Nous croyons que la prise de contact par téléphone constituait, d'un point de vue éthique, la seule façon acceptable de rejoindre les informateurs sans les brusquer. Ayant été contactées au mois de juin, plusieurs personnes ont déclaré s'absenter durant l'été et ont préféré reporter l'entrevue au début de l'automne. Lorsqu'un informateur manifestait des réticences à être ré-interviewé, la chercheuse principale lui téléphonait elle-même pour tenter de le convaincre.

En 1971, les intervieweurs faisaient du porte à porte dans les quartiers cibles. À deux reprises, il est arrivé que l'un d'entre eux fasse quatre entrevues dans la journée; huit autres fois, un même intervieweur a fait trois entrevues en un jour. Cette façon de faire a permis de réaliser 110 des 120 enregistrements en seulement cinq semaines.

Non seulement les intervieweurs de 1984 étaient soumis à l'horaire des rendez-vous, mais ils devaient souvent se rendre à l'extérieur de la ville (voir au chapitre 2 les cartes géographiques). Une seule fois, l'un des intervieweurs a fait deux entrevues le même jour. La période des enregistrements s'est donc étalée du début de juin à la fin d'octobre.

Les principales difficultés concernant la recherche des interviewés sont dues aux divers changements sociaux survenus en treize ans: déplacements, décès, changements du nom des femmes à la suite d'un mariage ou d'un divorce, perturbations causées par des projets de réaménagement dans certains secteurs de la ville, notamment par la construction de l'autoroute Est-Ouest. Ces facteurs affectant d'une façon inégale les différents groupes, nous avons retrouvé plus de jeunes que de vieux et davantage de gens des niveaux socio-économiques élevés, comme nous le verrons plus loin.

	Femmes	Hommes	Total
1971	60	60	120 interviewés
1984	48	46	94 retracés
	9	7	16 décès connus
	12	6	18 refus
	33	27	60 ré-interviewés
	12	14	26 non retracés

Tableau 1: Nombre d'informateurs retracés en 1984

Comme le montre le tableau 1<sup>7</sup>, nous avons retracé 94 des 120 informateurs et en avons ré-interviewé 60. Quatorze hommes et douze femmes n'ont pas été retrouvés. Dix-huit informateurs –deux fois plus de femmes que d'hommes– ont refusé d'être ré-interviewés<sup>8</sup>.

À cet échantillon nous voulions ajouter des enregistrements effectués auprès de jeunes locuteurs, ce groupe n'étant pas représenté chez les

<sup>7</sup> Ce tableau a été préparé par Charleen Rains pour une communication présentée à l'ACFAS (Thibault, Vincent et Rains 1985). De fait, les assistants ont procédé à diverses compilations des données sur les informateurs: Guy Audet et Pierre Lessard ont proposé des regroupements de locuteurs selon leurs caractéristiques sociales; Michelle Daveluy a décrit les changements d'emploi et de résidence. Les données de ce chapitre sont en partie tirées de ces documents. Cependant, nous avons choisi la façon qui nous semblait la plus adéquate pour présenter les informateurs tout en sachant que les études à venir requerront probablement d'autres classements.

<sup>8</sup> Quelques refus sont dus à des tiers qui n'ont pas voulu nous mettre en contact avec la personne recherchée.

anciens du corpus de 1971<sup>9</sup>. Bien entendu, nous avons procédé différemment pour trouver ces locuteurs. C'est en faisant du porte à porte dans trois quartiers représentatifs des divisions socio-économiques –Outremont, Rosemont et Saint-Henri– que les intervieweurs les ont recrutés et enregistrés.

## 2.2 La procédure entourant la cueillette des données

Avant d'aller à un rendez-vous, l'intervieweur devait préparer le matériel nécessaire<sup>10</sup>, mais il devait aussi consulter les fiches de renseignements généraux des entrevues de 1971 comportant des données sur le lieu de naissance et la profession des parents de l'informateur, de même que sur son histoire résidentielle, scolaire et professionnelle antérieure au premier enregistrement. Lorsqu'il constatait que certaines données manquaient, l'intervieweur était chargé de poser les questions pertinentes pour compléter les fiches.

Après chaque entrevue, les enregistrements étaient rapportés à l'université; la routine, détaillée dans un document, comportait l'étiquetage et la perforation des cassettes originales, l'enregistrement sur une liste du nom et de l'adresse du locuteur, de la date et de l'heure de l'entrevue, le tout initialé par l'intervieweur. Ce dernier devait surtout remplir à la machine à écrire un formulaire sur le contexte général de l'entrevue<sup>11</sup> (voir annexe 1). Il s'agissait principalement d'identifier les personnes présentes et leur rôle au cours de l'entretien, de faire quelques commentaires sur le contexte sonore, sur la nature des interruptions, sur l'attitude de l'interviewé, sur le décor intérieur et extérieur du lieu de l'enregistrement. Enfin, l'intervieweur devait résumer l'ensemble de l'interaction en mentionnant, par exemple, des sujets abordés après que le magnétophone ait été fermé. Il en a parfois coûté beaucoup aux

<sup>9</sup> Rappelons que les plus jeunes locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren avaient 15 ans.

<sup>10</sup> Il est arrivé à quelques reprises que l'interviewé réclame une copie de son entrevue de 1971 au moment de fixer un rendez-vous. Dans ces cas, l'intervieweur devait effectuer lui-même une copie de la bobine sur cassette pour la remettre au locuteur.

<sup>11</sup> Des documents analogues avaient été conçus lors des entrevues de 1971 et nous nous en sommes grandement inspirés.

intervieweurs fatigués de remplir ce formulaire, mais ces documents facilitent grandement le choix des entrevues lorsqu'il nous faut constituer un sous-échantillon pour des fins spécifiques.

Le soir même de la remise de l'entrevue originale, la chercheuse principale en faisait l'écoute, tout en effectuant une copie de la (ou des) cassette(s). Elle pouvait ainsi, dès le lendemain, faire des remarques à l'intervieweur sur la qualité générale de l'entrevue et attirer son attention sur les points à surveiller lors d'un prochain enregistrement.

En général, l'appréciation des intervieweurs sur le déroulement de l'entretien s'appuyait sur la maîtrise qu'ils avaient pu ou non avoir sur l'ensemble de l'interaction. En termes plus précis, l'entrevue était réussie si le locuteur ne montrait aucune nervosité ou anxiété, si l'entrevue n'était pas trop ponctuée d'interruptions, si des bruits importants ne venaient pas gêner l'enregistrement et si le locuteur avait bien joué son rôle en parlant spontanément et suffisamment. Les intervieweurs ont donc été surpris de se faire reprocher à l'occasion d'avoir pris un peu trop de place dans l'interaction.

### 2.3 L'enregistrement

Tout comme en 1971, les entrevues de 1984 ont été presque entièrement effectuées par des étudiants<sup>12</sup> du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal où le travail de terrain est inhérent à la formation académique. Cependant, nous avons choisi des étudiants qui n'étaient pas familiers avec le corpus Sankoff-Cedergren afin qu'ils ne soient pas influencés par le style particulier de chaque informateur. De plus, cela leur évitait d'être dans la position délicate de devoir donner des résultats de la première enquête. Dès la période de préparation aux entrevues, qui comportait des prétests auprès d'inconnus, les chercheurs ont pu identifier les meilleurs intervieweurs à savoir ceux qui montraient un intérêt pour ce que l'autre disait, qui l'incitaient à poursuivre et

<sup>12</sup> Deux des quatre chercheurs de l'équipe ont fait chacun une entrevue avec des personnes résidant à l'extérieur de Montréal.

évitait de l'interrompre. Néanmoins, les cinq assistants ont procédé aux enregistrements.

Une fois les rendez-vous fixés avec les informateurs, le problème consistait à établir des horaires d'entrevues en fonction des disponibilités de l'interviewé, tout en tenant compte des contraintes liées au nombre limité de magnétophones et au temps nécessaire pour se déplacer. Durant les quelques mois que dura la collecte des données, il fut donc très difficile d'attribuer aux assistants des tâches autres que celles qui étaient reliées aux entrevues.

Les entrevues ont été enregistrées sur des cassettes Sony 90. Les informateurs portaient un micro-cravate afin de maximiser la qualité de l'enregistrement. On estime à 100 minutes la durée moyenne des entrevues des 60 locuteurs ré-interviewés et à 80 minutes la durée moyenne des entrevues des 12 jeunes qui se sont ajoutés au corpus initial. Au départ, l'intervieweur utilisait une cassette d'une durée de 90 minutes et si l'entrevue se poursuivait, elle était enregistrée sur une cassette de 60 minutes chacune. La moitié des entrevues n'ont nécessité qu'une seule cassette; 33 entrevues tiennent sur deux cassettes et, enfin, trois locuteurs ont parlé suffisamment longtemps pour recourir à trois cassettes. Il y a donc des entrevues de trois heures ou plus.

Indépendamment des précautions prises pour assurer une qualité d'enregistrement acceptable, plusieurs problèmes font en sorte que le son n'est pas idéal pour des études de phonétique acoustique. Dans les fiches de commentaires des intervieweurs, certaines remarques significatives peuvent être résumées ainsi:

- la plupart des entrevues ont été faites pendant l'été, ce qui signifie que les portes et fenêtres étaient ouvertes, laissant entrer tous les bruits de l'extérieur;
- les entrevues faites le soir contiennent des bruits de musique ou de tondeuses, alors que celles du jour laissent entendre des bruits de moteurs de lessiveuse, de lave-vaisselle, etc.;
- le va-et-vient de la maisonnée est aussi une source de bruit: entrée et sortie, arrivée des enfants, bruits de jouets, etc.

On trouve des remarques analogues sur les feuilles de commentaires des entrevues de 1971.

Il est impensable d'espérer obtenir, en milieu naturel, une qualité d'enregistrement égale à ce qu'on peut faire en studio. La qualité du

matériel audio est un atout important. Mais il existe un certain nombre de problèmes indépendants de la technique, ce qui est plus délicat puisque ça relève entre autres du rapport entre les interlocuteurs. Dans certains cas, l'intervieweur s'est permis de demander qu'on ferme la télé ou qu'on arrête le lave-vaisselle. Aucun n'est allé jusqu'à demander de débrancher le téléphone. Les enregistrements contiennent donc tous une part non négligeable de bruits. Les chercheurs qui utilisent le corpus doivent repérer les sections qui satisfont leurs exigences: les analystes du discours repèrent des extraits plus longs ou des constructions spécifiques alors que les phonéticiens recherchent les sections où la qualité sonore est la meilleure. Ce sont les règles du jeu scientifique qui font que des données ne sont jamais idéales dans leur ensemble mais sont adéquates pour rendre significatifs les résultats d'analyses spécifiques.

Après quelques années, lorsqu'on écoute ces entrevues, on souhaiterait parfois que certaines voies ouvertes par l'interviewé aient été davantage explorées par l'intervieweur mais il est impossible pour quelqu'un dont les intérêts personnels sont souvent très éloignés de ceux de la personne qu'il interroge de saisir toutes les perches qui lui sont tendues. Ce qui comptait plus que tout à nos yeux, c'était la spontanéité des conversations et la comparabilité des entretiens entre eux. À notre grande satisfaction, ces conditions ont été très bien remplies.

Avec le recul, on peut dire qu'il n'y a pas de déséquilibre majeur dans la qualité des soixante-douze entrevues. Tous les intervieweurs ont connu de bonnes et de moins bonnes entrevues. Dans certains cas, il semblait plus approprié que le seul représentant masculin de l'équipe fasse l'entrevue avec M. X, qui se serait sans doute moins bien déroulée avec une femme. Dans d'autres cas, il s'est avéré judicieux que l'assistante plus âgée que ses collègues d'une vingtaine d'années ait procédé à des entrevues avec de vieilles personnes auprès de qui elle semblait plus apte à franchir le fossé des générations.

## 2.4 Caractéristiques sociales des locuteurs ré-interviewés

Le corpus Sankoff-Cedergren a été conçu de façon à offrir une distribution égale des sous-groupes à partir d'un échantillonnage de 120 locuteurs montréalais francophones: autant d'hommes que de femmes sont répartis en quatre groupes d'âge (15-19; 20-34; 35-54; 55+) et six niveaux socio-économiques identifiés à partir des quartiers de résidence. Avant même d'entreprendre la recherche des informateurs du corpus de 1971, nous nous attendions à quelques déséquilibres dans la représentation sociale des locuteurs puisque nous ne voulions pas sélectionner les informateurs retracés en regard de critères d'échantillonnage. Cependant, les disproportions obtenues en 1984 reflètent souvent des déséquilibres cachés par des catégories trop étendues. On observe donc que la distribution sociale des informateurs de l'échantillon de 1971 n'est pas aussi symétrique que ce qu'il en paraît.

### 2.4.1 L'âge

Les plus jeunes locuteurs de l'échantillon de 1971 ont été plus facilement ré-interviewés, comme le révèle le tableau 2; à l'opposé, les aînés sont sous-représentés en 1984. Notons que le plus âgé des locuteurs de 1984 a 75 ans, alors que la doyenne du corpus de 1971 avait atteint 85 ans.

L'une des sources de déséquilibre lié à l'âge des locuteurs ré-interviewés en 1984 est la faible représentation en 1971 des locuteurs qui avaient entre 29 et 39 ans; il n'y a que neuf représentants de ce groupe qui couvre une période de dix ans. Le hasard a voulu que seules des femmes de ce petit groupe soient ré-interviewées, de sorte que, comme l'a remarqué Pierre Lessard (1988), le groupe des locuteurs de l'échantillon de 1984 qui a entre 42 et 57 ans est constitué de neuf femmes et d'aucun homme.

Age en 1984	Age en 1971	Total	% du corpus de 1971	% des ré-interviewés
28-32	15-19	19	22,5	31,7
33-47	20-34	17	27	28,3
48-67	35-54	15	25,5	25
68+	55+	9	25	15

Tableau 2: Distribution des 60 locuteurs ré-interviewés selon les catégories d'âge de l'échantillon de 1971

Les regroupements d'individus selon l'âge est souvent établi de façon arbitraire; il serait souhaitable de pouvoir identifier des groupes qui répondent à des caractéristiques sociales communes tout en tenant compte des générations. Une tentative de tels regroupements est proposée dans Thibault (1983) pour les locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren<sup>13</sup>, mais elle n'a pas encore été entreprise pour les locuteurs du corpus de 1984.

Dans la plupart des recherches que nous effectuons à partir des deux corpus, nous utilisons l'âge brut des locuteurs pour évaluer l'effet de cette variable sur la production linguistique. Lorsqu'il est plus approprié de regrouper les locuteurs, les classes d'âge s'établissent de façon arbitraire et elles peuvent être plus ou moins nombreuses selon les nuances qu'on veut observer. Pour des fins de comparaison globale du comportement des locuteurs réinterviewés en 1971 et 1984, il est important de s'assurer que les classes ne comportent pas d'intervalles supérieurs à treize ans afin d'éviter qu'un locuteur soit classé dans le même groupe pour les deux années. Les classes d'âge suggérées dans le document présenté en annexe tiennent compte de cette contrainte.

<sup>13</sup> Les groupes proposés sont: les jeunes: 15-23 ans; les jeunes adultes: 24-35 ans; les adultes établis: 36-50 ans; la période de consolidation: 51-64 ans; la retraite: 65-85 ans.

## 2.4.2 Le niveau socioprofessionnel

Depuis 1978, on a utilisé pour la plupart des recherches effectuées à partir du corpus Sankoff-Cedergren une cote de marché linguistique de préférence à un indicateur de classe sociale. Cette cote attribuée à chacun correspond à la place qu'occupe la langue standard dans son activité professionnelle. Les cotes individuelles qui se rapprochent le plus de 1.0 correspondent au haut de l'échelle socio-professionnelle<sup>14</sup>.

Cote attribuée (1971)	60 loc. de 1984		120 loc. de 1971		% de ré-inter. sur n. de loc. de 1971
	N.	%	N.	%	
.00 - .24	18	30	53	44	33
.25 - .49	7	12	19	16	37
.50 - .74	20	33	29	24	69
.74 - 1.0	15	25	19	16	79
Total	60	100	120	100	

Tableau 3: Distribution des 60 locuteurs selon la cote de marché linguistique attribuée aux locuteurs de 1971

À la lecture du tableau 3, il apparaît clairement que nous avons été en mesure de ré-interviewer davantage de locuteurs situés en haut de l'échelle sociale (79 % et 69 % par rapport à 33 % et 37 %). Ainsi, on constate que les locuteurs qui avaient une cote de marché linguistique élevée en 1971 représentent le quart des ré-interviewés alors qu'ils ne constituaient que 16 % de l'échantillon initial. On note aussi qu'en 1971, la représentation des sous-groupes sur l'échelle est assez inégale et qu'un plus fort pourcentage (60 %) d'individus ont une cote faible; en 1984, la tendance est inversée.

La procédure d'établissement de la cote de marché linguistique étant assez complexe, nous n'avons pas encore procédé à une ré-évaluation des cotes individuelles. Par contre, nous avons procédé à

<sup>14</sup> Pour une explication détaillée de la cote de marché linguistique, voir Sankoff et Laberge (1978).

un classement des occupations des locuteurs aussi bien en 1971 qu'en 1984. Ce classement en six niveaux hiérarchisés va des professions libérales et des patrons d'entreprises (classe 1) aux gens habituellement sans travail ou sans emploi stable (classe 6), en passant par les diplômés universitaires employés (classe 2), les techniciens et contremaîtres (classe 3), les cols blancs (classe 4) et les cols bleus (classe 5). Selon Thibault et Daveluy, «on remarque que la différence entre les dirigeants (classe 1) et les intellectuels (classe 2) correspond davantage à une division horizontale de prestige qu'à un véritable ordre hiérarchique. Il en va de même de la différence entre les employés de bureau (classe 4) et les travailleurs manuels (classe 5)» (Thibault et Daveluy 1989: 24). Lorsqu'il y a une mobilité professionnelle, elle s'effectue donc de la classe 5 à la classe 3 et de la classe 4 à la classe 2.

La comparaison des classements de 1971 et de 1984 a permis d'évaluer la mobilité professionnelle des locuteurs ré-interviewés. Dans l'ensemble, la très grande majorité des locuteurs (41 sur 60) occupe en 1984 le même emploi ou un emploi analogue à celui de 1971. Huit locuteurs ont connu une mobilité professionnelle ascendante; il s'agit principalement de gens qui n'avaient pas terminé leurs études en 1971. Par contre, 11 locuteurs ont connu une mobilité professionnelle descendante, victimes d'une perte d'emploi ou d'une diminution de responsabilités au sein de l'entreprise.

### 2.4.3 La scolarité

Plusieurs études ont montré une corrélation significative entre le niveau de scolarité et certaines variables sociolinguistiques. Devant l'augmentation rapide de la scolarisation au Québec depuis les années 50, le nombre d'années d'école n'a pas la même signification selon l'âge des locuteurs. Kemp a démontré, en 1979, l'importance d'un indice de scolarité relative pour rendre compte de l'effet de cette variable sur les productions linguistiques. En considérant l'évolution de la scolarisation au Québec, il a mis en parallèle le niveau de scolarité des locuteurs, leur âge et leurs possibilités d'emploi.

L'effort de scolarisation massive est relativement récent au Québec. Ainsi, comme le rapporte Audet (1971: 273), peu d'individus dépassaient le niveau primaire avant les années 60. En 1956, la création du cours secondaire, similaire à celui qui existe actuellement, aura des effets sensibles, tout comme la promulgation

de la loi de 1961 qui rend l'école obligatoire jusqu'à l'âge de 15 ans. Après avoir compilé les inscriptions aux différents niveaux de scolarité enregistrés à la Commission des écoles catholiques de Montréal, Kemp observe:

(1) que la première loi sur l'école obligatoire de 1943 a des effets immédiats sur le nombre d'élèves en 5<sup>e</sup> année à cette époque; (2) que le nombre d'élèves encore en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année commence à augmenter au début des années 50, tandis que (3) le nombre d'élèves en 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année augmente au même rythme quelques années plus tard. Enfin, en 1960, on remarque que la moitié de la population étudiante de départ était encore à l'école en 10<sup>e</sup> année, et qu'en 1970, près de 70 % des effectifs de départ se sont rendus en 11<sup>e</sup> année. D'un autre angle, on observe qu'en l'espace de 15 ans, le degré de scolarisation atteint par 70 % de la population de départ passe de 7 à 11 années de scolarité. (Kemp 1979: 68)

La compilation du degré de scolarité des locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren révèle que chez les 15-29 ans, 49 ont une scolarité de dix ans et plus; seulement 8 locuteurs de ce groupe d'âge ont une neuvième année d'école ou moins. Chez ceux qui ont entre 30 et 85 ans, 18 ont poursuivi leurs études au-delà de la neuvième année contre 45 qui ont quitté l'école à ce niveau ou avant.

En 1984, nous avons classé<sup>15</sup> les individus selon leur scolarité en considérant l'époque de leur scolarisation.

Les informateurs les moins scolarisés sont:

- 1) âgés de 47 ans et plus et n'ont pas terminé leur primaire;
- 2) âgés de moins de 47 ans et n'ont pas terminé leur secondaire;
- 3) âgés de plus de 28 ans et n'ont pas achevé d'études au-delà du secondaire.

Dix-huit individus (9 hommes, 9 femmes) se retrouvent dans cette catégorie.

<sup>15</sup> Ce classement a été effectué par Pierre Lessard en tenant compte du classement antérieur de Michelle Daveluy. Le classement de Lessard est retenu parce qu'il s'adapte très bien à l'échantillonnage tout en tenant compte de données sur la scolarisation aux différentes époques et sur les possibilités d'emploi.

Les informateurs moyennement scolarisés sont:

- 1) âgés de 47 ans et plus et ont terminé le primaire sans avoir obtenu un autre diplôme;
- 2) âgés de 47 ans et moins et ont terminé des études post-secondaires (techniques ou commerciales);
- 3) les informateurs qui n'ont pas terminé un premier cycle universitaire.

On retrouve dans cette catégorie 18 individus soit 7 hommes et 11 femmes.

Les informateurs les plus scolarisés ont un diplôme universitaire ou une formation touchant les arts de la parole (théâtre, journalisme, traduction) ou une formation conduisant à l'enseignement<sup>16</sup> ou sont âgés de 47 ans et plus et ont commencé des études universitaires. Vingt-quatre individus dont 17 hommes sont dans cette catégorie.

Scolarité	faible	moyenne	élevée
Age			
28-33	10	7	12
34-42	2	1	4
47+	6	10	8

Tableau 4: Nombre de locuteurs de chaque niveau de scolarité en fonction de l'âge des locuteurs en 1984

Lessard a établi les limites d'âge en regard de caractéristiques de l'échantillon et de critères historiques. Ainsi, la limite de 47 ans sépare les locuteurs qui ont été scolarisés dans les années 50 de ceux qui l'ont été dans les années 60. De plus, aucun locuteur n'ayant entre 42 et 47 ans, nous n'avons pas à trancher dans un continuum.

<sup>16</sup> N'entrent pas dans cette catégorie les informateurs qui ont pu enseigner au primaire sans formation spécifique.

Le classement des locuteurs proposé par Lessard, en tenant compte de l'époque à laquelle les locuteurs ont été scolarisés, a comme principal effet de normaliser les écarts entre l'âge et la scolarité (tableau 4). Cette échelle permet de regrouper des locuteurs dont la scolarité a des incidences similaires sur le marché du travail, indépendamment du niveau atteint.

Nous avons observé qu'entre 1971 et 1984, 31 locuteurs n'ont pas modifié leur capital scolaire. Dans ce groupe, on retrouve tous les locuteurs qui avaient 46 ans et plus en 1971 (59 ans en 1984). On ajoute à ce groupe les cinq individus qui ont suivi des cours de formation relatifs à leur emploi, sans être intégrés dans un système académique. Ainsi, aucun des locuteurs qui avait 29 ans et plus en 1971 (42 ans en 1984) n'a augmenté son niveau de scolarité. On considère aussi que les sept individus qui étaient aux études en 1971 et qui n'ont pas poursuivi d'études subséquentes à la diplômation en cours sont restés au même niveau de scolarité. Il résulte donc que 17 locuteurs ont vécu un véritable changement de scolarité, entreprenant et terminant, entre 1971 et 1984, un cours universitaire ou une formation collégiale technique.

#### 2.4.4 La mobilité spatiale

En 1971, les chercheurs ont identifié les niveaux socio-économiques des informateurs en regard du revenu moyen des secteurs de résidence. L'échantillonnage tenait compte de six secteurs (20 informateurs par secteur), le premier étant le lieu où le revenu moyens était le plus élevé et le sixième, le plus faible.

Compte tenu de la corrélation qui existait en 1971 entre le quartier de résidence et le niveau socio-économique, les données du tableau 5 confirment que nous avons retracés plus de gens des milieux socio-professionnels élevés. Il est même étonnant de constater que nous avons retracé seulement une personne sur cinq provenant du quartier le plus populaire de Montréal alors que la proportion augmente à trois informateurs sur quatre dans le quartier le plus favorisé.

Secteurs de résidence	1	2	3	4	5	6	Total
nombre d'informateurs en 1984	15	13	10	6	12	4	60
en 1971	20	20	20	20	20	20	120

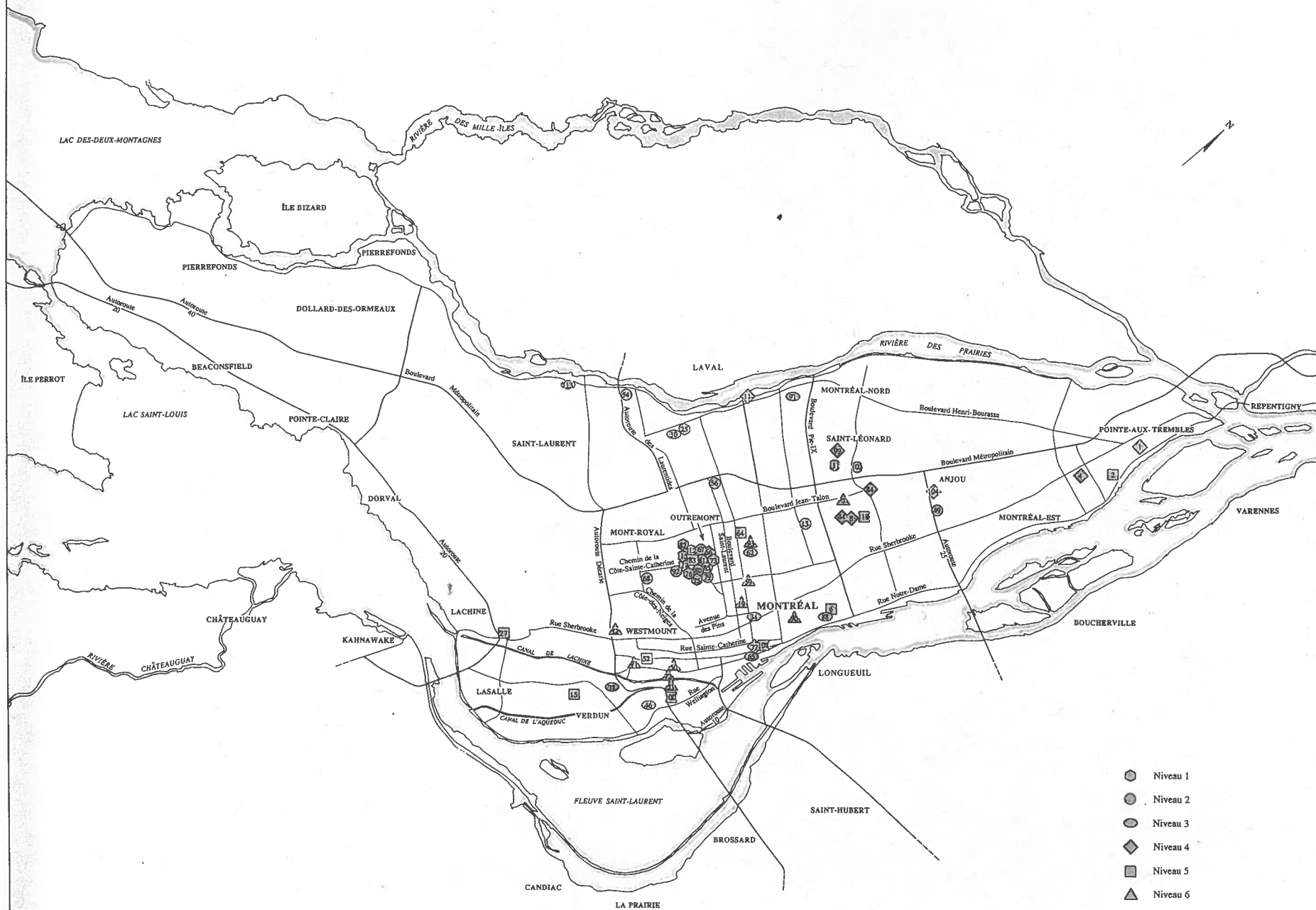
Tableau 5: Nombre d'informateurs ré-interviewés en 1984 selon les secteurs de résidence de 1971

Les efforts pour retracer les informateurs indiquent qu'en 13 ans, les individus se déplacent. Les motifs des déménagements sont de tout ordre: mobilité sociale, changement physique d'un secteur d'habitation, exode vers la banlieue, etc. Comme on peut le voir sur les cartes géographiques, 17 informateurs (28 %) n'ont pas déménagé; 23 (38 %) sont répartis sur l'île de Montréal, 14 (24 %) sont partis vers la banlieue à l'extérieur de l'île de Montréal; 6 (10 %) ont quitté la région de Montréal.

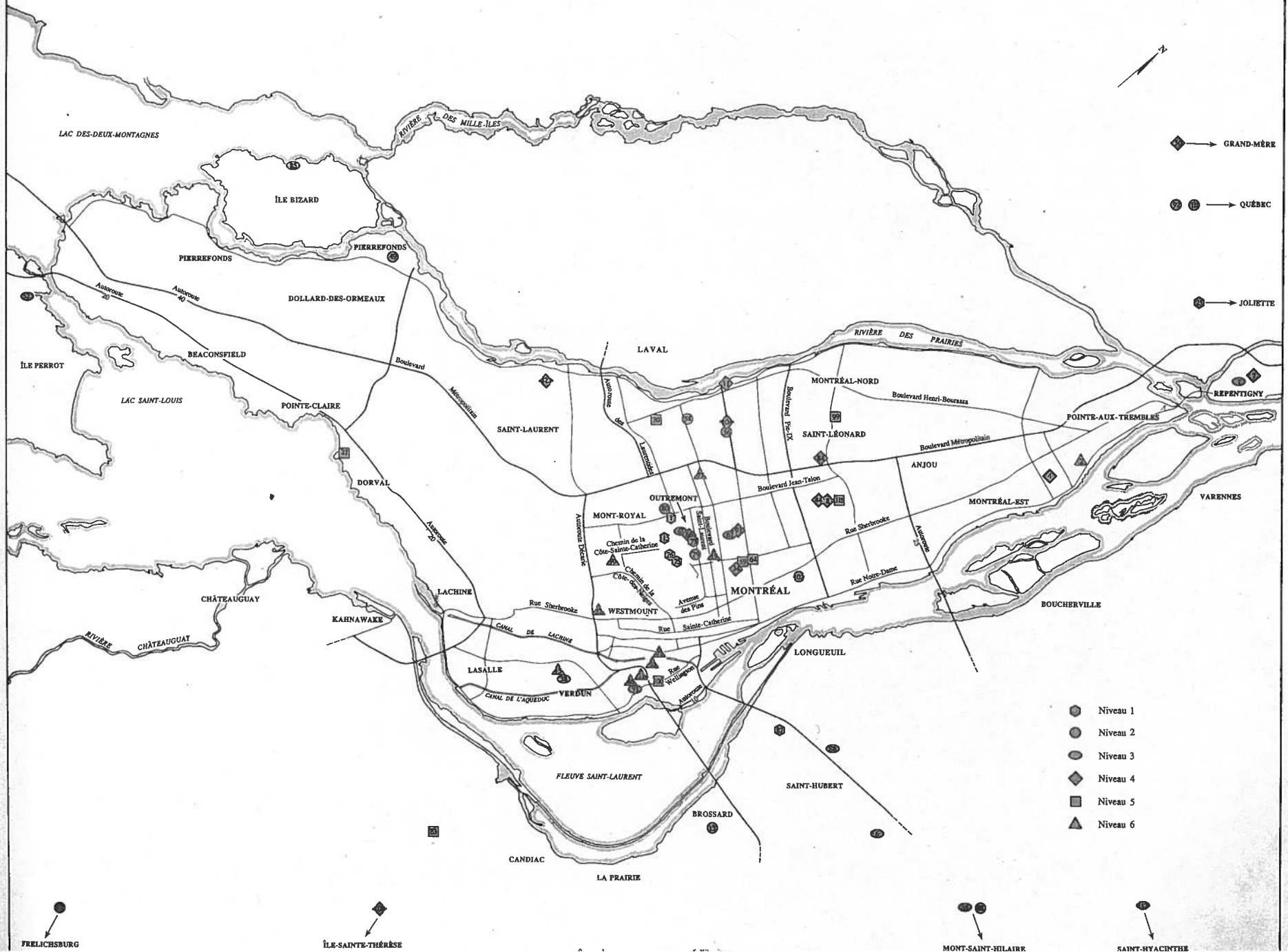
En résumé, nous avons ré-interviewé plus de femmes que d'hommes; plus d'individus de niveaux socio-professionnels élevés issus de quartiers huppés, plus de jeunes que de vieux. La majorité des informateurs ont déménagé mais peu d'entre eux ont entrepris et terminé des études. Finalement, un peu moins d'individus sont en mobilité sociale ascendante (8) que descendante (11).



Carte 1  
 LOCALISATION DES INFORMATEURS EN 1971  
 SELON LA COTE SOCIO-PROFESSIONNELLE



Carte 2  
**LOCALISATION DES INFORMATEURS EN 1984  
 SELON LA COTE SOCIO-PROFESSIONNELLE**



## 2.5 Répartition des locuteurs du corpus Montréal 84

La répartition de l'échantillon des 72 locuteurs du corpus de 1984 en fonction des principales caractéristiques sociales que nous retenons pour nos études de variation est présentée au tableau 6. L'annexe 2 présente les différentes cotes attribuées à chaque locuteur.

Sexe		Hommes	Femmes				
60 locuteurs		27	33				
12 locuteurs		6	6				
Age	15-25 ans	28-33 ans	34-53 ans	54 ans+			
	12	20	22	18			
Classe socio-professionnelle		1	2	3	4	5	6
60 locuteurs		7	14	9	10	10	10
12 locuteurs		2	1	5	1	2	1
Mobilité professionnelle	ascendante	nulle		descendante			
60 locuteurs	8	41		11			

Tableau 6: Répartition des locuteurs du corpus Montréal 84

La mise en place d'une recherche de cette envergure exige des chercheurs un engagement soutenu dans la coordination matérielle des opérations mais aussi une disponibilité toute particulière à l'égard des divers membres de l'équipe.

Très rapidement, on voudrait que les données soient organisées de façon à pouvoir procéder aux analyses. Dans notre cas, étant donné que le rythme des rendez-vous fixés avec les informateurs laissait beaucoup de temps libre aux intervieweurs, les transcriptions ont été amorcées parallèlement aux enregistrements des locuteurs mais il a fallu attendre presque une année entière pour disposer des matériaux nécessaires à la moindre analyse.

Il est intéressant de noter que les premiers travaux académiques que les étudiants ont produits en utilisant les données du corpus constituaient des réflexions sur la trajectoire personnelle des locuteurs en vue de produire des outils de travail pour l'analyse de la distribution sociale.

Même si ce chapitre porte essentiellement sur la phase de la collecte des données qui s'est déroulée au cours de l'été 1984, seules quelques-unes des données sociales de base présentées à la section 2.5 étaient immédiatement et facilement accessibles, ce qui ajoutait à la difficulté de procéder rapidement à des analyses sociolinguistiques.

La phase d'organisation du corpus sur laquelle porte le chapitre trois s'est déroulée sur plusieurs années et certaines étapes ne sont pas encore achevées, six ans après la collecte des données.

### 3. LE TRAITEMENT DES DONNÉES

La constitution de mégacorpus comprend un ensemble d'activités de gestion de données qui demandent un investissement et des efforts considérables pour assurer la sauvegarde des enregistrements et des documents de terrain, la compilation des renseignements généraux et les transcriptions. Il est certain qu'une politique d'accessibilité des données pour d'autres chercheurs contribue à assurer un rendement satisfaisant compte tenu du travail fourni. Dans le cas des corpus de 1971 et de 1984, cette forme de rentabilisation est favorisée par la standardisation orthographique des transcriptions, la relative transparence des conventions adoptées et la production de différentes versions des documents transcrits.

Dans l'ensemble, la qualité des transcriptions de 1984 est supérieure à celle de 1971, les chercheurs ayant eu recours à une technologie plus avancée. En 1971, l'ordinateur central de l'université ne permettait pas de travailler en code *ascii*, de sorte que les caractères accentués n'apparaissaient pas. Il était donc impossible de distinguer entre «a» et «à» ou entre les participes passés et la troisième personne de l'indicatif présent des verbes du premier groupe. En outre, les transcriptions d'alors étaient poinçonnées sur des cartes mécanographiques, opération très bruyante qui gênait l'écoute. Conséquemment, de nombreuses occurrences de marqueurs discursifs inaccentués ont échappé aux transcripateurs et certaines interventions de l'intervieweur, qui ne portait pas de micro directionnel, n'ont pas été fidèlement transcrites. Par ailleurs, l'expérience acquise<sup>17</sup> a permis d'introduire des conventions particulières, entre autres pour établir des distinctions entre certaines unités lexicales homographiques.

---

<sup>17</sup> Expérience certes tributaire de plusieurs années de manipulation des transcriptions de 1971, mais qui inclut aussi des consultations du travail de Shana Poplack qui achevait la transcription de son corpus recueilli à Hull et à Ottawa. Nous la remercions d'ailleurs pour son aide précieuse.

Sauf pour les études phonologiques, la transcription peut être considérée comme le matériau de base de la recherche, d'où l'importance qu'on lui accorde. Dans la section qui suit, les principales étapes du traitement des données touchant à la réalisation et aux transformations de la transcription seront exposées; suivra une présentation détaillée des principales conventions adoptées pour cette étape cruciale; enfin, un exemple de manipulation des textes transcrits pour des fins de recherche spécifiques sera présenté et commenté.

### 3.1 La transcription: étape cruciale du traitement des données<sup>18</sup>

Non seulement la transcription de données orales demande un temps considérable, mais c'est une tâche qui requiert une attention soutenue. En 1971, les transcriptions ont été effectuées par des secrétaires. Grâce à leur expérience dans la manipulation du clavier, elles ont pu transcrire une grande partie des 120 entrevues dès l'été 1971. Ce n'est pourtant que deux ans et demi plus tard que la dernière transcription a été achevée. Huit personnes ont participé à ce travail. Les transcriptions de 1984, assumées par les étudiants se sont étalées sur une période analogue. Elles sont le fait de sept personnes différentes dont une seule a été engagée spécifiquement pour transcrire. Plus de la moitié (58%) des entrevues de 1984 ont été transcrites par l'intervieweur lui-même mais chaque assistant de recherche a également transcrit des entrevues menées par ses collègues. On peut estimer que les secrétaires mettaient en moyenne douze minutes à transcrire une minute d'enregistrement alors que les étudiants ont mis autour de vingt minutes, temps qui a été réduit de deux minutes vers la fin de la période de transcription. En somme, la transcription d'un enregistrement d'une durée de 90 minutes exigeait des secrétaires deux jours de travail et plus de trois jours, dans le cas des étudiants. Pour les deux corpus, ce sont des assistants de recherche qui ont assuré la révision des transcriptions. Le fait qu'en 1984 la plupart des transcrip-teurs aient participé aux révisions constitue un atout majeur en termes d'efficacité.

<sup>18</sup> Pour des informations supplémentaires concernant la transcription du corpus de 1984, voir Thibault et Vincent 1988.

La nature des problèmes associés à la formation des transcrip-teurs du corpus de 1984 est de divers ordres. La transcription est un processus complexe qui demande d'abord de s'affranchir des réflexes de l'écrit. Au début, toutes les variantes sonores, de même que l'absence d'éléments obligatoires à l'écrit attirent l'attention du transcrip-teur. Lorsqu'on choisit une transcription orthographique plutôt que phonétique (cf. section 3.2), les transcrip-teurs ont énormément de mal à donner un statut aux élisions de sons. Ainsi par exemple, aucun transcrip-teur n'omet de transcrire les «e» muets en finale de mot mais ils ont tous des réticences à écrire les «e» élidés des monomorphèmes («je l'veux»); on acceptera bien d'écrire «il a» pour [ja] mais on aura du mal à reconnaître une trace du morphème «elle» dans [a:] qui doit pourtant être transcrit «elle est»<sup>19</sup>. Pour qu'ils s'adaptent facilement, il est nécessaire que les transcrip-teurs soient bien documentés sur la variété linguistique qu'ils transcrivent.

Un autre danger consiste à considérer que tout est possible à l'oral. Ainsi, par exemple, dans le texte d'une entrevue, on lisait: «*Ca accorde* que tu es plus...» là où une réécoute a permis d'entendre: «*tu te rends compte* que tu es plus...». Dans un autre texte on trouvait: «*aussitôt qu'il* est arrivé ils nous ont sorti la grève du zèle» alors qu'aucune personne n'était mentionnée précédemment; lors de la ré-écoute, on a entendu: «*aussi ce qui* est arrivé ils nous ont sorti la grève du zèle». Pour le transcrip-teur inexpérimenté, les formulations bizarres sont attribuées au dialecte du locuteur et les illogismes de construction sont accueillis sans scepticisme comme étant le lot du discours oral<sup>20</sup>.

Une troisième source de problèmes tient aux caractéristiques sociales des transcrip-teurs. Certaines formes d'expressions des Montréalais âgés échappent aux étudiants, surtout lorsqu'ils sont originaires de l'extérieur de Montréal comme c'était le cas pour la plupart de nos étudiants<sup>21</sup>. Les secrétaires montréalaises qui ont transcrit le corpus de 1971 ont toutefois rencontré des difficultés analogues. L'une

<sup>19</sup> En français québécois, sans la trace du «elle», «est» se serait prononcé [e] et non [ɛ].

<sup>20</sup> Voir à cet égard Blanche-Benveniste et Jeanjean 1988.

<sup>21</sup> Deux d'entre eux viennent de Trois-Rivières, un autre est originaire de Drummondville et une troisième vient d'Amos.

d'elles avait attribué le juron «jewish» à un locuteur âgé alors qu'il avait dit: «gee whizz».

Au cours de la période de transcription, les assistants ont eu du mal à percevoir les erreurs causées par les éléments mentionnés ci-haut. Par contre, ils se sont montrés hypersensibles aux conventions de transcription qui ont suscité de nombreuses et vives discussions au sein du groupe. Au début, les apprentis transcripteurs s'arrêtaient principalement aux difficultés liées à la standardisation des mots. Les irrégularités observées étaient reproduites au tableau et faisaient l'objet de remarques lors des réunions d'équipe.

### 3.1.1 Tâches relatives à la transcription

Il faut au moins deux réécoutes et corrections pour s'assurer des transcriptions convenables. La stabilité des membres de l'équipe de 1984 a certainement contribué à accélérer ces diverses phases de la préparation des données. La version imprimée de l'entrevue transcrite était relue par le transcripteur qui corrigeait surtout ses fautes de frappe et d'orthographe. L'entrevue était ensuite réécoutée par une assistante qui inscrivait en même temps un code permettant d'identifier l'emplacement des diverses questions et de leurs réponses. C'est la même personne qui a réécouté la plupart des entrevues. Il est intéressant de noter qu'à cette étape, on a commencé à s'interroger sur la pertinence de la ponctuation que le transcripteur avait introduite dans le texte. Pourtant, la consigne donnée avait été de réduire la ponctuation à sa plus simple expression (voir la section 3.2.4). En regardant les listings corrigés en rouge, on constate également que les erreurs d'interprétation se produisent souvent au début de l'entrevue alors que le transcripteur n'est pas encore familier avec la voix de l'interviewé (même si dans bien des cas, c'est l'intervieweur lui-même qui transcrit).

Une dernière écoute, très minutieuse, est effectuée en utilisant non plus la copie de l'enregistrement mais la cassette originale. Certains sons prononcés faiblement sont ainsi rétablis. À ce stade, les assistants sont devenus des experts en transcription et peu de détails leur échappent. Bien entendu, à chacune des étapes, une courte période de rodage est nécessaire. À cet égard, nous avons constaté après coup que nous aurions dû être plus vigilants dans l'ordre de préséance des entrevues pour chaque étape. Ainsi, les premières entrevues transcrites ont également été les premières à être

réécoutées, de sorte que la qualité du travail final n'était pas satisfaisante; une troisième réécoute a donc dû être faite pour une quinzaine d'entrevues.

Une fois toutes les corrections enregistrées, l'un des assistants relisait les entrevues pour s'assurer que les conventions étaient uniformément appliquées.

### 3.1.2 Versions des données transcrites

Toutes les entrevues ont été transcrites directement sur l'ordinateur central de l'Université de Montréal, à partir de terminaux installés dans nos locaux de recherche. Tout comme pour le corpus Sankoff-Cedergren de 1971, nous possédons trois types de documents de travail produits à partir des transcriptions:

- le texte complet des entrevues contenant tout ce qui a été dit, tant par l'informateur que par l'intervieweur ou des tierces personnes (voir l'annexe 3);
- le texte des seules interventions de l'interviewé dans lequel chaque ligne de transcription est numérotée;
- les concordances faites à partir du texte de l'interviewé seulement auquel elles renvoient (voir l'annexe 4). La concordance regroupe les occurrences de chaque unité lexicale selon l'ordre alphabétique du début du mot mais dans une autre version, nous disposons de la concordance des fins de mots, ce qui permet de regrouper les terminaisons verbales ou les pluriels. Les concordances de 1971 ont été reproduites sur microfiches et celles de 1984 devraient subir le même traitement.

Toutes ces versions sont disponibles dans nos locaux de recherche pour consultation sur place. Au laboratoire d'ethnolinguistique de l'Université de Montréal, ces documents se sont ajoutés aux versions correspondantes pour le corpus de 1971<sup>22</sup>, ce qui facilite les comparaisons entre les deux ensembles de données. Toutefois, l'écart de qualité entre les deux séries de transcriptions, la détérioration des documents imprimés vers le milieu des années 70 et les problèmes posés par une éventuelle ré-impression à partir des cartes mécanographiques ont conduit Pierrette Thibault à faire

<sup>22</sup> Il n'y a toutefois pas de concordance établie selon la fin des mots pour le corpus de 1971.

reproduire le texte des entrevues de 1971 sur micro-ordinateur<sup>23</sup> afin de standardiser les conventions de transcription des deux corpus. Ce travail est maintenant achevé et des assistants de recherche procèdent à la réécoute des entrevues pour rétablir le texte complet des interventions de l'intervieweur et le back-channel.

Les transcriptions de 1984 ont également été transférées sur micro-ordinateur, de sorte que les deux séries d'enregistrements sont désormais disponibles sur disquettes. On peut ainsi exploiter toutes les possibilités offertes par les logiciels de traitement de texte, c'est-à-dire extraire certaines parties des entrevues, faire des regroupements de réponses, rompre la linéarité du texte en déplaçant les marges et en recourant aux caractères gras, etc. Nous verrons en 3.3 un exemple de modifications qu'on peut apporter à un sous-corpus pour faciliter l'étude, en l'occurrence du back-channel. Pour des raisons d'éthique commentées au début du second chapitre, les disquettes ne sont utilisées que par les chercheurs qui ont recueilli les données des corpus.

Nous disposons des originaux et des copies des deux séries d'enregistrements. Les bandes originales du corpus de 1971 ont été copiées sur cassettes, ce qui permet d'écouter les deux corpus avec les mêmes appareils.

En consultant les archives du corpus de 1971, il est apparu que certaines informations relatives à la qualité sonore des enregistrements ou à des particularités du comportement linguistique des locuteurs figuraient sur des documents inaccessibles aux utilisateurs. Nous avons décidé d'inclure ces renseignements dans les nouvelles transcriptions sous forme de commentaire après l'identification des locuteurs au début du texte des entrevues.

### 3.2 Les conventions de transcription

Aucune transcription, si minutieuse soit-elle, ne peut reproduire toutes les caractéristiques de l'oral. L'une des fonctions principales de la transcription est de standardiser les productions orales de

manière à faciliter le repérage et l'analyse des formes et des structures (cf. Thibault et Vincent 1988). Les transcriptions des corpus de 1971 et de 1984 suivent l'orthographe standard, ce qui permet de regrouper dans les concordances les occurrences des items lexicaux, indépendamment des variations phonétiques qu'ils connaissent à l'oral. Pour arriver à transcrire une très grande quantité de données orales, il faut que les éléments sur lesquels se concentre l'attention du transcripateur fassent intervenir le moins d'analyse possible telles la codification des catégories lexicales ou la segmentation des unités morphologiques. Dans la transcription du corpus de 1984, une priorité a été accordée au repérage de certaines éliions de morphèmes et des prononciations non standard des consonnes finales, à la distinction entre quelques homophones et à l'identification des expressions toutes faites. En outre, les transcripateurs étaient invités à signaler dans un commentaire entre parenthèses les prononciations stigmatisées ou particulières à un locuteur et à ponctuer les textes en fonction de l'intonation plutôt que par rapport aux normes de l'écrit, mais ces consignes étaient laissées à leur appréciation.

Pour faciliter l'utilisation des transcriptions, nous avons réduit au minimum la présence de codes indéchiffrables susceptibles d'entraver la lecture du texte. En fait, seuls le début et la fin des réponses aux questions sont signalés dans le texte au moyen d'un code.

Sur la première ligne des transcriptions complètes (voir l'annexe 3), figure le numéro d'identification du locuteur<sup>24</sup>, suivi de l'année d'enregistrement. Puis, chaque personne qui participe à l'entretien est identifiée. Le locuteur numéro 1 qui correspond toujours à l'intervieweur est suivi de ses initiales. Le numéro 2 représente systématiquement l'interviewé; son prénom et l'initiale de son nom apparaissent à la suite. Les autres personnes présentes se voient attribuer un numéro suivant l'ordre chronologique de leur première intervention. Dans la mesure du possible, ces participants sont identifiés en termes de leur relation avec l'interviewé: père, soeur, ami, etc. Dans la suite du texte, un retour à la ligne est effectué à chaque fois qu'un nouvel intervenant prend la parole et numéro du participant est inscrit au début de l'intervention. Il arrive

<sup>24</sup> Les locuteurs se sont vu attribuer en 1984 le même numéro qu'en 1971. Il est donc important de préciser l'année d'enregistrement au début des transcriptions.

<sup>23</sup> Grâce à une subvention du CRSH, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

fréquemment que des commentaires généraux suivent l'identification des locuteurs; ils sont alors inscrits entre parenthèses.

### 3.2.1 Consignes particulières

Les transpositeurs devaient être vigilants pour ne pas transcrire les morphèmes non prononcés comme *ne*, *que* ou *il*. Dans les cas d'élision du *l*, nous avons cependant transcrit: «j'allais à l'école» et non «à école» et «dans la rue» plutôt que: «dans rue». Dans ces exemples, l'élision du *l* laisse une trace sur la prononciation de la voyelle précédente<sup>25</sup>.

Les homophones de *tu* et de *plus* ont été distingués de la façon suivante: *tu*, pronom personnel, *tU*, marqueur interrogatif; *plus*, marqueur additif ou comparatif, *plUs*, morphème de négation.

En ce qui concerne les expressions ou mots québécois, ceux qui apparaissent dans un dictionnaire ont été transcrits selon la forme d'usage; les autres ont été standardisés après en avoir discuté en groupe. Une liste des principaux québécismes se trouve à l'annexe 5. Quant aux mots isolés d'origine anglaise, s'ils ne figuraient pas dans les dictionnaires français, ils ont été transcrits selon l'orthographe anglaise mais suivant les règles d'accord du français (par exemple: «ils sont toughs»; «elles sont flyées»).

Les liaisons non étymologiques ont été marquées par la présence de la consonne prononcée détachée de chaque côté: «mange z en», «il n en veut», «de t ça», «de d là».

Les majuscules sont utilisées après un point et au début des noms propres et des noms communs faisant référence à un concept unique: «la Dépression», «la Crise», «Le Forum-de-Montréal».

### 3.2.2 Les règles d'accord

Dans la majorité des cas, les transpositeurs ont suivi les règles d'accord du français. Les cas faisant exception ont été dictés par

<sup>25</sup> Il est probable que des études acoustiques démontreraient que la trace n'est pas toujours manifeste. Cependant, nous avons voulu standardiser au maximum les transcriptions afin que le transpositeur n'ait pas à décider intuitivement les limites desdites traces.

l'environnement linguistique ou par la prononciation. Par exemple, «le monde mange de la soupe» suit la règle standard d'accord alors que dans «le monde mangent leur soupe», le verbe prend une marque du pluriel correspondant à la marque du possessif.

### 3.2.3 Les signes diacritiques

Les signes diacritiques sont utilisés comme éléments fonctionnels fournissant des indications sur la prononciation, les faits d'interaction ou de discours et la délimitation des items lexicaux.

L'apostrophe est utilisé dans deux contextes: détaché à gauche et à droite, il marque l'absence d'un morphème tel que *il* ou *que* dans: «' faut ' je parte» ou «je pense ' tu iras pas». Accolé à la fin d'un mot, il signale la prononciation non standard de la consonne finale (lit', tout', fait', et exceptionnellement ici', prononcé icitte). Signalons que l'absence du *ne* n'a pas été marquée par l'apostrophe, le repérage des phrases négatives se faisant aisément grâce aux *pas*, *plUs*, etc.

Le tiret s'emploie sans espace entre deux ou plusieurs items lexicaux lorsque ces items doivent faire l'objet d'une seule entrée dans les concordances. Il s'agit principalement de locutions (*rien-que*, *c'est-à-dire*, *parce-que*, *il-y-a*, *est-ce-que*) et de noms composés, marques de commerce, titres ou emblèmes («Le-temps-d'une-paix», «bien-être-social», «b-s»). Cette convention, de même que la trace des élisions laissée par l'apostrophe, facilite grandement les études morphologiques et syntaxiques en permettant un premier déblayage parmi les occurrences des pronoms et des auxiliaires.

Les guillemets sont utilisés pour marquer le début et la fin des discours directs et des items émis dans des contextes métalinguistiques: « il m'a dit "viens donc faire un tour"»; «j'ai vu "Autant-en-emporte-le-vent"»; «il faut pas dire "maudit"».

Les parenthèses indiquent un commentaire de la part du transpositeur (extrait inaudible, entrée d'une tierce personne, commentaire sur la situation, rire). On retrouve aussi entre parenthèses, des commentaires sur les prononciations inusitées «débit (débris) de boisson», «verrue (verrure)» et la fin de chaque côté de cassette. La parenthèse vide ( ) indique qu'un élément ou un segment de phrase est incompréhensible.



Les chevrons délimitent tous les phénomènes de back-channel, c'est-à-dire les signaux qui sont émis par un interlocuteur qui n'a pas la parole:

(3.1) Mais moi le faire, non. <humhum> Puis pour lui une bête c'est une bête 1-84, p.7

Le signal back-channel est précédé du numéro d'identification du locuteur lorsqu'il n'est pas émis par l'intervieweur.

### 3.2.4 La ponctuation

La ponctuation a été réduite au minimum. Elle ne correspond pas à la ponctuation prescrite par le code écrit mais est souvent représentative du système prosodique. Nous avons utilisé le point dans le contexte d'un intonème terminal, la virgule dans le contexte de ruptures majeures comme les incidentes ou les parenthétiques et le point d'interrogation à la suite d'une question.

Le deux points est utilisé comme extension du signe phonétique de l'allongement. Il représente tous les phénomènes reliés à l'hésitation: les *e...* les reprises de syllabes et les faux départs.

Bien sûr, il faut un certain temps pour acquérir le réflexe d'écrire: «il-y-a», «quelqu-un» ou «ça-fait-que» et pour mémoriser l'orthographe du lexique non standard, mais dans l'ensemble, ces conventions ont été bien respectées par les transcripteurs et correcteurs. En utilisant régulièrement les textes pour des études axées sur le discours, on découvre que la ponctuation est probablement l'élément le moins fiable des transcriptions, les étudiants ayant eu tendance à confondre les pauses et les baisses d'intonation.

### 3.3 L'aménagement du corpus pour l'étude du back-channel<sup>26</sup>

Les consignes concernant la délimitation des tours de parole ont sans doute été très floues puisque nous n'avons pas imaginé l'ampleur du problème. En effet, dans la conversation, la distinction entre un tour de parole et un signal de coopération (back-channel) est très ténue. Comme nous l'avons noté précédemment, les signaux de back-channel devaient être transcrits entre chevrons, mais nous n'avons pas donné de critère précis pour les distinguer des prises de parole véritables. C'est au transcripteur qu'est revenue la tâche de noter chaque manifestation sonore de l'interviewé selon l'une ou l'autre présentation (retour à la ligne ou chevrons), suivant son intuition. En entreprenant son étude sur le back-channel, Marty Laforest a été confrontée à la représentation des deux phénomènes dans les transcriptions. Après avoir sélectionné un sous-corpus de deux sections d'entrevue pour onze informateurs, elle a restructuré les transcriptions sur micro-ordinateur de façon à pouvoir cerner son objet d'étude.

La réorganisation du corpus consiste donc, pour l'étude du back-channel, à «défaire» la préanalyse, de manière à ce qu'un regard «vierge» puisse être posé sur les interventions des deux locuteurs. Pour ce faire, toutes les interventions insérées entre chevrons dans le corps du texte sont renvoyées à la ligne, c'est-à-dire traitées graphiquement comme des tours de parole. Les interventions longues, où des segments entre chevrons étaient insérées, se trouvent du coup morcelées en plusieurs interventions. Toutes ces interventions sont ensuite numérotées. Le premier nombre représente le locuteur: 1 pour l'intervieweur, 2 pour l'interviewé, 3, 4... pour chaque participant. Le second nombre identifie le numéro de l'intervention: les interventions de chaque locuteur sont présentées indépendamment de celles des autres locuteurs, selon leur ordre d'émission, ce qui signifie que l'interviewé peut en être à sa trentième intervention (2.30) lorsqu'un participant émet sa première intervention (4.1). Cette numérotation permet d'observer la succession des contributions de chaque locuteur. Elle a également

<sup>26</sup> Cette section a été préparée par Marty Laforest, dont la thèse de doctorat porte sur le back-channel.

l'avantage d'indiquer le nombre d'interventions de chacun, ce qui est particulièrement utile quand des locuteurs autres que les deux principaux participent à la conversation.

Le rire a posé un problème particulier. En écoutant les bandes, on constate très souvent que le rire signalé entre parenthèses peut avoir été émis par le locuteur, l'interlocuteur ou les deux. Tous les rires ont donc été minutieusement écoutés puis attribués à leurs auteurs et traités comme toute autre intervention. Si le locuteur seul riait, le rire était laissé entre parenthèses dans le corps de son intervention. Si un ou plusieurs interlocuteurs riaient, le rire était indiqué pour chacun comme une intervention (exemples 3.2 et 3.3).

(3.2) (Transcription originale)

2. Tu voles plUs?
4. Bien non.
2. OK. (rire) Bien en tous cas té: 2'84 p. 51-52

(3.2') (Transcription réorganisée)

- 2.25. Tu voles plUs?
- 4.4. Bien non.
- 2.26. OK.
- 1.23. (rire)
- 3.1. (rire)
- 2.27. Bien en tout cas té:

(3.3) (Transcription originale)

2. (...) Peut-être: l'art d'être un bon grand-père. (rire)
1. C'est pour bientôt? 104'84 p. 21

(3.3') (Transcription réorganisée)

- 2.40. Peut-être: l'art d'être un bon grand-père.(rire)
- 1.41. (rire) C'est pour bientôt?

Les chevrons ont été conservés. Ils serviront à comparer l'évaluation quantitative du phénomène du back-channel à celle du transcripteur, probablement plus intuitive mais forcément fondée sur un ensemble de critères plus ou moins conscients<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Les premiers résultats de cette étude semblent démontrer une assez grande concordance entre ce que le transcripteur et l'analyste ont identifié comme étant des back-channels. Par contre, plusieurs énoncés identifiés comme des tours de parole par le transcripteur ont été classés comme des signaux back-channels par

Les derniers réajustements concernent certaines modifications à la ponctuation qui tient compte d'avantage du découpage mélodique. Les pauses de plus de trois secondes ont été notées par les barres obliques. Finalement, les paroles chevauchées sont soulignées. Après toutes les réorganisations, les transcriptions se présentent comme suit:

(3.4) 2.21. C'est sûr que j'étais capable de me laver à neuf ans.

Mais si on me le montre pas, si on en a pas de savon chez nous, si ma mère se lave pas, si mon père se lave pas, que mon père est tout le temps saoul, ils le savent pas eux-autres. B. (le directeur) il a jamais, cherché à savoir pourquoi j'étais de même. Moi aujourd'hui je suis capable. Ils ont déjà arrivé ici' puis dire "Un-tel il a volé de l'argent." "Que je te voies' jamais le traiter de voleur. Toi tu en as des trente sous dans tes poches peut-être que lui c'était le premier qu'il voyait. T'es tu demandé pourquoi il a volé?"

1.22. <humhum>

2.22. Je suis pas d'accord avec les voleurs qui volent puis qui volent puis qui volent. Mais il-y-a: ts: il-y-a: c'est la première fois si on se demanderait toujours la première fois que ça arrive, "pourquoi". (A son fils) Tu as volé ici' toi? Qu'est-c'est- j'ai fait'?

4.1. Tu m'as averti.

2.23. Oui. Je t'ai demandé pourquoi tu volais?

4.2. Oui.

2.24. J: On l'a trouvé pourquoi.

4.3. Qui.

2.25. Tu voles plUs?

4.4. Bien non.

2.26. OK.

1.23. (rire)

3.1. (rire)

2.27. Bien en tout cas, té: Puis: Fait-que quand que ça t'arrive ça une fois par semaine. Tu veux plUs aller à ' école. Parce-que le: le: le directeur il fait son devoir lui le vendredi en te montrant. Mais la balance de la semaine c'est les autres élèves, les premiers de classe qui se chargent de te rappeler le devoir du directeur.

l'analyste. Il est probable que le transcripteur ait eu des réticences à classer comme des back-channels des énoncés plus longs, même s'ils fonctionnent comme des signaux de coopération.

1.24. <humhum>

2.28. Puis là ils te mettent dans un coin (2'84, p. 51-52)

La réorganisation du corpus telle qu'illustrée ci-haut n'est qu'une présentation différente du texte des transcriptions. Afin de voir dans quelle mesure les interventions de l'interlocuteur brisent ou non la linéarité des paroles du locuteur, les interventions ont été représentées graphiquement. Les premiers et les derniers mots de chaque intervention de l'intervieweur et de l'interviewé ont été placés côte à côte sur une rangée; cela permet de voir si on peut relier en un tout, les interventions du locuteur et les lire (en colonne) les unes à la suite des autres comme une suite cohérente<sup>28</sup>. On dispose en même temps de toutes les émissions voco-verbales de l'interlocuteur, là où elles se situent. L'exemple qui suit illustre cette disposition.

Tour	n. de mots	Texte	Tour	n. de mots	Texte
1.36	12	Est-ce-qu'il y a (...) vous aimez suivre?	2.36	55	Oui il-y-a déjà eu (...) de soi tu-sais.
1.37	1	<humhum>	2.37	40	J'étais très (...) pratique oratoire tu-sais.
1.38	14	Humhum. Mais maintenant (...) temps c'est ça?	2.38	17	Juste les cours (...) doit suivre tu-sais.
1.39	19	Mais est-ce-qu'il (...) vous aviez le temps?	2.39	30	Ah bien oui (...) général c'est évident.
1.40	1	<humhum>	2.40	8	Peut-être: (...) grand-père. (rire) (#S7)
1.41	4	(rire) C'est pour bientôt?	2.41	10	Ah mon-dieu je le suis ça fait dix ans.
1.42	4	<Ah bon bon bon>	2.42	7	Je suis rendu au troisième tu-sais.
1.43	1	<OK>	2.43	9	Non c'est pour rire que je dis ça.
1.44	7	(rire) Je pensais que ça s'en venait.	2.44	13	C'est: c'est très (...) c'est: c'est: (rire)
1.45	1	Qui?	2.45	52	Mes filles me (...) tu es parti." (rire)
1.46	4	(rire) C'est moins difficile.	2.46	5	C'est ça tu-sais.
1.47	1	<humhum>	2.47	1	Hum.

(104'84 p. 20-21)

Dans cet exemple, on observe que certaines interventions de l'intervieweur (1.37, 1.40, 1.42, 1.43, 1.44, 1.45) ne font pas progresser la conversation du point de vue informatif; elles sont des manifestations de coopération et pourront être retenues comme back-channel si elles correspondent à la définition qui en sera donnée dans la recherche. Il est intéressant d'observer que sur ces six interventions, quatre avaient été identifiées comme des back-channels par le transcripateur, les deux autres ayant été considérées comme des tours de parole. La réorganisation proposée permet donc une première évaluation du type de contribution que l'intervieweur apporte au discours de l'interviewé, ainsi qu'une visualisation immédiate de la perception du transcripateur.

<sup>28</sup> Cette lecture n'est possible, cependant, que lorsqu'on peut mettre en parallèle le texte complet.

#### 4. L'ENTREVUE

À travers le détail des nombreuses manipulations effectuées sur l'impressionnante masse de données que constitue notre corpus, deux thèmes apparaissent comme des leitmotivs: comparabilité et accessibilité. D'un côté, l'uniformité des conventions de transcription, l'homogénéité de la présentation des entrevues transcrites et le répertoire général des formes produites favorisent la comparaison des données; de l'autre, la simplicité des codes inscrits dans les transcriptions et le regroupement des informations sociales sur les locuteurs et des renseignements sur le déroulement des entrevues rendent le corpus facile d'accès.

L'appréciation du degré de conformité de la représentation transcrite du discours avec sa version orale restera toujours dépendante des intérêts de l'utilisateur des transcriptions. À cet égard, il est plutôt réjouissant de constater que grâce à des instruments comme le micro-ordinateur, il est possible de compenser certaines lacunes des transcriptions en modifiant leur présentation ou en les corrigeant à loisir. L'aspect le plus innovateur de tout notre travail de gestion des données réside probablement dans la possibilité de modifier la représentation écrite des entrevues selon les exigences de la recherche.

En 1971, l'équipe Sankoff-Cedergren a opté pour l'entrevue semi-dirigée afin «d'obtenir des enregistrements de bonne qualité dans une conversation informelle» (Sankoff *et al.* 1976: 112). L'efficacité de cette méthode d'enquête pour l'analyse de la variation et du changement linguistique réside dans le fait qu'elle permet d'obtenir une quantité importante de données sur le parler d'un seul locuteur dans un contexte où son identité est clairement établie et où le cadre et les thèmes de la conversation sont maîtrisés, conditions propices à la comparabilité des entrevues entre elles. Vu l'orientation essentiellement comparative de notre recherche de 1984, le choix de la même méthode d'enquête que nos prédécesseurs s'est imposé.

La plupart des entrevues de 1984 (69 sur 72) se sont déroulées, tout comme celles de 1971, au domicile de l'informateur. L'interviewé n'était pas toujours seul au moment de l'enregistrement et l'effet de la participation occasionnelle ou active d'autres personnes à la conversation est difficile à cerner. Le degré de participation des tierces personnes est d'ailleurs variable d'une entrevue à l'autre.

En 1971, pour 44 des 120 enregistrements (37 %), divers membres de la famille interviennent de façon ponctuelle sans participer activement à la conversation; c'est le cas également pour 24 des 72 entrevues (33 %) de 1984. Il arrive qu'une tierce personne, généralement le conjoint de l'interviewé, participe activement à l'ensemble de l'interaction; cette situation se présente dans 21 entrevues de 1971 (18 %) et dans 12 entrevues (17 %) de 1984. Plus rarement (dans cinq cas en 1971 [4 %] et dans sept en 1984 [10%]), on constate que deux personnes ou plus de l'entourage de l'interviewé interviennent tout au long de l'entretien. Donc, moins de la moitié des enregistrements de 1971 (50 sur 120, soit 41 %) et de 1984 (29 sur 72, soit 40 %) sont un tête-à-tête entre l'intervieweur et l'interviewé. Dernière précision: 8 des 60 personnes ré-interviewées sont seules avec l'intervieweur lors de leurs deux entrevues.

Il nous apparaît important dans une présentation méthodologique comme celle-ci d'introduire une réflexion sur la situation de communication qui prévaut dans les entretiens et sur les types de recherche pour lesquelles les données recueillies sont particulièrement appropriées. Il importe également de caractériser le contenu des enregistrements, ce qui sera fait dans les dernières sections du chapitre. Cette réflexion est inspirée directement de la conception goffmanienne de l'interaction, qui nous amène à préciser avec lucidité le rapport entre les interlocuteurs sans pour autant laisser croire qu'il s'agit d'une situation dramatiquement contraignante.

#### 4.1 La situation d'entretien

L'entretien, comme tous les actes de communication, a une structure essentiellement dialogique; elle se caractérise cependant par la spécificité du rôle des interlocuteurs. L'intervieweur pose des questions établies d'avance en grande partie; il est mandaté pour le faire et il a appris son rôle. L'interviewé répond aux questions. Il a également reçu un mandat pour le faire et il a accepté de jouer ce rôle. À cet effet, l'intervention suivante d'un informateur est éloquent:

(4.1) Puis ils me posaient des questions. (Référence à l'entretien de 1971) Bon bien envoie'. Procédons. Pose-moi tes questions. (2'84: 1)

Les rôles se maintiennent tout au long de l'entretien qui se termine généralement lorsque l'intervieweur déclare qu'elle est terminée, son mandat étant rempli.

Le mandat de l'intervieweur est de recueillir suffisamment de données de bonne qualité pour répondre aux exigences formulées par les chercheurs. Il doit faire en sorte que l'entretien se déroule bien et jusqu'au bout. Il connaît les stratégies pour bien remplir sa mission puisqu'il reçoit des commentaires sur sa performance et qu'il tient son rôle à plusieurs reprises.

L'interviewé sait qu'il doit répondre aux questions de l'intervieweur. Il connaît les exigences de son rôle même s'il ne le tient qu'une seule fois; dans aucun cas, on n'a demandé «qu'est-ce

que je dois faire?» ou «qu'est-ce que vous attendez de moi?». Même si l'entretien représente une situation de communication inhabituelle pour la plupart des informateurs, elle se rapproche d'autres expériences qu'ils sont susceptibles d'avoir connues telles la participation à un sondage, à un échange avec un représentant du gouvernement ou d'une institution bancaire, etc. On ne demande donc pas à l'interviewé de se soumettre à un exercice totalement étranger à sa connaissance des règles sociales de communication.

L'intervieweur est un auditeur idéal dans la mesure où son rôle l'oblige à encourager l'interviewé, à le relancer ou à l'approuver. De cette attitude dépend la bonne marche de l'entretien. De son côté, l'interviewé doit fournir les informations que l'intervieweur sollicite, sans jamais recevoir d'informations équivalentes en échange.

Le lien qui se crée entre l'intervieweur et l'interviewé est momentané et ne peut que très difficilement déboucher sur des contacts personnels ultérieurs: l'interviewé raconte unilatéralement plusieurs aspects de sa vie, de ses goûts et de ses croyances; dans la vie courante, il est plutôt rare que lors d'une première rencontre, un individu ait à (ou veuille) se présenter ainsi. Cela contribue à indiquer que les interlocuteurs ont joué un rôle social et non un rôle personnel.

Si la situation qui prévaut est la même pour toutes les entretiens, la nature des rapports établis lors de cet acte de communication varie: Une jeune étudiante n'«impressionne» pas un individu âgé, professionnel, bien établi et sûr de lui, contrairement à ce qui se passe lorsqu'elle interviewe une femme de son âge, peu scolarisée et qui parle rarement à une universitaire. Inversement, certains informateurs, de par leur personnalité ou leur cheminement, peuvent impressionner, voire même ébranler ou choquer l'intervieweur. Il est donc essentiel de considérer le rapport d'affinité qui s'installe lors de l'échange puisqu'il contribue substantiellement à faire de chaque entretien une entité spécifique.

#### 4.2 Les données obtenues par l'entretien semi-dirigé

Dans les tout premiers écrits de Labov, nous retrouvons une préoccupation méthodologique constante: celle d'accéder au parler

spontané dans le but d'analyser la variation et le changement. S'il privilégie l'entrevue semi-dirigée parce qu'elle permet d'assurer une excellente qualité sonore des enregistrements et d'obtenir des données comparables, Labov insiste sur le fait qu'elle doit se dérouler dans des conditions propres à neutraliser le caractère inhabituel de la situation. L'attitude de l'intervieweur, les thèmes abordés et le cadre physique de l'entrevue sont autant d'éléments qui favorisent l'émergence de la langue spontanée. A ce sujet, les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren écrivent:

Les interviewers tentaient toujours de recréer une atmosphère de détente entre eux et l'interviewé surtout lorsque ce dernier était quelque peu intimidé par le magnétophone. Ils encourageaient les autres membres de la famille à demeurer dans la pièce et à participer à la discussion (Sankoff *et al.* 1976:112)

Il revient donc aux chercheurs de prévoir une approche qui favorise l'émergence d'un langage spontané, notamment en assouplissant tout le côté rigide de l'entrevue: la banalisation du matériel d'enregistrement, l'attitude ouverte des intervieweurs et l'intérêt réel qu'ils portent à l'informateur y contribuent grandement.

S'il est vrai que l'entrevue semi-dirigée ne donne pas vraiment accès au vernaculaire, le style qu'elle engendre peut être qualifié d'informel. L'interviewé est soumis à un minimum de contraintes en ce sens qu'il n'est pas tenu à la vérité; il peut donc orienter son discours comme il le souhaite et présenter une image de lui-même qui le satisfait. Sur le style des entrevues de 1971, on lit dans Sankoff *et al.* (1976:113):

Nous avons été frappés par le fait que les répondants discutaient très ouvertement de leurs opinions et de leurs expériences. Plusieurs d'entre eux ont tenté d'impressionner l'interviewer à divers moments et de différentes façons (y compris par l'emploi de formes linguistiques marquées "plus polies" ou "plus formelles"), mais de telles stratégies se manifestent dans la plupart des genres d'interaction.

Dans le corpus Sankoff-Cedergren tout comme dans le corpus de 1984, on observe que plusieurs locuteurs font, pendant l'entrevue,

une véritable performance verbal: faisant preuve d'une grande habileté d'expression, ils intègrent différents genres discursifs et utilisent des procédés rhétoriques très diversifiés. Certains informateurs recourent à des narrations, des anecdotes, des argumentations et à plusieurs procédés stylistiques de mise en évidence pour présenter leurs points de vue; d'autres s'en tiennent plus étroitement au cadre du modèle question-réponse et manifestent un moins grand enthousiasme à raconter ou à argumenter. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce fait, notamment la personnalité, l'état d'esprit, la disponibilité de l'informateur au moment de l'entrevue. Cependant, comme nous le verrons au chapitre 5, aucune caractéristique sociale ne permet d'expliquer la différence d'attitude entre les informateurs. Au contraire, elle s'explique surtout par le type de rapport qui s'installe entre l'intervieweur et l'interviewé, qu'il s'agisse d'affinités, de séduction, de complicité, ou, au contraire, de distance, de méfiance d'indifférence.

La limite la plus évidente des corpus constitués d'entrevues apparaît au moment de l'analyse de l'interaction verbale. La fixité des rôles et l'absence de familiarité entre les interlocuteurs ont des répercussions sur l'organisation et le contenu de la conversation. D'un point de vue interactif, l'entrevue se démarque de diverses façons de la conversation à bâtons rompus: il n'y a pas de lutte pour la parole et cela se confirme par le peu de chevauchements ou de ruptures. D'un point de vue pragmatique, la surabondance de questions de la part de l'intervieweur par rapport à leur quasi-absence chez l'interviewé n'est que la manifestation la plus évidente de la contrainte de l'entrevue sur la formulation d'actes illocutoires spécifiques. Les requêtes, les ordres, les marques d'agressivité verbale sont donc plutôt rares. Par contre, on obtient souvent de très longues constructions discursives comprenant plusieurs types de discours et des glissements de thèmes à l'intérieur d'un même tour de parole, constructions qui ne pourraient être recueillies en aussi grand nombre dans un aussi court laps de temps d'enregistrement de conversation à bâtons rompus. Les entrevues représentent donc surtout un instrument idéal pour l'analyse de la structure monologique.

L'entrevue telle qu'on la conçoit en sociolinguistique ne constitue pas une enquête à proprement parler. L'intervieweur a pour objectif principal d'amener le locuteur à s'exprimer; c'est pourquoi il l'incite à développer un sujet en évitant de l'interrompre et en manifestant

son intérêt par une série de sous-questions. Ainsi, par exemple, sur le thème des changements survenus dans les activités d'une femme au foyer, l'intervieweur a encouragé l'informatrice à poursuivre de la façon suivante:

- (4.2) (L'interviewée raconte qu'elle garde des enfants)
1. Avec les trois enfants que vous avez eus, trouvez-vous ça dur encore?
  2. (Réponse de 14 lignes qui se termine sur le fait que son fils est un oiseau de nuit)
    1. Oui. Puis il a tu toujours été comme ça?
    2. (2 lignes)
      1. Bien: c'est celui qui est sur le chômage ça?
      2. Ah oui.
      1. Il a le temps un peu
      2. (3 lignes)
        1. Oui. Puis ça implique que vous avez des frictions avec eux-autres un peu.
        2. (1 ligne)
          1. Vous avez des problèmes, ils vous causent des problèmes?
          2. Ah oui. (10 lignes)
            1. Mais ça a dû être dur, être poignée quasiment du jour au lendemain avec trois enfants, toute seule puis une dépression en plus, ça devait être dur?2. (8 lignes) (15'84: 17-18)

Cet échange se poursuit encore pendant plusieurs minutes, durant lesquelles il est question de la garde des enfants, de la maladie et de la difficulté de travailler à l'extérieur pour une femme seule avec enfants. L'intervieweur agit souvent comme n'importe quel interlocuteur qui s'intéresse aux propos de l'informateur, sauf qu'il émet rarement une opinion, se contentant de relancer son interlocuteur au moyen de questions et de commentaires.

Il nous importait que les entrevues se déroulent sur le mode d'une conversation banale qui ne mette pas en jeu des mécanismes d'auto-surveillance. Certes, l'enregistrement de conversations à bâtons rompus entre locuteurs qui se connaissent bien aurait donné une image plus précise du vernaculaire des locuteurs, mais cette approche comporte des inconvénients majeurs: outre le fait que la présence du magnétophone et l'attention que cette présence demande de la part d'au moins une des personnes présentes, il faut enregistrer une plus longue période d'échange pour obtenir la même quantité de parole qu'en entrevue. De plus, la nature des rapports entre des locuteurs familiers étant tout aussi variables que le cadre de leurs

interactions, il est très difficile de s'assurer de la comparabilité des données ainsi obtenues.

#### 4.3 Rappel du contenu des entrevues en 1971

Mises à part quelques remarques énoncées dans le texte méthodologique présentant le corpus, les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren ont accordé assez peu d'importance à la description du questionnaire et de la situation d'entrevue. En signalant que des prétests avaient permis de mettre au jour des «sujets intéressants susceptibles de provoquer chez les répondants des commentaires spontanés et prolongés» (Sankoff *et al.* 1976: 113), ils mettent bien en évidence le peu d'importance accordée au contenu. En définitive, le questionnaire a été élaboré dans le but avoué d'obtenir, dans un temps relativement court, suffisamment de parole spontanée pour permettre la réalisation d'analyses de variables sociolinguistiques.

La structure des entrevues de 1971 est la suivante:

- en première partie, les enquêteurs posent des questions d'ordre sociographique sur la famille de l'informateur (incluant les parents, les grands-parents et la famille du conjoint);
- en seconde partie, l'entrevue proprement dite comporte une série de questions générales et ouvertes sur le thème «Vie et coutumes à Montréal». Les principaux thèmes abordés sont les changements survenus à Montréal, l'éducation, les fêtes et la tradition, la famille, la religion. Des sujets d'actualité comme le mariage des prêtres, la Crise d'octobre ou les minijupes sont inclus dans le questionnaire. À la fin de cette section, les intervieweurs abordent sous différents angles, le sujet, épineux à l'époque, de la langue au Québec;
- en dernier lieu, l'informateur lit un court texte qui incorpore diverses variables phonologiques du québécois.

La consigne donnée aux intervieweurs était d'encourager l'informateur à parler, ce qui leur donnait toute la latitude pour «poser des questions qu'ils jugeaient à propos tout en n'étant pas forcés de poser toutes les questions de la liste» (Sankoff *et al.* 1976: 113). Ils devaient toutefois s'assurer d'obtenir tous les renseignements d'ordre sociographique prévus dans le questionnaire et faire en sorte que les questions sur la langue soient abordées.

La préoccupation que les chercheurs manifestent à propos des renseignements sociographiques s'explique par la nécessité de bien identifier les caractéristiques sociales des locuteurs de manière à les mettre en corrélation avec l'emploi de certaines variantes. Les préoccupations relatives à la langue s'expliquent de la façon suivante:

- la situation linguistique du Québec au début des années 70 favorise la production d'un discours nationaliste articulé autour de la qualité de la langue et de la position des francophones face aux anglophones dont l'impact sur la communauté doit être évalué;
- à cette époque, l'émergence de recherches sur les attitudes face à la langue permet d'envisager la prise en compte des attitudes parmi les facteurs qui influencent le comportement linguistique.

C'est donc par le biais des attitudes face à la langue que se manifestent les premiers intérêts pour le contenu des entrevues.

#### 4.4 Structure des entrevues de 1984

Du questionnaire de 1971, celui de 1984 a retenu certains grands thèmes comme la vie de quartier, l'école, le travail et la situation linguistique du Québec. Non seulement l'intérêt pour les attitudes des locuteurs se manifeste toujours dans les questions posées en 1984, mais il constitue le fil directeur de l'ensemble de l'entrevue. Davantage axé sur l'individu et sa trajectoire que sur l'actualité, le questionnaire de 1984 sollicite des locuteurs qu'ils évaluent les changements survenus dans leur vie plutôt que des opinions générales.

L'entrevue s'articule autour de deux questionnaires<sup>29</sup>. Le questionnaire général comprend quatre sections correspondant aux thèmes de la résidence, de l'occupation, de la scolarité et de la langue. Le second porte sur les goûts de l'informateur. Dans le questionnaire général, les questions, regroupées par thème, sont accompagnées de commentaires, mises en situation et sous-questions permettant à l'intervieweur de s'adapter aux informateurs ou de les amener à développer certains aspects. Le questionnaire sur

<sup>29</sup> Ces questionnaires se trouvent à l'annexe 6.

les goûts prend une toute autre forme: les questions sont courtes, précises et ne comportent aucune sous-question.

Les intervieweurs ont participé à l'élaboration des questionnaires; il importait en effet qu'ils se sentent à l'aise avec les questions puisque, contrairement au guide d'entrevues de 1971 qui proposait des thèmes de discussion susceptibles de relancer une conversation moribonde, nous tenions à ce que toutes les questions prévues pour les entrevues de 1984 soient posées<sup>30</sup>.

#### 4.4.1 Le questionnaire général

Pour chaque thème abordé dans le questionnaire général, nous avons prévu des questions incitant l'informateur à retracer et à évaluer sa trajectoire sociale, et à faire part de ses aspirations. À partir du récit de faits comme un changement de résidence, d'emploi ou un retour aux études, nous avons invité l'informateur à commenter les changements survenus en détaillant les aspects les plus satisfaisants ou les plus décevants. En nous assurant que les quatre thèmes majeurs du questionnaire étaient abordés, nous voulions rendre le plus homogène possible le contenu des entrevues tout en obtenant des indications significatives sur la trajectoire personnelle de chaque individu.

##### La résidence

Les questions portant sur ce thème sont centrées sur les déménagements effectués et anticipés de façon à faire ressortir le degré d'identification de l'informateur à son quartier:

- Qu'est-ce qui vous a amené dans ce quartier-ci?
- Qu'est-ce qui vous plaît le plus?
- Êtes-vous satisfait de ce changement par rapport au logement, aux voisins, au quartier?
- Y a-t-il un endroit où vous ne voudriez pas vivre?

<sup>30</sup> Il a fallu user de persuasion pour convaincre les étudiants qu'une question comme «Qu'est-ce qu'il y a eu de plus marquant dans votre vie au cours des quinze dernières années?» placée en fin d'entrevue ne serait pas jugée trop indiscrette par les interviewés. Aussitôt les enregistrements commencés, ils ont constaté que les gens sont souvent disposés à raconter à des étrangers des choses qu'ils livreront moins spontanément à leur entourage.



Le secteur de résidence et le type d'habitation est un indice assez significatif de la place occupée dans la structure sociale puisqu'on retrouve une certaine homogénéité socio-économique dans les quartiers en milieu urbain. Au-delà de cette observation superficielle, il est important de savoir si un individu se reconnaît dans son environnement géographique afin de bien comprendre sa trajectoire personnelle.

### L'occupation

Les questions relatives à ce thème suscitent des commentaires évaluatifs sur les changements d'occupation ou d'employeur survenus depuis 13 ans. Afin d'élargir la notion d'occupation aux tâches non rémunérées, nous avons inclus des questions concernant le travail domestique et les changements qui ont pu survenir à ce niveau, notamment par rapport à la répartition des tâches ménagères:

(Si l'informateur a changé d'emploi) Dans l'ensemble, considérez-vous que ces changements ont été pour le mieux?

Souhaitez-vous conserver cet emploi?

Est-ce que vous avez ressenti la crise économique dans votre milieu de travail?

(Si l'informateur est au foyer) Trouvez-vous qu'il y a eu des changements dans votre vie domestique?

Est-ce qu'il vous arrive d'avoir des discussions sur le travail de maison avec des amis qui travaillent à l'extérieur?

L'occupation est un indicateur important de la position sociale qui influence le comportement linguistique de façon différente d'autres indicateurs comme le revenu ou le lieu d'habitation. Certains emplois, qui ne sont pas nécessairement les plus hauts dans la hiérarchie des occupations, demandent une assez grande compétence linguistique. Le dépouillement des réponses de cette partie du questionnaire a permis d'effectuer le classement des locuteurs selon l'occupation et d'établir l'échelle de mobilité socioprofessionnelle qui est présentée au chapitre 2.

### La scolarité

Les questions sur la scolarité ont permis de mettre à jour nos données en ce qui concerne les locuteurs qui étaient encore aux études en 1971. En plus de solliciter des précisions sur le niveau de

scolarité atteint, nous avons voulu connaître la valeur accordée à l'instruction en demandant par exemple:

Trouvez-vous que vos études vous ont bien préparé pour votre travail? Dans la vie?

Trouvez-vous que vous êtes allé dans de bonnes écoles?

Serez-vous ou êtes-vous exigeant pour vos enfants par rapport à l'école?

Une série de questions porte également sur les cours suivis en dehors du système académique: cours de culture (piano, dessin), cours de sport (judo, hockey) ou cours de formation personnelle (cours de personnalité, de présentation de soi).

Le niveau de scolarité a été, dans plusieurs études sociolinguistiques, un facteur explicatif de la variation mais, comme nous l'avons vu au chapitre 2, la scolarité exprimée en nombre d'années d'école doit être contextualisée selon les époques avant d'être incorporée dans une échelle hiérarchique. Dans les commentaires des informateurs sur ce thème, on trouve parfois des indications précieuses en vue d'un classement du niveau de scolarité, commentaires du type: «dans ce temps-là, il n'y avait pas d'autre préparation pour telle profession».

Les réponses aux questions sur l'occupation et la scolarité ont déjà permis de procéder à des classements importants pour la caractérisation sociale de notre échantillon de locuteurs. Le dépouillement des réponses sur le thème de la résidence ou de la formation anticipée pour les enfants conduira, nous l'espérons, à un classement de leurs aspirations.

### La langue

C'est certainement dans l'élaboration des questions sur la langue que nous sommes restés le plus près possible du questionnaire des entrevues de 1971 en vue de permettre des études sur les changements d'attitude des locuteurs montréalais. Tout comme en 1971, nous avons donc amené les locuteurs à émettre des jugements sur la langue parlée au Québec, sur les particularités régionales et sur le contact avec l'anglais. Toutefois, entre 1971 et 1984, la loi 101 faisant du français la langue officielle du Québec est entrée en vigueur et elle a eu des répercussions sur la perception de la langue, des autres groupes ethniques et de la société québécoise en général.

Aussi, nous avons demandé aux personnes interviewées si la loi 101 avait changé des choses dans leur vie, dans leur travail et dans leurs contacts avec les autres.

Ces questions peuvent amener des discussions sur la qualité de la langue (bien parler, mal parler), sur l'influence de l'anglais (anglicismes, bilinguisme) ou sur la situation économique (importance de l'anglais dans le monde du travail).

Les questions sur la langue, dont voici des exemples, forment le dernier bloc du questionnaire général:

Est-ce que vous croyez qu'à Montréal, tout le monde parle de la même façon?

Est-ce que les gens de votre entourage parlent comme vous? vos parents? vos enfants?

Pourquoi, selon vous, les gens parlent-ils différemment les uns des autres?

Est-ce que la façon de parler des gens peut aider ou nuire à se trouver du travail?

Cette dernière question est suivie d'une question de transition:

Est-ce que selon vous, la façon de s'habiller peut nuire ou aider à trouver du travail?

La quantité d'entrevues où l'informateur lie spontanément les habitudes linguistiques et les habitudes vestimentaires dans ses évaluations sociales montrent bien l'à propos de cette question.

#### 4.4.2 Le questionnaire sur les goûts

La seconde partie de l'entrevue s'articule autour d'un questionnaire portant sur les goûts et les activités de l'informateur. Les questions de cette section sont précises et incitent à répondre brièvement. Nous avons interrogé l'informateur sur ses habitudes de consommation de biens culturels (radio, télévision, cinéma, lecture de journaux, pratique de sports) ou de biens matériels (alimentation, consommation de vin, priorité d'achat d'articles de maison).

Certains de ces sujets — radio, télévision, journaux, lectures — ont une incidence sur les attitudes linguistiques. Cela ressort quand on demande pourquoi l'informateur préfère tel poste de radio plutôt que

tel autre, pourquoi il achète tel journal. Par ailleurs, les goûts des individus sont un indice dont nous voulons tenir compte comme éléments sociosymboliques permettant de mieux caractériser les sous-groupes de notre échantillon.

Ce questionnaire a également été adapté en fonction de la situation de l'interviewé, notamment en ce qui concerne les jeunes. Pour eux, par exemple, la question: «Est-ce que c'est important pour vous votre décor (ce que vous avez dans la maison)?» était remplacée par: «Vos parents vous laissent-ils décorer votre chambre comme vous le voulez? Y a-t-il des restrictions?».

En 1984, les intervieweurs avaient comme mandat de poser toutes les questions et de faire en sorte que l'informateur s'exprime aisément. Ce qui caractérise ce questionnaire — et par conséquent les données du corpus —, c'est que toutes les questions sont orientées vers le locuteur: il ne s'agit pas de décrire une situation de changement dans le voisinage, par exemple, mais de cerner comment le locuteur a vécu ce changement et comment il l'interprète.

Tel qu'il a été conçu, le corpus de 1984 est constitué de données linguistiquement comparables à celles de 1971 en termes de quantité et de représentation des variables du français montréalais dans le parler des locuteurs. Par rapport au contenu, les grands thèmes de l'éducation, de l'occupation, de la résidence et de la langue sont abordés dans les deux entrevues. La plus grande importance attachée au questionnaire en 1984 a pour résultat que du point de vue discursif et pragmatique, les entrevues présentent plus d'unité et sont plus serrées.

#### 4.5 La rencontre intervieweur — interviewé

En 1971, les intervieweurs se sont présentés à l'improviste chez l'interviewé alors qu'en 1984, un rendez-vous avait été préalablement fixé par téléphone. Toutefois, pas plus en 1984 qu'en 1971, l'informateur n'a eu la possibilité de se préparer, ignorant les questions qui lui seraient posées à l'entrevue. De toute manière, nous croyons que la prise de contact par téléphone, puis par lettre, ainsi que le rendez-vous fixé par téléphone constituait la seule façon

éthiquement acceptable de rejoindre les informateurs de 1971 sans les brusquer.

Les informateurs sont entrés en contact avec un ou l'autre membre de l'équipe en deux ou trois occasions. Le premier contact a permis de situer la recherche actuelle et de rappeler l'entrevue de 1971. Pour certains, ce souvenir était très vif, pour d'autres, il était plutôt vague, et quelques individus ne s'en souvenaient absolument pas. Après l'acceptation de principe, il est arrivé que des informateurs soient contactés à nouveau<sup>31</sup> dans le but de fixer le rendez-vous pour l'entrevue. Le moment de l'entrevue constitue le dernier contact entre l'informateur et l'équipe de recherche.

Inévitablement, à l'arrivée de l'intervieweur, la surprise se manifeste de part et d'autre. Les «cinq premières minutes», moment que Goffman a identifié comme capital, sont souvent marquées par l'installation: on se présente, on se salue et, en même temps, on cherche un endroit «tranquille» et une prise de courant. Cette partie de la rencontre n'est généralement pas enregistrée, mais, à quelques reprises, on entend la fin de cette section sur l'enregistrement. L'intervieweur en profite pour se présenter, expliquer son travail<sup>32</sup> et «briser la glace».

L'entrevue proprement dite se déroule comme toute entrevue. Étant donné que l'informateur porte un micro, il est condamné à rester sur place. Il répond aux questions et se conforme à son rôle, tout comme l'intervieweur.

À la fin de l'entrevue, les interlocuteurs retrouvent leur mobilité et un rôle plus ordinaire. Lorsque le magnétophone est débranché, que les outils de travail sont rangés, on clôt l'entretien. Dans certains cas, il se poursuit sous forme de discussion, en faisant référence à l'entrevue. Lors des salutations, certains informateurs ont formulé le

<sup>31</sup> Lorsque cela n'avait pas été fait lors du contact initial.

<sup>32</sup> La consigne donnée aux intervieweurs était de présenter leur tâche comme un travail d'été qui leur permettait de gagner un peu d'argent. Ils se disaient peu informés de ce que les chercheurs projetaient d'analyser et avouaient une vague connaissance du fait qu'une entrevue avait été réalisée 13 ans auparavant. Par cette stratégie, ils évitaient d'avoir à fournir des explications sur le caractère linguistique de l'étude.

souhait de rester en contact avec l'intervieweur, mais dans aucun cas, des relations se sont poursuivies.

Les fiches que les intervieweurs devaient remplir après chaque entrevue sont éloquentes. Les commentaires sur l'accueil que l'informateur a fait à l'intervieweur, l'entrée en matière de l'entrevue ou la fin de celle-ci, le temps qui s'est déroulé entre la fin de l'enregistrement et le départ de l'intervieweur sont autant d'indices du rapport entre les interlocuteurs. En voici quelques illustrations:

«Après l'entrevue, nous avons pris une collation (l'informateur, son amie et moi) et nous avons parlé de ce que j'ai envie de faire dans la vie, du système monétaire, ils m'ont fait visiter la maison et lire un poème que l'informateur a écrit et fait laminer sur du bois.»

«Lorsque l'intervieweur est arrivé, l'interviewée était en train de manger un sandwich. L'interviewée a demandé à l'intervieweur s'il voulait boire ou manger quelque chose. L'intervieweur a accepté un verre d'eau. Toujours avant de commencer l'entrevue, l'interviewée a dit à l'intervieweur qu'elle avait acheté du café frais et elle lui a demandé s'il en prendrait avec elle pour goûter. L'interviewée a fait chauffer le lait. À la fin de l'entrevue, l'interviewée et l'intervieweur ont mangé de la soupe au poisson, du pain et du fromage.»

«En sortant, il me lance: «à dans treize ans".»

«L'interviewé est venu me chercher au Perrette du village parce que le quartier qu'il habite est un labyrinthe. Il m'a offert un jus avant de commencer. À la fin, l'interviewé m'a fait visiter les chambres de ses enfants. Après le questionnaire, l'interviewé aurait continué à parler des heures et des heures si le temps nous l'avait permis.»

«Avant de commencer l'entrevue, l'interviewé a posé des questions sur le but des interviews. Il a peur que ce soit une étude du gouvernement et parle beaucoup de celui-ci. Il parle ensuite des difficultés financières des étudiants. Durant le changement de cassette, la conjointe de

l'interviewé trouvait que l'entrevue était longue et voulait que nous coupions court à celle-ci. Elle est revenue quelques minutes avant la fin et était très choquée cette fois. Elle déconnecte le magnétophone pendant que l'interviewé répondait à la dernière question. L'interviewé ne portait pas de chemise; le micro a donc été déposé sur la table.»

«L'interviewé a demandé à l'intervieweur s'il pouvait écouter un bout d'enregistrement. Au bout de quelques minutes, l'interviewé a demandé d'arrêter l'appareil. Il trouvait désagréable de s'écouter.»

En lisant l'ensemble des commentaires rédigés par les intervieweurs, on remarque que certaines attitudes sont assez fréquentes: faire visiter la maison, manger ou boire quelque chose, montrer des objets ou des photos dont il a été question pendant l'entrevue. Les discussions sont souvent très générales, mais une tendance à discuter de l'entrevue, de son déroulement ou de son utilité et des buts de la recherche et de ses éventuels résultats se dégage. Les intervieweurs parlent d'eux, ce qu'ils sont ou ce qu'ils font. Les seules marques d'hostilité qui ont pu être notées et ce, dans deux cas seulement, proviennent de ce qu'une tierce personne trouve l'entrevue trop longue. Certains informateurs demandent d'accélérer l'entrevue mais toujours avec une certaine délicatesse.

Ce qui surprend le plus les chercheurs qui consultent pour la première fois un corpus constitué d'entrevues semi-dirigées, c'est l'aisance que l'informateur manifeste au cours de l'entrevue et la facilité avec laquelle il nous livre des éléments de sa vie. Cependant, les informateurs ne réagissent pas de la même façon aux différentes questions. De plus, certains informateurs sont plus volubiles que d'autres. Il est donc important de présenter une vue d'ensemble du comportement discursif des informateurs en tenant compte de la longueur des entrevues et de la dynamique interactive.

## 5. DESCRIPTION DISCURSIVE DES ENTREVUES<sup>33</sup>

Les entrevues de 1984 ont été conçues différemment de celles de 1971, n'étant plus organisées autour de questions ayant comme unique but d'inciter les informateurs à parler. On a cru alors devoir sacrifier les éventuelles interventions longues au profit d'un contenu plus significatif. En réduisant le nombre de questions d'intérêt général, nous croyions que les locuteurs s'en tiendraient plus strictement à la question, ce qui neutraliserait les différences entre les entrevues. Or, on observe une aussi grande diversité en 1984 qu'en 1971, notamment en ce qui a trait à l'écart de longueur entre les entrevues. Les discussions sur la langue et l'éducation sont celles qui ont donné lieu aux discours les plus complexes, dans lesquels se retrouvent de nombreuses narrations, des exemples, des descriptions, des discours rapportés, des argumentations, etc. On peut estimer à près de 100 le nombre des narrations produites en 1971 par les 60 locuteurs ré-interviewés alors qu'il atteint plus de 250 en 1984<sup>34</sup>. Ainsi, que les locuteurs soient invités à s'exprimer sur des questions d'intérêt général comme en 1971 ou qu'on les incite à évaluer leurs expériences personnelles comme en 1984, on aboutit à des résultats comparables quant à la diversité discursive des corpus.

Non seulement les écarts de longueur entre les entrevues correspondent à des différences de volubilité entre les locuteurs, mais ils sont des manifestations d'organisations dialogiques et

<sup>33</sup> Ce texte est le prolongement d'une communication présentée par C. Rains et D. Vincent, «L'émergence de discours monologiques en situation d'entrevue», au colloque NWAV, Montréal, octobre 1988.

<sup>34</sup> En 1971, on avait inclus dans le questionnaire une question que Labov avait identifiée comme particulièrement propre à susciter des narrations. C'était: «Avez-vous déjà failli mourir?». En 1984, c'est dans la section portant sur la résidence qu'une question à visée narrative a été incluse. Il s'agissait de: «Y a-t-il eu un événement particulier dans le quartier au cours des dernières années, comme un feu, un vol ou un gros accident?». En 1971 comme en 1984, ces questions n'ont pas conduit au but visé. En fait, les narrations se trouvent tout au long des entrevues.

discursives différentes. Nous explorerons cet aspect dans ce chapitre en décrivant la structure conversationnelle des entrevues et en examinant le comportement discursif des informateurs et l'émergence des discours monologiques. À la dernière section, nous expliquerons la constitution d'un indicateur de la longueur relative des entrevues, exprimé sous forme de cotes individuelles susceptibles d'être mises en corrélation avec la présence de certains éléments discursifs présents dans les corpus.

## 5.1 La structure conversationnelle des entrevues

D'une façon générale, les entrevues sont organisées selon un modèle conversationnel Q-R: l'intervieweur pose des questions auxquelles l'interviewé répond. L'organisation de la conversation est déterminée par la situation même de l'entrevue; donc, la nature, la structure et la composition des interventions de l'intervieweur et de l'interviewé s'inscrivent dans une dynamique interactive d'opposition entre deux rôles.

### 5.1.1 Les interventions de l'intervieweur

Sachant que son rôle ne consiste pas à obtenir de l'informateur des réponses directes à des questions précises mais plutôt à l'amener à s'exprimer ouvertement et spontanément, l'intervieweur déploie une véritable stratégie d'interview qui comporte les éléments suivants:

- poser une question (relative au questionnaire);
- demander des éléments supplémentaires de réponse à partir de ce que l'interviewé a déjà dit (où? quand? est-ce que c'est arrivé souvent? en connaissez-vous d'autres?);
- contribuer à l'avancement du discours de l'informateur par des commentaires, des suggestions, des synthèses de ce qui a été dit précédemment ou simplement par des signaux back-channel.

L'exemple 5.1 illustre différents types d'interventions caractéristiques du discours de l'intervieweur.

- (5.1) 1. Puis êtes vous satisfait de ce changement là par rapport o:  
à l'endroit où vous restiez avant?  
2. oui  
1. C'est à quel niveau?

2. Bien la tranquillité. Le décor:

1. Dans: bien dans quel sens le décor?

2. Bah le décor, disons ' c'est plus: plus tranquille. Tu-sais, il-y-a des arbres tout ça. Tandis-' ' quartier Rosemont, c'est les maisons collées une ' côté de l'autre: N-importe qui reste là. <Humhum. Là bas bien:> Tu sais pas à qui tu as affaire tu-sais-je-veux-dire: 'Faut t: ' tu: faut ' tu fasses quasiment attention quand tu sors. Moi j'ai pas de problème, parce-' je suis un homme. Mais cé: Les enfants peuvent sortir dehors puis tu sais pas quand est-ce-qu'ils peuvent arriver n-importe quoi, puis: Tandis-' dans le quartier de St-Léonard bien c'est pas la même chose.

1. Puis: Bien le genre de monde qui reste là c'est différent, quoi?

2. Oui. C'est un peu différent. (62'84, p. 1-2)

L'interaction qui précède est caractéristique de la stratégie de relance des intervieweurs: ils formulent une question à partir d'un élément de réponse auquel ils ajoutent une indication.

### 5.1.2 Les interventions de l'interviewé

En regard de la situation de communication imposée par l'intervieweur, les interventions de l'interviewé correspondent de près ou de loin à des réponses. En considérant leur composition discursive et leur rapport à la question, on distingue cinq types de réponses.

Les réponses simples sont des réponses directes à la question. L'ampleur de la réponse dépend de la quantité d'information à donner. Dans l'exemple suivant, la longueur de la réponse dépend du nombre de déménagements que l'informateur a effectués depuis 13 ans. S'il était resté au même endroit, la réponse directe à la question aurait nécessairement été plus courte.

- (5.2) 1. OK. Vous, est-ce-que vous avez déménagé depuis les dix ou quinze dernières années?  
2. Ah oui ah oui. J'ai déménagé d: de la maison paternelle pour me marier, une fois, j'ai habité: dans le Centre-Ville sur la rue St-Mathieu entre de-Maisonneuve puis Ste-Catherine un an, ensuite j'ai déménagé de là: j: à Côte-des-Neiges pour: habiter deux ans là, puis de Côte-des-Neiges, je suis partie à Buffalo New-York pour trois ans, et puis: là ça fait dix mois qu'on est

revenu à Montréal. <Ah OK> Alors on habite Pierrefonds.  
(49'84, p. 1)

Les réponses motivées sont des réponses directes à la question contenant une brève explication ou justification.

- (5.3) 1. Vous personnellement, est-ce-que vous avez déménagé au cours de: depuis les dix ou quinze dernières années?  
2. Depuis dix ans oui. Avant je restais dans le centre-ville. J'ai resté vingt-deux ans à une place j'ai déménagé parce-qu'ils démolissaient, j'ai déménagé au coin de: de Papineau puis boulevard Maisonneuve. J'ai resté seulement deux ans parce-qu'ils démolissaient pour le canal-Dix. Puis après ça ici ça fait: j'entreprends ma dixième année. (77'84, p. 1)

- Les interventions avec glissement contiennent un élément de réponse qui glisse vers un autre thème plus ou moins relié à la question.

- (5.4) 1. Alors vous avez une grande chambre ici puis le salon puis vous avez: d'autres chambres: là?  
2. Oui, une cuisine puis des petites chambres pour le petit. (Il s'allume une cigarette) Même là: notre projet nous-autres c'est faire de la coopérative d'habitation. Plus je le sais pas si vous avez vu? <C'est:> Sur le Grand-Trunk.  
1. Je: j'ai vu beaucoup de constructions: (  
2. Oui sur le Grand-Trunk c'est une co: une coopérative. C'est tout' des maisons <oui> dé: attachées là, semi attachées là: <oui oui>. Hum. Mais excepté sa: s: tu-sais on peut pas les acheter ça c'est à: c'est à louer. Coopérative. <oui> Genre de cottage. (100'84, p. 4-5)

Les interventions complexes sont des réponses qui contiennent un discours complexe, sollicité ou non par l'intervieweur (une narration par exemple).

- (5.5) 1. Mon-dieu par rap: mais par rapport à Montréal pour les voisins là par rapport à St-André  
2. Là à mon: c'était t: on: on vit à-peu-près m: de la même manière on aime à être: à être chacun chez soi. <humhum> On dirait que le: même chez les nouveaux qui viennent d'arriver elle m'a avertie franc et net, je lui souhaité la bienvenue, j'ai dit "Bienvenue sur l'île parce-que vous êtes des nouveaux propriétaires" <humhum> puis tout ça. Elle dit "moi elle dit

madame elle dit j'aime pas que le monde voie dans ma maison, j'aime pas avoir de la visite, j'aime pas ci j'aime pas ça". Elle aimait rien. J'ai dit: "Coudon c: madame vous allez être à su: à votre aise parce qu'on: on: on badre pas les voisins ici". <humhum> Là je me suis privée d'y aller. <oui oui> (rire)  
L'autre voisine qui vient d'arriver celle là ça fait quinze jours seulement <humhum> je lui ai dit quelques mots puis elle est plus sociable un peu. On s'aperçoit tout-suite qui: quand': si le monde est sociable ou non. <oui> Celle ci elle travaille c'est deux travaillants puis ils arrivent le soir "bonjour madame" puis u: elle fait son jardin puis elle me parle: <humhum> c'est plus sociable. Puis ma: ma: mon autre voisine: bien c'est parce- j'ai gardé tous ses enfants, elle a deux enfants puis: <ah oui> puis: de bébé à aller à grand: à bu: à dix ans maintenant, depuis ce temps là que je les garde: souvent souvent. <ah oui> Elle des fois elle sort pour faire <humhum> ses commissions puis tout ça. (108'84, p. 8-9)

Les interventions monologiques sont des interventions généralement très longues, contenant des discours complexes plus ou moins éclatés. Au cours de ces interventions, l'intervieweur soutient l'informateur mais ne contrôle plus la dynamique de l'entrevue.

Si l'on en juge par le comportement de l'intervieweur, il est clair que les réponses directes et simples ne le satisfont pas, à l'opposé des réponses détaillées et des discours complexes. L'intervieweur a des attentes implicites face au comportement des informateurs; la présence de sous-questions, de relances, de back-channels en sont des manifestations évidentes.

## 5.2. Nature des interventions des interviewés

La longueur des interventions de l'intervieweur et de l'interviewé est aussi révélatrice de la dynamique interactive qui s'installe au cours de l'entrevue. Les simples oui et non ou les grandes envolées déclenchent des manifestations conversationnelles différentes: plus l'interviewé déborde du cadre de la question, plus l'intervieweur utilise une stratégie de coopération; inversement, plus l'interviewé s'en tient au cadre strict de la question, plus l'intervieweur met en oeuvre des stratégies de questionnement.

Dans toutes les entrevues, il existe un nombre plus ou moins grand d'interventions très courtes. La nature de ces interventions varie: certaines sont liées à la «mécanique» interactive: demandes de précisions (exemple 5.6) et séquences non liées à l'entrevue (interruptions et commentaires de toute sorte) (exemples 5.7 et 5.8); d'autres sont des formes complexes de back-channel, d'autres enfin sont des réponses brèves (exemple 5.9).

- (5.6) 1. Est-ce-que tu trouves que: la plupart des gens parlent de la même façon à Montréal  
 2. Parlent de la même façon?  
 1. De la même façon, est-ce-qu'ils ont la même façon de s'exprimer?  
 2. Tu parles quoi là en: en français en anglais en:  
 1. Français, en français:  
 2. Non, mais je: mais s: s: ça dépend de l'éducation (80'84, p. 14)
- (5.7) 1. Est-ce-que vous avez fini le secondaire?  
 2. J'ai fait jusqu'à onzième année. En voulez vous une cigarette?  
 1. Ah je vais ( )  
 2. Non ou oui?  
 1. Non merci ( )  
 2. J'ai fait jusqu'à onzième année (64'84, p. 13)
- (5.8) 2.(...) C'est: c'est: c'est: Comment ce-qu'on peut qualifier ça. Les gens sont: on dit un terme: Vous êtes Française? Vous êtes Canadienne-Française vous?  
 1. Non moi je suis Américaine.  
 2. J'ai vu un accent de très:  
 1. Mais ça fait longtemps que j'habite ici.  
 2. Bon. On a: on a: on a une expression ici les Canadiens-Français on dit (64'84, p.8)
- (5.9) 1. (...) Est-ce qu'il-y-a d'autres cours qui vous intéressent? Sportifs ou: je ne sais pas général: psychologie: relations <hum> sociales: Il-y-a toutes sortes de: Quand on pose des questions les gens <oui> nous sortent <hum> toutes sortes de cours que je savais pas que ça existait qui se donnent souvent dans les centres communautaires <hum> ou les églises: Est-ce-que ça vous: vous tente? Vous avez des: des cours qui se donnent autour?  
 2. Non pas pour l'instant.  
 1. Non?

2. Non.  
 1. Vous êtes occupé j'imagine. (rire)  
 2. Oui j'ai: j'ai (rire)  
 1. Là c'est une soirée par semaine: le cours au cégep?  
 2. Le cours c'était deux soirs par semaine.  
 1. Deux soirs par semaine <oui> trois heures chacun ou:  
 2. Oui. Trois soirs: trois heures par soir.  
 1. Pour dix: dix semaines alors <oui dix> trente heures.  
 2. Bien cinq semaines oui.  
 1. Pour dix semaines. Pi: puis il faut que vous étudiez à part ça?  
 2. Oui. Bien de l'ouvrage les dossiers, <oui> étudier tes cas puis <oui mais ça doit être:> Mais c'est intéressant.  
 1. Oui. Est-ce-que: Dans le quartier ici c'est quoi les langues qui se parlent? (100'84, p. 16)

À partir d'un sous-corpus de 12 entrevues, nous avons dégagé les faits suivants: les interventions les plus longues de certaines entrevues sont constituées de réponses simples ou motivées et de quelques réponses avec glissement (environ 20 %). Elles contiennent un seul élément de réponse avec, au plus, une explication, un exemple ou une anecdote. Considérées du point de vue des genres discursifs ou des procédés, ces entrevues présentent peu de narrations, d'argumentations, d'éléments de mise en relief et de signes d'expressivité de tout ordre. Pas étonnant que ces entrevues soient les plus courtes du corpus!

D'autres entrevues sont constituées majoritairement d'interventions avec plusieurs glissements; les explications et les exemples y sont longs, détaillés et souvent nombreux. Accompagnées d'analyses et d'évaluations, ces interventions offrent des constructions discursives complexes. Généralement, les entrevues qui contiennent des interventions complexes sont de longueur moyenne par rapport à l'ensemble du corpus.

Finalement, certaines entrevues offrent dans leurs interventions les plus longues une articulation de différents types de discours et de stratégies: explications et exemples détaillés, narrations, argumentations. Les informateurs font plus que répondre longuement à la question; ils se reportent à leurs interventions précédentes, ce qui crée une cohérence dans l'ensemble de leur participation. Par exemple, un locuteur construit une grande partie

de ses réponses de façon à revenir sur un thème de prédilection: les jeunes d'aujourd'hui sont irresponsables et irrespectueux. Un autre revient constamment sur sa jeunesse misérable et sa vieillesse heureuse. Les interventions de type monologal se retrouvent presque toujours dans les entrevues les plus longues du corpus.

### 5.3 La longueur relative des entrevues

Pressentant un lien direct entre des manifestations discursives et interactives, considérant la longueur des interventions et la longueur des entrevues et constatant que toutes les entrevues contiennent une quantité variable d'interventions courtes, il nous a fallu élaborer une méthode permettant de cerner le plus adéquatement possible la longueur relative des entrevues.

#### 5.3.1 Le nombre de lignes de transcription des entrevues

L'indice le moins approprié pour mesurer la longueur d'une entrevue est probablement le temps réel de sa durée: les locuteurs ne parlent pas tous avec le même débit, n'utilisent pas les silences et les pauses uniformément et le temps total de l'entrevue inclut toutes les interventions des interlocuteurs plus ou moins directement liées à l'entrevue. Si le temps n'offre pas un indice valable, le nombre de lignes de transcription<sup>35</sup> peut sembler plus représentatif de la longueur de l'entrevue. Comme nous l'avons dit précédemment, nous observons d'énormes écarts de longueur entre les entrevues: les plus courtes sont transcrites en moins de 500 lignes alors que les plus longues ont plus de 2000 lignes. Le tableau 7 nous permet d'observer la longueur des 72 entrevues du corpus de 1984 et de 60 entrevues de 1971<sup>36</sup> et, par conséquent, les écarts entre les entrevues les plus longues et les plus courtes.

<sup>35</sup>Il s'agit ici des transcriptions formatées pour présenter uniquement les paroles de l'interviewé. La longueur de chaque ligne de transcription est assez constante; en 1971, la moyenne des mots par ligne est de 12,76 et en 1984, elle est de 14,72.

<sup>36</sup>Rappelons que la comparaison de longueur entre les entrevues de 1971 et de 1984 doit se faire en prenant compte que les lignes de 1984 sont un peu plus longues que celles de 1971.

lignes	185	200	400	600	800	1 000	1 200+
1971	64	93, 27,19, 104, 77,100	91, 71, 102, 92, 46, 54, 85, 108, 49, 62, 99, 56	11, 80, 83, 68, 111, 72, 1, 25, 76, 38, 84, 81, 50, 90, 73, 32, 8, 59, 65	13, 52, 118, 6, 15, 4, 112, 79, 88, 51, 115, 7, 66	75, 44, 67, 30, 34, 87, 113	2, 117
1984			100, 132*, 62, 104, 19, 80	51, 115, 124, 75, 84, 71, 129, 52, 38, 83, 49, 64, 27, 123, 77	46, 92 118, 111, 121, 122, 131, 54, 81, 68, 67, 128, 130, 72	11, 127, 112, 32, 87, 125, 113, 73, 85, 13, 90	117, 76, 93, 108, 102, 8, 30, 56, 25, 66, 7, 79, 15, 88, 34, 56, 65, 4, 59, 2,6, 44, 1, 126, 99, 91

\*Les entrevues des nouveaux locuteurs de 1984 sont indiquées en italique

Tableau 7: Nombre total de lignes par entrevue en 1971 et 1984

#### 5.3.2 Le nombre moyen de lignes par intervention

Pour comparer l'occurrence de variantes lexicales, syntaxiques ou morphologiques dans les deux corpus, il est facile d'effectuer une pondération à partir du nombre de lignes des entrevues, le nombre de mots par ligne étant relativement constant<sup>37</sup>. Le calcul du nombre moyen de lignes par intervention ne vise pas à pondérer la longueur des entrevues mais à fournir une indication de la productivité

<sup>37</sup> Une telle pondération est expliquée dans Thibault et Daveluy 1989.



discursive des locuteurs, c'est-à-dire un indice du rapport entre la longueur de l'entrevue, la dynamique discursive et la production de discours complexes. En effet, les interventions très courtes ne peuvent pas contenir de réponses complexes, et inversement, c'est dans les interventions les plus longues qu'il faut chercher les discours très complexes.

	1	2	3	4	5	6	7	8+
1971	80, 118, 64, 93, 100, 80, 104, 27, 77, 71, 46	72, 112, 59, 52, 87, 8, 30, 62, 113, 19, 67, 84	117, 1, 91, 38, 50, 11, 4, 32, 15, 75, 99, 92, 85, 115, 49, 25	2, 66, 83, 108, 76	51, 73, 56, 7,	54, 13, 68	102, 79, 111	6, 34, 65, 44, 88, 90, 81
1984	<i>100*</i> , <i>129</i> , <i>132, 52</i>	77, 93, 19, 62, 80, 51, 27, 71, <i>121</i> , 64, 84, 81, 108, 67, 88	83, 38, 118, <i>123</i> , 122, 104, <i>127</i> , 92, 75, 85, 113, 7, <i>131, 6</i>	111, <i>128, 73</i> , 124, 76, 46, 72, 112, 92, 75, 85, 113, 7, <i>131, 6</i>	11, 56, 30, 32, 87, 130, <i>125</i> , 115, 13, 49	91, 8, 66, 50, 117	54, 65, 4, 102, 68	25, 2, 34, 99, 44, 90, 1, 126, 79, 59

\*Les entrevues des nouveaux locuteurs de 1984 sont indiquées en italique

Tableau 8: Nombre moyen de lignes par intervention en 1971 et 1984

Nous avons considéré comme étant une intervention, la production linguistique de l'informateur entre deux interventions de l'intervieweur, indépendamment du contenu de ces dernières. Une intervention correspond donc à une prise de parole de l'informateur. Comme nous travaillons avec les transcriptions qui contiennent uniquement les interventions de l'interviewé, le chiffre 2 signale sa prise de parole. Lorsqu'une intervention n'exige pas une ligne complète de transcription, nous la considérons quand même comme une intervention d'une ligne. Ainsi, une ligne de transcription réelle

peut être constituée de plusieurs interventions d'une ligne, comme on le voit dans l'exemple suivant pour lequel on aurait compté cinq interventions d'une ligne.

(5.10) Les autres ont e... un qui a neuf ans puis l'autre a sept ans puis lui il a quatre ans et demi. 2. Non. 2.Oui. 2. Oui. 2. e... C'est sur la rue Panet. (8'71:1)

Cependant, afin de percevoir l'effet des interventions longues sur la longueur générale des entrevues, nous avons retranché du nombre de lignes de l'entrevue les interventions de moins de trois lignes<sup>38</sup> (tableau 9).

	4	5	6	7	8	9	10	11	12+
1971	64, 80, 100,1 18104	46, 77, 71, 93, 27, 4	87, 112, 59, 72, 19, 67, 62, 38, 8	30, 1, 99, 11, 113, 92, 66, 52, 49, 91, 108, 25, 117	15, 115, 85, 2	32, 83, 50, 76, 56	102, 73, 51	13, 54, 75	7, 68, 111, 79, 44, 65, 6, 88, 34, 81, 90
1984	<i>19</i> , <i>129*</i> , <i>132</i> , <i>51</i>	77, <i>100</i> , 80, 84, 118	64, 72, 104, 83, 71, 93, 92 <i>127</i> , <i>123</i> , <i>121</i> , 62, <i>124</i>	52, 38, 108, 46, 122, 67, 81, 113, 128	73, 112, 88, 75, 111, 27, 76, 85, 11, 15, 49, <i>131, 56</i>	<i>130</i> , 115, 91, 30	54, <i>125</i> , 65, 8, 102, 7	6, 32, 117, 87, 13	4, 25, 44, 50, 68, 1, 35, 99, 66, 2, <i>126</i> , 79, 59, 90

\*Les entrevues des nouveaux locuteurs de 1984 sont indiquées en italique

Tableau 9: Nombre moyen de lignes par intervention de plus de trois lignes pour chaque entrevue de 1971 et 1984

<sup>38</sup>Bien sûr, le nombre trois est arbitraire mais nous avons observé qu'en moins de trois lignes, un informateur peut produire des énoncés de mécanique interactive, un commentaire ou des réponses brèves avec, au plus, une simple justification. L'arbitraire répond ici à des considérations empiriques.

Le retrait des interventions de moins de trois lignes a comme principal avantage de mettre en évidence les écarts de longueur des interventions entre les entrevues. Ainsi, on observe un déplacement léger des entrevues les plus courtes mais un déplacement plus important pour les entrevues les plus longues.

Le but de cet exercice était d'en arriver à démontrer que les entrevues ne sont pas toutes constituées de la même façon. Ainsi, l'entrevue 64 de 1984 compte 783 lignes, ce qui ne la classe pas parmi les entrevues les plus courtes. Cependant, elle est constituée de 307 interventions, ce qui revient à dire que pour en arriver à 783 lignes, l'intervieweur est intervenu 307 fois. La longueur moyenne des interventions est de 2,55 lignes, la possibilité d'y trouver un discours complexe est donc extrêmement limitée. Par contre, l'entrevue 81 de 1971 contient 707 lignes, présage d'une entrevue assez courte. Pourtant, on compte seulement 51 interventions. La moyenne de 13,6 lignes par intervention classe cette entrevue parmi les plus susceptibles d'offrir des réponses très détaillées. L'entrevue 132 de 1984 contient 8 % d'interventions de plus de trois lignes. Il y a peu de différence de longueur entre les interventions de «mécanique interactive» et les réponses directes aux questions de l'entrevue. Dans l'entrevue 44 de 1984, on constate qu'il y a beaucoup plus d'interventions longues que d'interventions courtes (72 % ont plus de trois lignes). L'entrevue 2 de 1984 est constituée d'interventions très longues mais aussi d'un grand nombre d'interventions très courtes (37 % contre 63 %). Malgré la prépondérance des interventions brèves, cette entrevue est une des plus longues du corpus. Il faut dire que certaines interventions ont plus de 70 lignes! Dans les entrevues les plus courtes, les interventions les plus courtes exigent rarement plus de sept lignes de transcription; dans les entrevues les plus longues, elles peuvent avoir au-delà de 50 lignes. Ces exemples illustrent des différences dans la dynamique interactive entre les entrevues et à l'intérieur de celles-ci.

Finalement, comparées aux entrevues courtes où environ 85%<sup>39</sup> des interventions de plus de trois lignes répondent à une question, le

<sup>39</sup> Ces chiffres sont calculés à partir des 12 entrevues qui ont servi à l'étude mentionnée au début du texte.

tiers des interventions longues des entrevues moyennes sont précédées par un énoncé de l'intervieweur du type résumé ou commentaire. Dans les entrevues courtes, ces interventions de l'intervieweur sont le plus souvent confirmées succinctement. Par contre, dans les entrevues moyennes, elles amènent l'informateur à en dire beaucoup plus.

#### 5.4 L'indicateur de production discursive

De la même façon que nous avons développé des indicateurs de différentes natures pour rendre compte de la situation sociale des informateurs (cote de marché linguistique, indice d'orientation symbolique), il nous est apparu important d'élaborer un indice de la productivité discursive globale de chaque entrevue. On formule l'hypothèse que la fréquence des réponses complexes peut être mise en corrélation avec l'occurrence des variables étroitement liées au discours (connecteurs et autres marqueurs discursifs, éléments de mises en relief, procédés argumentatifs).

L'indicateur de productivité discursive provient du calcul du nombre de lignes par interventions: nombre d'interventions de moins de 3 lignes, de plus de 3 lignes, de plus de 8 lignes, de plus de 15 lignes et de plus de 25 lignes. La démarche ne se justifie que dans le mesure où l'on considère que le nombre de lignes est représentatif de la complexité discursive de l'intervention<sup>40</sup>.

Après avoir examiné le degré de complexité des réponses par rapport à leur longueur, des cotes ont été attribuées aux entrevues de la manière suivante:

<sup>40</sup> Nous sommes conscients que le calcul du nombre de lignes par intervention comporte des lacunes majeures: la longueur des interventions est calculée à partir de l'alternance des tours de parole entre l'intervieweur et l'interviewé telle que présentée par le transcripteur. Pour qu'un calcul de la longueur des interventions soit plus conforme à la réalité discursive, il faudrait tenir compte de la nature de l'intervention de l'intervieweur et de son effet sur le discours de l'interviewé. Cela nous amènerait à considérer que certaines interventions se poursuivent au-delà d'une intervention de l'intervieweur. Cependant, cette "marge d'erreur" joue de la même façon sur toutes les entrevues.

cote 1: majorité d'interventions de moins de 3 lignes, entre 0 et 5 interventions de plus de 8 lignes, aucune intervention de plus de 15 lignes;

cote 2: au moins 6 interventions de plus de 8 lignes, entre 1 et 5 interventions de plus de 15 lignes et aucune intervention de plus de 25 lignes;

cote 3: entre 6 et 9 interventions de plus de 15 lignes et entre 0 et 2 interventions de plus de 25 lignes;

cote 4: 10 interventions de plus de 15 lignes et 3 interventions et plus dépassant 25 lignes.

---

indicateur	1971	1984
1	11 (18 %)	9 (13 %)
2	20 (33 %)	20 (28 %)
3	11 (18 %)	14 (19 %)
4	18 (30 %)	29 (40 %)
	60	72

---

Tableau 10: Répartition de l'indicateur de productivité discursive selon l'année d'enregistrement

Lorsqu'on compare les entrevues de 1984 à celles de 1971, on note qu'en 1984, près de 60% des entrevues (cotes 3 et 4) contiennent un nombre significatif de discours complexes. Par ailleurs, on observe que 24 locuteurs conservent une cote identique pour les deux entrevues, que 25 informateurs ont une cote plus élevée à la deuxième entrevue par rapport à 8 qui ont une cote plus basse. Ces données permettent d'affirmer que les entrevues de 1984 sont plus longues que celles de 1971, mais aussi qu'elles contiennent plus d'interventions longues, donc de discours complexes.

L'indicateur de production discursive ne démontre aucune corrélation avec l'âge et le sexe. Une corrélation très faible est observée entre l'indice de production discursive des entrevues de

1971 et la cote socioprofessionnelle<sup>41</sup>. Elle peut s'expliquer uniquement par le fait qu'aucun locuteur ayant l'indice de production discursive le plus faible n'est de niveau social élevé.

Conformément à nos attentes, les femmes ou les personnes âgées ne sont pas plus bavardes que les hommes ou les jeunes; les gens scolarisés ne parlent pas plus que les gens qui le sont moins et, inversement, les gens de milieux populaires ne sont pas plus enclins à raconter leur vie que les gens de milieux favorisés. Par ailleurs, l'âge n'ayant pas été retenu comme facteur significatif, on en déduit que la croyance voulant que les jeunes soient peu loquace n'est pas fondée.

En résumé, nous avons tenté de rendre opérationnelle une double impression que l'on avait face aux discours obtenus dans une situation de communication similaire: du point de vue discursif, certaines entrevues semblaient extrêmement riches alors que d'autres présentaient un intérêt limité; au plan interactif, le rôle de l'intervieweur semblait varier selon la place que prenait l'informateur dans l'entrevue. Nous avons donc observé de façon plus rigoureuse la composition des discours et la dynamique interactive des entrevues.

La longueur des entrevues ne s'interprète pas uniquement en termes de quantité de mots produits dans un temps déterminé; les locuteurs qui parlent beaucoup déploient toute une batterie de procédés et de stratégies qui servent à construire des discours très complexes. Devant ces discours, le rôle de l'intervieweur se modifie, ses interventions devenant des contributions à la production discursive de l'informateur. La collaboration de l'intervieweur avec l'informateur lors d'émission des discours monologiques, et les efforts qu'il met à questionner l'informateur lorsque celui-ci ne donne que des réponses succinctes signifient que l'intervieweur favorise l'émergence de discours complexes. On peut finalement

---

<sup>41</sup> Ces résultats proviennent du calcul de contingence effectué au moyen du logiciel Statview.

décoder le comportement discursif de l'informateur comme une interprétation spécifique de son rôle d'interviewé.

Puisque les chercheurs semblent trouver de plus en plus de corrélations entre le type de discours et la production de certaines variables (surtout celles qui sont étroitement liées au discours), nous avons élaboré un indicateur caractérisant formellement chaque entrevue en terme discursif. L'avenir nous dira si cet indicateur est significatif.

## 6. CONCLUSION

Tout le traitement du corpus procède manifestement de considérations sociolinguistiques. Cependant, cet ouvrage n'est pas une présentation de la méthodologie utilisée pour des recherches variationnistes. Il n'est question ici ni de la procédure de sélection et de codification des données ni de leur préparation pour des analyses statistiques. On trouve plutôt l'exposé détaillé des contraintes méthodologiques liées à la collecte des données qui constituent le matériau de base de nos analyses.

La taille du corpus de 1984, la structure des entrevues, leur contenu et les caractéristiques sociales des locuteurs de l'échantillon sont des données immuables qui balisent toute exploitation. Le traitement des données est beaucoup plus ouvert puisqu'il s'agit d'un processus continu susceptible de s'enrichir chaque fois qu'une nouvelle étude est entreprise ou que le corpus est soumis au regard d'un nouveau chercheur.

Les transcriptions comporteront toujours des lacunes essentiellement attribuables aux priorités des chercheurs lors de l'établissement des conventions, à l'absence de directives claires concernant des aspects comme la ponctuation et à la difficulté de repérer tous les manques de rigueur et toutes les coquilles laissées lors des révisions de textes de cette ampleur. Pourtant, pour peu que les divers utilisateurs du corpus acceptent d'y contribuer, on peut envisager de poursuivre la correction des transcriptions maintenant qu'elles sont disponibles sur disquettes. Certes, la concordance générale, qui demande un investissement énorme en temps-machine, ne peut être refaite mais il existe des logiciels de concordance pour micro-ordinateurs qui peuvent traiter une entrevue transcrite. Par exemple, David Rand, du Centre de recherches mathématiques de l'Université de Montréal, développe actuellement un tel logiciel de concordance qui permettra notamment d'inscrire des codes en vue d'identifier des classes de mots ou de faire des annotations prosodiques.

L'ajout d'indicateurs sociosymboliques aux caractéristiques déjà répertoriées des locuteurs du corpus est certainement un développement souhaitable pour les recherches à venir. Les aspirations sociales et les attitudes linguistiques ou autres jouent un rôle important dans la modification du comportement linguistique des locuteurs d'une communauté à travers le temps. Il en va de même du mode de vie en général: quartier de résidence, type d'habitation, activités sociales, etc. Ainsi, ayant constaté qu'un nombre appréciable de Montréalais ré-interviewés s'étaient déplacés vers la banlieue (voir les cartes géographiques), Michelle Daveluy a observé le comportement des banlieusards et des citoyens pour certaines variables.

La lecture des entrevues laisse découvrir une richesse considérable sur le plan ethnologique. Étant donné la vogue que connaît présentement l'analyse des récits de vie en sciences sociales, il est possible que des sociologues ou des anthropologues manifestent un intérêt pour le contenu de nos enregistrements. De telles exploitations sont envisageables et elles seraient sans doute facilitées par les codes inscrits dans le texte qui permettent d'identifier le début et la fin des réponses à chaque question de l'entrevue. L'ouverture sur des utilisations de ce type requerra une vigilance particulière sur le plan éthique.

Les chercheurs trouveront sans doute que notre politique d'accès à nos données est restrictive, surtout s'ils habitent loin de Montréal ou Québec où nos corpus peuvent être consultés. Maintes fois nous avons entendu des remarques de chercheurs à l'effet qu'ils ne pouvaient envisager constituer leur propre corpus mais qu'ils disposaient de fonds pour acheter des données comme les nôtres.

Durant les années 70, les chercheurs de l'équipe Sankoff-Cedergren ont fait signer quelques contrats aux personnes qui demandaient à consulter le corpus; celles-ci s'engageaient à ne pas diffuser d'extraits des entrevues et à ne pas utiliser les données de façon à ce que des jugements qualitatifs sur le parler des locuteurs puissent être portés. Aujourd'hui, nous croyons encore en la pertinence de telles restrictions.

Il est impossible de dresser une liste exhaustive de ce qu'on juge acceptable ou inacceptable sur le plan éthique. En fournissant de telles données à d'autres chercheurs, nous laissons forcément place

à leur conception de ce qui est éthiquement acceptable. Le transfert sur disquettes des corpus exige une très grande prudence, étant donné la facilité de les reproduire. Il est clair que nous tenons à garder le contrôle direct de toutes les utilisations de nos données car il nous apparaît que les inconvénients de la consultation sur place ne font pas le poids devant ceux d'une large diffusion.

Pourtant, nous adoptons une politique d'accessibilité des données similaire à celle de nos prédécesseurs puisque, de fait, la véritable collaboration scientifique ne s'est jamais située sur le plan de la diffusion des données brutes mais plutôt sur celui des échanges concernant la théorie, la méthodologie et les résultats des recherches.

Nous espérons que la publication de cet ouvrage sera perçue comme une ouverture à la collaboration et qu'elle donnera lieu à des échanges fructueux. Jusqu'à présent, les analyses ont été réalisées par nous-mêmes et nos étudiants, à l'exception des travaux de Daan de Jong, Malcah Yaeger-Dror et Jane Warren. Nous souhaitons vivement voir s'enrichir les contributions que la présente publication aura suscitées.

## RÉFÉRENCES

- AUDET, Louis-Philippe, 1971, *Histoire de l'enseignement au Québec*. Tome II: 1840-1971, Montréal, Holt, Reinhart et Wilson.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire et Colette JEANJEAN, 1987, *Le français parlé*, Paris, Didier Erudition.
- BOISVERT, Lionel et Paul LAURENDEAU, 1989, «Répertoire des corpus québécois de langue orale», *Revue québécoise de linguistique* 17-2, 241-262.
- DAVELUY, Michelle, 1985, «Traitement préliminaire de quelques données socio-démographiques de l'échantillon 84», manuscrit.
- DAVELUY, Michelle, 1988, «Rapport sur la caractérisation sociale des individus du corpus Montréal 1984», Manuscrit.
- GOFFMAN, Erving, 1967, *Interaction Ritual. Essays on Face to Face Behavior*, New York, Doubleday.
- KEMP, William, 1979, «L'histoire récente de CE QUE, QU'EST-CE QUE, ET QU'OSQUE à Montréal, trois variantes en interaction», P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé, Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc, 53-74.
- KIRSCH, Chantal, 1987, «Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Etude comparative du Québec», thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- LESSARD, Pierre, 1988, «Examen du corpus Montréal 1984 à travers quelques indicateurs classiques», manuscrit.
- SANKOFF, David, Gillian SANKOFF, Suzanne LABERGE et Marjorie TOPHAM, 1976, «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 6, Montréal, Presses de l'université du Québec, 85-125.
- SANKOFF, David et Suzanne LABERGE, 1978, «The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 239-250.
- THIBAUT, Pierrette, 1983, «Équivalence et grammaticalisation», thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.
- THIBAUT, Pierrette et Diane VINCENT, 1988, «La transcription ou la standardisation des productions orales», *LINX* 18, Centre de recherches linguistiques de Paris-X, Nanterre, 19-33.
- THIBAUT, Pierrette et Michelle DAVALUY, 1989, «Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais», 1971-1984, *Language Variation and Change* 1-1, 19-45.
- VINCENT, Diane et Charleen RAINS, 1988, «L'émergence des discours monologiques en situation d'entrevue», *NWAV-XVII*, Montréal, Université de Montréal.

**ANNEXE 1. FICHE DE COMMENTAIRES**

## FICHE DE COMMENTAIRES

Nombre de cassettes:

Durée de l'entrevue:

Liste et rôle des personnes présentes durant l'entrevue:

Remarques sur le déroulement de l'entrevue (bruits, interruptions, etc.):

Remarques sur le comportement de l'interviewé (déplacements, tension, marques de politesse, rangement, activités pendant l'entrevue):

Description de l'environnement:

Lieu où se déroule l'entrevue:

Type de maison:

Décor:

Extérieur:

Autres remarques (sujets discutés qui n'ont pas été enregistrés, etc.):



**ANNEXE 2. RENSEIGNEMENTS SUR LES LOCUTEURS ET  
LES ENTREVUES**

Loc.	s.	âge	gr. âge	sc.	prof 71	prof 84	m.p	li. 71	li. 84	ipd. 71	ipd. 84	part. 71	part. 84
1	F	36	3	2	4	3	1	616	1942	2	4	+a 1	0
2	M	38	3	1	5	6	3	1362	2647	4	4	+a 1	+a 3
4	F	31	2	1	4	4	2	722	1683	2	4	-a 3	-a 2
6	M	38	3	2	5	3	1	934	976	4	2	-a 1	+a 2
7	F	37	3	1	6	4	1	1051	1344	4	4	0	+a 4
8	F	42	3	2	4	4	2	668	1297	2	4	0	0
11	F	49	4	2	4	4	2	563	954	2	3	-a 2	0
13	M	33	2	3	2	2	2	796	999	4	4	-a 1	-a 1
15	F	51	5	2	5	6	3	775	1399	3	3	0	-a 1
19	F	53	4	2	6	6	2	260	450	1	1	-a 1	0
25	M	40	3	3	1	1	2	594	1367	3	4	+a 2	0
27	M	41	3	1	5	5	2	213	632	1	2	+a 1	+a 4
30	M	70	6	1	3	5	3	840	1238	2	4	+a 3	0
32	M	59	5	2	6	6	2	729	944	4	4	-a 2	-a 2
34	F	37	3	3	3	4	3	1042	1568	4	4	0	+a 2
38	F	30	2	2	3	3	2	610	645	2	2	-a 2	-a 1
44	F	72	6	1	4	4	2	975	2029	4	4	0	-a 1
46	M	31	2	1	3	6	3	352	738	1	2	+a 1	-a 1
49	F	29	2	3	2	2	2	484	715	2	2	0	-a 3
50	F	39	3	1	6	4	1	611	1683	3	4	+a 1	+a 4
51	F	54	5	1	6	6	2	818	611	4	1	-a 2	+a 2
52	M	36	3	2	5	3	1	653	547	3	2	+a 1	-a 1
54	F	30	2	3	2	2	2	459	849	4	4	0	-a 2
56	M	40	3	3	2	2	2	536	1352	3	4	0	-a 3
59	F	58	5	2	6	5	1	663	1773	2	4	-a 1	0
62	M	30	2	1	3	3	2	463	406	2	3	+a 3	-a 2
64	M	29	2	1	5	5	2	121	680	1	1	-a 2	0
65	M	40	3	3	3	3	2	759	1605	4	4	0	-a 2
66	F	53	4	2	4	4	2	880	1382	3	4	-a 1	+a 2
67	F	49	4	2	2	3	3	868	830	2	3	+a 3	0
68	M	64	6	3	2	2	2	607	884	4	4	0	0
71	F	30	2	1	6	6	2	341	578	1	1	-a 1	+a 2
72	F	48	4	1	6	6	2	567	962	2	4	+a 3	+a 3
73	M	64	6	3	1	1	2	688	971	4	3	+a 1	0
75	M	66	6	3	1	1	2	643	644	2	3	0	0
76	M	70	6	3	1	1	2	622	1151	3	3	0	0
77	F	56	5	2	4	6	3	298	601	1	1	0	0
79	F	73	6	3	2	2	2	822	1466	4	4	0	0
80	M	30	2	3	2	2	2	397	467	1	1	+a 4	-a 2
81	M	75	6	3	2	2	2	671	818	4	2	-a 1	0
83	M	36	3	1	5	5	2	592	675	3	2	0	-a 1
84	F	69	6	2	4	4	2	596	637	2	2	0	0
85	F	28	2	3	2	3	3	479	988	2	3	+a 2	-a 1
87	M	31	2	3	1	1	2	900	972	2	4	0	-a 2
88	M	32	2	2	3	3	2	895	1459	4	4	-a 3	+a 2
90	M	61	5	1	6	6	2	702	1124	4	4	-a 2	+a 3

Loc	S.	Age	Gr. âge	Sc.	Prof 71	Prof 84	m.p	li. 71	li. 84	ipd 71	ipd 84	Part. 71	Part. 84
91	M	30	2	3	3	3	2	407	1800	2	4	-a 1	-a 1
92	M	29	2	3	2	2	2	409	1014	2	3	+a 1	-a 1
93	F	31	2	1	6	4	1	173	941	1	2	+a 2	+a 2
99	M	29	2	2	4	5	3	495	2335	2	4	0	+a 1
100	M	29	2	2	5	5	2	234	317	1	1	-a 1	+a 1
102	F	32	2	3	2	2	2	442	1245	3	4	0	0
104	M	58	5	3	4	4	2	254	418	1	3	+a 3	-a 1
108	F	71	6	1	5	4	1	526	1125	3	3	-a 1	0
111	M	41	3	3	2	2	2	660	728	4	2	-a 1	-a 1
112	F	33	2	3	2	3	3	693	951	2	2	0	0
113	M	32	2	1	3	4	3	955	949	2	2	-a 1	0
115	M	73	6	3	1	1	2	808	606	3	2	-a 1	0
117	M	35	3	3	1	1	2	1271	1141	4	4	-a 1	-a 1
118	M	72	6	2	5	5	2	537	886	1	2	+a 2	0
121	M	20	1	.3*	.	1	.	.	704	.	2	.	+a 3
122	M	15	1	.*	.	3	.	.	752	.	2	.	0
123	F	18	1	.*	.	2	.	.	650	.	2	.	+a 2
124	F	20	1	.3*	.	1	.	.	652	.	2	.	0
125	F	22	1	.2	.	6	.	.	1003	.	4	.	0
126	M	17	1	.*	.	3	.	.	2205	.	4	.	-a 1
127	F	17	1	.*	.	3	.	.	898	.	2	.	+a 3
128	M	22	1	.2	.	3	.	.	876	.	3	.	0
129	F	15	1	.*	.	4	.	.	527	.	1	.	+a 1
130	M	25	1	.1	.	5	.	.	920	.	3	.	0
131	F	15	1	.*	.	3	.	.	804	.	3	.	0
132	M	16	1	.1	.	5	.	.	325	.	1	.	0

Loc. (locuteur)

s. (sexe): M: masculin; F: féminin

gr. âge (groupes d'âge selon l'âge des locuteurs en 1984): 1: 15-25; 2: 28-33; 3: 35-42; 4: 48-53; 5: 54-59; 6: 61-75

sc (scolarité): 1: faible; 2: moyenne; 3: élevée; \* scolarité en cours

Prof (groupes socioprofessionnels): 1: professions libérales et patrons

d'entreprise; 2: diplômés universitaires employés; 3: techniciens et contremaîtres; 4: cols blancs; 5: cols bleus; 6: sans emploi stable

m.p. (mobilité professionnelle): 1: ascendante; 2: sans mobilité; 3: descendante

li (nombre de lignes de transcription)

ipd: indicateur de productivité discursive: 1: discours simples; 4: discours complexes

part. (nombre de participants): 0: aucun participant; +a: participant actif; -a: participant non actif; chiffre: nombre de participants

**ANNEXE 3. EXEMPLE DE TRANSCRIPTION**

(No 72'84 1: M.D., 2: Thérèse R., 3: un enfant, 4: sa fille, 5: son mari)

(Prononciation très particulière — ex. « feuillais» pour « faisais»)  
(Fréquents manques d'accord entre le sujet et le verbe à la troisième personne du pluriel)

3. Ça ça fait pas-mal de bruit c'est un peu long ça.

2. Oui.

1. Bon: Puis là vous me disiez qu'ils étaient censés: détruire le: le: l'usine en face ( )

2. Oui je le sais pas qu'est-ce-qu'ils vont faire ' l'autre bord ils: Moi j'aurais pensé qu'ils jetaient

ça à terre. <1. mais ils:> Parce que: ça a pas été: c'est pas bien bien fameux ' l'autre bord de la rue.

1. Ca doit vous cacher du soleil ça hein?

2. Non du tout. <1. non?> C'est: ça aide pas-mal à six heures là i: ça cache le: le soleil. <1. ah OK> Mais seulement que moi je sais pas i: c'est ennuyant tu-sais tu: disons qu'il: ' aurait des magasins on verrait (voirait) mieux tu-sais <1. oui> les affaires.

1. Puis ça ferait plus' de vie.

2. Je sais pas. Oui: c'est ennuyant pour moi. <1. oui> (+R3) C'est pas comme sur la rue là-bas. Là-bas on était bien sur la rue Albert hein on: Ici' là: j'aime bien mon logis tu-sais parce-que: ici' c'est une maison au soleil parce-que tu-sais tout' le: le: hein t: il fait toujours clair. <1. OK> Tu as pas besoin de rien allumer rien. C'est l'autre bord là ché: c'est platte.

1. Oui hein fait-que quand vous êtes assis sur votre balcon <2. oui> vous avez juste ça à regarder.

2. Tu vois rien à passer. Tu-sais: tu-sais si ' me semble que: s'ils auraient: s'ils avaient fait' le métro en avant tu aurais vu le monde passer tu-sais puis tout'. Ils sont supposés de le faire: Mais quand je le sais pas.

1. ' Faut être patient.

2. Hum. Je le sais pas.

1. Puis là-bas à l'autre coin de rue est-ce-que: c'est quoi que vous aimiez le plus' il-y-a:

2. Bien parce-que je restais dans un bas tu-sais puis: <1. OK> je sais pas c'est: je voyais le monde

passer puis: c'était presque tout' les voisins avec nous-autres tu-sais

**ANNEXE 4. EXEMPLE DE CONCORDANCE**



**ANNEXE 5. CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION**

## PREMIERE LIGNE

Identification de l'interviewé(e) et des participant(e)s.

Ex: No 49'84 1: S.B., 2: Bruno L.  
No de l'informateur, interview de 1984, initiales de l'intervieweur(e), prénom et initiale du nom de famille de l'interviewé(e), autres participant(e)s s'il y a lieu.

## CODE DES RÉPONSES

Les codes des réponses apparaissent toujours entre ( ).

La lettre majuscule indique la section de référence dans le questionnaire et le numéro identifie la question spécifique. Le «+» correspond au début d'une réponse et le «#» à la fin. Par exemple (+R-1) ... (#R-1)

On distingue les réponses des jeunes par le «j» devant la majuscule.

## CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES

### Participes

– Accorder les participes selon le pronom employé.

Ex: Elle est partie.

Ex: Mes filles, ils sont partis.

### Génériques et collectifs

Accorder les génériques et les collectifs au singulier sauf lorsqu'il y a des indices morphologiques de pluralité.

Ex: Le monde mange plus qu'avant / le monde mangent leur soupe.



## Homophones

Distinguer le *tu* pronom et le *tu* interrogatif de la façon suivante: *tu* pour le pronom et *tU* pour la particule interrogative; *plus* marqueur additif ou comparatif, *plUs*, morphème de négation.

## Liaison non étymologique

Reproduire la consonne prononcée en laissant un espace de chaque côté.

Ex: mange z en, il n en veut, il na, de tça, de d là.

## Majuscules

- Mettre une majuscule après un point.
- Pour les noms propres.
- Pour les noms communs à référent unique.

Ex: la Dépression, l'Eglise

## Mots anglais

Adopter une orthographe anglaise en suivant l'accord français.

Ex: ils sont toughs, j'ai bidé "réserve".

N.B. Ne pas transcrire des items lexicaux non prononcés comme les ne, que ou il élidés mais dans le cas des que et des il, on les remplace par des apostrophes (voir plus loin).

## SIGNES DIACRITIQUES:

### Guillemets:

- Mettre des guillemets avant et après les citations (si possible).

Ex: Il me dit: "viens donc faire un tour".

- Avant et après un commentaire métalinguistique.

Ex: Il fallait pas dire "Hostie" ou même "Maudit".

## Tirets

Employer sans espace entre des unités lexicales que l'on doit considérer comme un seul mot.

Ex: l'Université-de-Montréal, enfant-de-chienne, qu'est-ce-que

## Apostrophe

Remplace une voyelle ou un morphème absent.

Ex: l'enfant, dans ' école, ' paraît, tu sais ' je veux dire

L'apostrophe marque aussi quelques particularités phonétiques.

Ex: lit', tout' [lorsque la consonne finale est prononcée], ici' [pour icitte].

N.B. Dans le cas de l'apostrophe orthographique classique, il n'y a pas d'espace entre l'article et le nom mais lorsque le morphème entier est disparu, on laisse un espace de chaque côté de l'apostrophe.

## Parenthèses

- Utiliser pour insérer un commentaire.

Ex: (rire)

- S'il y a des bouts incompréhensibles, ouvrir et fermer des parenthèses sans rien inscrire entre les deux mais en laissant un espace ( ).

- Lorsqu'un mot est déformé, transcrire selon l'orthographe standard mais écrire la variante entre parenthèses.

Ex: débit (débit de boisson, verrue (verrue), infarctus (infarctus).

## Crochets

Utiliser pour insérer la *back-channel*, c'est-à-dire les signaux vocaux de l'interlocuteur ou les courts commentaires qui n'entraînent pas un changement d'interlocuteur.

Ex: J'étais allée chez le médecin <humhum> puis il m'avait rien trouvé <ah bon>, ça avait tout brûlé <aye c'est pas drôle> puis c'était en plein hiver.

## PONCTUATION

### Le deux-points

Employer dans les cas d'arrêt, d'hésitation et d'allongement de syllabe. Se place après la dernière lettre sans espace.

Ex.: ja: j'avais ...

### Le point

Utiliser pour marque l'intonème terminal (fin de phrase).

### La virgule

Pour signaler un intonème majeur comme une parenthèse, une opposition, une mise en relief.

### Le point d'interrogation

Employer dans les cas d'intonation interrogative.

**N.B.:** Utiliser le moins de ponctuation possible

## VOCABULAIRE NON STANDARD

Les mots québécois ou de la langue orale qui n'apparaissent pas dans les dictionnaires sont transcrits selon l'intuition et consignés dans un lexique.

– Avant de transcrire ces mots, vérifier dans le lexique pour voir si quelqu'un d'autre n'a pas déjà adopté une orthographe.

## LEXIQUE

A à Z  
à côté  
à l'envers  
à part ça  
à-priori  
âge-d-or  
alentour de  
Allo-Police  
AM  
appareil photo  
assurance-chômage  
au-delà  
au-pair  
au travers  
aujourd'hui  
Axel-Vingt [ordinateur]

bac  
Baie-d-Urfée  
ballet-jazz  
Basse-Ville  
bebelle  
belle-mère  
berger-allemand  
bien donc (bedon)  
bien-être  
bien-fondé  
Beurre-Soleil  
bloc ' appartements  
bonne-nuit  
boss [singulier et pluriel]  
Bourse  
brasse-camarade  
buffet-dansant  
business[singulier et pluriel]

c-est-à-dire  
ça-y-est

A plus' B  
à l'endroit  
à part  
à-peu-près  
à travers  
aie'  
aux alentours  
alors que  
Amérique-du-Nord  
après-midi  
asteure  
au jour le jour  
au ras  
auberges jeunesse  
auto-satisfaction  
ayoye

bad-luck  
bain sauna  
baptême / Baptême [sacre]  
beaux-parents  
bebite  
belles-lettres

ou bien donc (bedon)  
Bien-Etre-Social  
blé-d-inde  
boîte à lunch  
bon-sens  
bonnes-soeurs  
boulevard Rosemont  
Bourse de Montréal  
BS [Bien-Etre-Social]  
bulletin de nouvelles

ça-fait-que  
Caf-Conc

Caisse  
câliboire  
câline  
canisse  
Casa-Napoli  
ce-que [interrogatif] comment  
ce-que, où ce-que  
centre Claude-Robillard  
centre d'Achats  
centre Hospitalier  
centre-ville

Cercle-des-Fermières  
chez nous  
Chose [pour untel]  
ciné-parc  
comédie(s)-musicale(s)  
Commission-de-Trans [de transport]  
Commission-de-Trans-de-Mtl  
company-man  
Côte-des-Neiges  
coudon  
Cour-Supérieure  
cow-boy (s)  
Crash [de 1929]  
crime / Crime [sacre]  
criss  
cute

d-amblée  
d-accord  
d-ailleurs

d-après  
de plus-en-plus  
de-valeur

delta-plane  
devoir

Dieu

Caisse Populaire  
câlice  
Canadiens-Français  
Cantons-de-l-Est  
CBers  
cégep

centre d'Accueil  
centre de Main-d'Oeuvre  
centre Sportif  
Centre-Ville [nom du quartier]  
Cessna  
chiffre [travailler sur les]  
christie  
Cirque de Moscou  
Commission Scolaire  
Communauté-Urb-de-Mtl [urbaine de Montréal]  
Communauté-Urbaine  
costume de bain  
Coteau-Landing  
Cour-d-Appel  
Cour [tribunal]  
crank-shaft  
crow-bar  
Crise Crise économique  
cuiller

d-abord  
d-affilée  
danse-musique [dance music]  
de moins-en-moins  
de temps-en-temps  
DEC [Diplôme d'études collégiales]  
demi temps  
Devoir [le journal], Le-Devoir  
Dimanche-Matin

disc-jockey  
dope

Echos-Vedettes

effouaier  
en-aller  
en arrière  
en dedans  
en dessus  
en fait  
en-deçà  
en titi  
en-venir  
entre temps  
establiment'  
eux-autres  
eux-mêmes  
Expos les Expos

face-à-face  
Faculté de Médecine

Fête des Mères  
fin-de semaine  
flo [enfant]  
fortrel  
Frère [religieux]  
fruits-de-mer

gardien de buts  
Gazette la Gazette  
grand-chose

gril [barbecue]

disciples d'Emaüs  
dumping

Ecole des Hautes-Et-Comm [Etudes commerciales], Hautes-Etudes, HEC  
élément-latin

en bas  
en dehors  
en dessous  
en haut  
en-retourner  
en tout cas  
entre autres  
est-ce-que  
Etats-Unis  
eux-autres-mêmes  
etcetera  
extra maritale

Faculté de Droit  
fait-maison [gâteau fait-maison]  
filer  
fjords  
FM  
Frank-Shoofey  
free-for-all  
fun le-fun [qualificatif], le fun [nom]

gare-Centrale  
go-carts  
[les seuls *grand* avec turet]  
grand-messe, grand-papa, grand route, Grands-Lacs, Grands-Voiliers  
Guerre-de-Quatorze

HEC [Hautes Etudes Commerciales]	hobby(s)
hors-la-loi	Hostie [sacre]
hôtel-de-ville	huis-clos
humhum	
il-y-a	il-y-en-a
île de Montréal	immeuble ' appartements
immeuble à appartements	inter-urbain
je-veux-dire	jeans
Jeux-Olympiques	jobbeur
joggeur	joke(s)
jouage	jour le jour
Jour de l'An	Journal-de-Montréal le
	Journal-de-Montréal
jusqu'à	
Kahnawake	ketchup
kick-boxing	kyrielle
là-bas	là-haut
là-dedans	là-dessus
Lac-St-Jean	La-Presse
Laurier-Barbecue	lave-vaisselle
Le-Devoir	le-fun [qualificatif], le fun [nom]
Le-Nouvel-Observateur	le-temps-d-une-paix
Lieutenant-Gouverneur	ligne-ouverte
Limoilou	LNI [Ligue Nationale d'Improvisation]
loi-cent-un	longues-distances
loose [plutôt que lousse]	lui (y) [pronom prononcé i]
machine à coudre	maçonnite
maganer	mais' [mais]
maison à appartements /	Maisonneuve rue de-
maison ' appartements	Maisonneuve
mal-pris	McDonald
MD [médecin]	mais que
mentric	

méta-linguistique	micro-ondes
méta-langage	mieux être
micro-ordinateur	mille(s) [distance]
mille [1000, 2000 (invariable)]	Ministre de la Jeunesse
mini-jupe	mise à pied
ministère de la Justice	moi-même
Moishe's	Montréal-Nord
moitié-moitié	mosus [juron]
mon-dieu mon-doux	Mouvement-Souv-Ass [Mouvement Souveraineté Association]
mots-croisés	Musée-des-Beaux-Arts
Moyen-Age	
musée McCord	n-importe quoi
n-est-ce-pas	New-York
neuf à cinq	non-verbal
non-plus	nord-américain [qualificatif]
Nord-Américain [substantif]	Nouvel-Observateur
nous-autres	ou bien donc (bedon)
nulle part	où ce-que c-est-que est-ce- que
OK	
ou bien non	
Ouest canadien	
pack-sack	Palais-de-Justice
pantoute	para-scolaire
par exemple	par contre
Parc Safari	parce-que / parce-' pas-mal
party(s)	Passe-Partout
pas pire	Père [religieux]
patins à roulettes	philo-deux
peut-être	Place-des-Arts
Pie-neuf	plate-forme
planche à voile	plus / plUs [négatif]
platte	pioilles [galettes de sarrasin]
plus-ou-moins	

pointer-anglais [chien]	pomme(s)-de-terre
popote	post-doctorat
pour-cent	pow-pow
pour-qqs-arp-pièges [Pour quelques arpents de pièges ]	
pré-maternelle	pré-scolaire
premier de l'An	procureur de la Couronne
Procureur-Général	
Presse La-Pressé	
quécanne [voir commentaire plus haut]	quelqu-un
quelque chose	quelque part
quelques-uns	quétaine
quoi que / quoique	
Radio-Canada	rendez-vous
repair-man	Révolution Tranquille
Rideau-Vert [théâtre]	rien-que
RIN [Rassemblement pour l'Indépendance Nationale]	Rive-nord
Rive-Sud	robot-culinaire
robot-culinaire	roman(s)-savon
s-il-vous-plaît	sacrament [sacre]
Salon-de-l-Auto	Salon-d-Mét-d-Art [des métiers d'art]
sans-coeur	sans-dessein
savez / vous-savez	science-fiction
Secours-Direct [ancien Bien Etre Social]	seiner
semi developpé	seniorité
sergent-déetective	ski de fond
slopé	Soeur [religieuse]
spare-ribs	Stade-Olympique
stainless-steel	star-wars
Ste-Catherine rue Ste- Catherine	sténo-dactylo
straight-man	sous-louer
super intéressant	supermarché
système de son	

tabarnak [sacre]	tabarnouche
tabarouette	tabaslak
talk-show	tandis-que
tank	t-bone
tel-quel	téléroman(s)
temps des Fêtes	de temp-en-temps / '
	temps-en-temps
	téteux
	tic-tac
temps partiel	
Théâtre-d-Nou-Monde	
[Théâtre-du-Nouveau-Monde]	
théâtre du Rideau-Vert	
tough(s)	
tout-à-fait	tout-à-coup
tout-au-tout	tout-à-l-heure
tout le temps	tout-de-suite
travailleuse-sociale	traîne-sauvage
trois quarts	tripper
tu-sais	t-shirt
TV	tu-sais-je-veux-dire
UQAM [Université du Québec à Montréal]	Université-de-Mtl [Montréal]
un(e)-tel(le)	
Van-Houtte	VCR [Vidéo Cassette Recorder]
veux-veux-pas	vice-président
vidéo-cassettes	Vieux-Montréal
Vieux-Québec	Village-Olympique
Ville-d-Anjou	Ville-St-Michel
vis-à-vis	Voiliers les Grands- Voiliers
W-Five	week-end
wow	

#### LISTE DES MOTS QUI ONT ÉTÉ RÉDUITS

Les mots composés pour lesquels les tirets ont été utilisés, afin qu'ils ne constituent qu'une seule entrée lexicale, ont dû être réduits

à 21 caractères pour respecter les paramètres de mise en page de la concordance. Il existe une liste de tous ces mots, dont voici quelques exemples:

Commission-de-Trans [de transport]  
Commission-de-Trans-de-Mtl [de transport de Montréal]  
Communauté-Urb-de-Mtl [urbaine de Montréal]  
Ecole des Hautes-Et-Comm [Etudes commerciales]  
Mouvement-Souv-Ass [Mouvement Souveraineté Association]  
pour-qqs-arp-pièges [Pour quelques arpents de pièges (Trivial-Pursuit)]

#### CORRECTIONS FINALES FAITES DANS TOUT LE CORPUS

#### Orthographe

chartier = charretier  
êtiez = étiez  
évènement = événement  
journeaux = journaux  
Longueil = Longueuil  
mèque = mais que  
reculon = reculons  
rendue compte = rendu compte

#### Consignes

aujourd'hui = aujourd-hui  
bon sens = bon-sens  
mal pris = mal-pris  
loi-cent-un

#### Homophones

fatigant [adjectif] / fatiguant [verbe]  
censé / sensé  
d'après moi / l'année d-après

#### Séquences

ça ' = ça a    Ex:    ça (') de l'air = ça a de l'air  
à ' maison = à la maison  
demi(e)s

#### Espacement

à' = à '  
dans' = dans '  
parce -' = parce-'

: ? = : ?

: , = : ,

Les points et les virgules ne doivent pas être précédés d'un espace

**ANNEXE 6. QUESTIONNAIRES**

## CHANGEMENTS RÉCENTS DANS LA VIE PERSONNELLE

### Résidence

- (R-1) Vos parents habitent-ils à Montréal?  
Dans quel quartier?  
Et les parents de votre conjoint(e)?
- (R-2) Avez-vous déménagé au cours des dix ou quinze dernières années?
- (R-3) *Si oui*, êtes-vous satisfait de ce changement?  
Par rapport au logement?  
Par rapport au quartier?
- (R-4) *Si la personne est demeurée dans le même quartier*,  
Qu'est-ce-qui vous plaît le plus dans ce quartier-ci?
- (R-5) Y a-t-il d'autres quartiers où vous aimeriez déménager si vous en aviez la possibilité?
- (R-6) *Si non*, y a-t-il des quartiers où vous ne déménageriez jamais? Pourquoi?
- (R-7) *Si la personne n'a pas déménagé*  
Avez-vous remarqué des changements dans le voisinage depuis que vous êtes installé ou si c'est à peu près pareil (constructions, démolitions, voisins)?
- (R-8) Quand vous allez dans un autre quartier pour visiter de la famille, des amis, est-ce-que ça vous arrive de vous dire: C'est bien mieux chez nous!  
Qu'est-ce-qui provoque cette réflexion?
- (R-9) Au cours des dernières années, est-ce-qu'il y a quelque chose de bien important qui est arrivé dans le quartier ou chez vous, comme un gros feu, un vol, une maladie, un accident?
- (R-10) Envisagez-vous de déménager encore au cours de votre vie?



## Occupation

- (O-1) Avez-vous changé d'occupation depuis dix ou quinze ans?
- (O-2) *Si la personne est sur le marché du travail et qu'elle a changé d'emploi*  
Dans l'ensemble, considérez-vous que ces changements ont été pour le mieux?
- (O-3) Avez-vous ressenti la crise économique dans votre milieu de travail?  
Par rapport aux conditions de travail, à la sécurité d'emploi, etc.?
- (O-4) Souhaitez-vous conserver cet emploi ou si vous avez en tête une autre occupation pour l'avenir?
- (O-5) *S'il s'agit d'une femme au foyer*  
Avez-vous toujours été au foyer depuis votre mariage?
- (O-6) *Si oui*, trouvez-vous qu'il y a eu des changements dans la vie domestique? (Meilleure répartition des tâches entre les membres de la famille; facilités pour la garde des enfants, etc.).
- (O-7) *Si non*, quelle situation préférez-vous? Travail à l'extérieur ou à la maison?
- (O-8) Est-ce que ça vous arrive d'avoir des discussions avec des amies qui travaillent à l'extérieur sur le travail de maison?
- (O-9) *Si la personne est sans travail ou retraitée*,  
Que faisiez-vous avant?
- (O-10) Pour vous quelles sont les plus grandes différences entre votre ancienne situation et votre situation actuelle? (Santé, stress, vie sociale)

- (O-11) Est-ce que travailler a une grande importance pour vous?
- (O-12) Avez-vous des projets?
- (O-13) *Pour tout le monde*  
Est-ce que vous êtes satisfait du genre de vie que vous menez ou que vous avez mené jusqu'à maintenant?
- (O-14) Est-ce qu'il y a une chose spécifique que vous n'avez pas faite et que vous aimeriez faire?

## Trajectoire scolaire

- (S-1) Trouvez-vous que vos études vous ont bien préparé pour votre travail?
- (S-2) *Pour les femmes au foyer*,  
Est-ce que vos études vous ont aidé dans la vie?
- (S-3) Qu'est-ce que vous pensez de vos années d'école?
- (S-4) Trouvez-vous que vous êtes allé dans des bonnes écoles? Connaissez-vous des écoles qui auraient été meilleures?
- (S-5) Pensez-vous que vous en avez profité au maximum?
- (S-6) Serez-vous ou êtes-vous exigeant pour vos enfants par rapport à l'école?
- (S-7) Suivez-vous ou aimeriez-vous suivre des cours? Dans quoi?
- (S-8) Vos enfants suivent-ils des cours en dehors de l'école? Lesquels?
- (S-9) Est-ce que c'est vous qui avez choisi ces cours ou votre enfant?

- (S-10) *Si les enfants ne suivent pas de cours, aimeriez-vous qu'ils en suivent? Lesquels?*

## Langue

- (L-1) Dans le quartier, quelles sont les langues qui se parlent?
- (L-2) Est-ce qu'il y a des gens avec qui nous ne parlons pas en français?
- (L-3) Qu'est-ce que vous faites quand quelqu'un s'adresse à vous en anglais? Pourquoi?
- (L-4) Avant la loi 101, est-ce que vous aviez les mêmes réactions?
- (L-5) Est-ce que la loi 101 a changé d'autre chose dans votre vie? Au travail?
- (L-6) Est-ce que vous pensez que tout le monde parle de la même façon à Montréal?
- (L-7) Est-ce que vous pensez que les gens de votre entourage parlent comme vous?
- (L-8) Avez-vous des exemples de choses qui vous fatiguent dans le parler des autres?
- (L-9) Pourquoi les gens parlent différemment les uns des autres?
- (L-10) Est-ce que la façon de parler d'une personne peut lui aider (ou lui nuire) pour se trouver du travail?
- (L-11) Qu'est-ce que c'est bien parler?
- (L-12) Mal parler?
- (L-13) Est-ce que vous trouvez que vos grands-parents parlent comme vous?

- (L-14) Vos enfants?

- (L-15) Est-ce qu'en général vous pensez que les gens se font juger par leur façon de parler?  
Avez-vous des exemples en tête?

## QUESTIONS DE TRANSITION

- (T-1) Trouvez-vous qu'on se fait juger par sa façon de s'habiller?  
Vous par exemple, est-ce que ça vous arrive de voir des gens qui ne sont pas habillés pour la circonstance? A un mariage? Au travail?  
Qu'est-ce qui ne va pas dans leurs vêtements?

## CHANGEMENTS RÉCENTS DANS LA VIE PERSONNELLE (CORPUS DE JEUNES)

### Résidence

- (jR-1) *S'il n'habite plus chez les parents,*  
Où habitent tes parents?  
Tes beaux-parents (s'il y a lieu)?
- (jR-2) As-tu déménagé au cours des dix dernières années?
- (jR-3) *S'il a déménagé,*  
Quel endroit trouves-tu le plus intéressant?  
Du point de vue du logement  
Du point de vue du quartier  
Pourquoi?
- (jR-4) As-tu conservé les mêmes amis que là où tu étais avant?  
*Si non,* est-ce que tu le regrettes? Pourquoi?  
*S'il n'a pas déménagé,*  
Est-ce que tes amis habitent près d'ici?  
Est-ce qu'il y a des voisins avec qui tu étais ami quand tu étais plus petit mais qui ne sont plus tes amis maintenant?  
Pourquoi?

- (jR-5) *Pour tous,*  
Qu'est-ce que tes parents pensent de tes amis actuels?  
De ton ami(e) si tu en as un(e)?
- (jR-6) Est-ce que ça t'arrive de penser que certains de tes amis  
vivent dans un meilleur endroit que toi?
- (jR-7) Si tu avais le choix, voudrais-tu déménager dans un autre  
quartier? Pourquoi?

### Occupation

- (jO-1) Que font tes parents?  
Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui travaillent dans ta  
famille?  
Que font-ils?
- (jO-2) Penses-tu qu'ils sont satisfaits de ce qu'ils font?
- (jO-3) As-tu une idée de ce que tu voudrais faire plus tard?
- (jO-4) Aimerais-tu faire la même chose que tes parents?
- (jO-5) Travailles-tu l'été? Dans quoi? Aimerais-tu faire ce travail  
de façon permanente?
- (jO-6) *Pour les sans emploi*  
Te cherches-tu du travail présentement? Dans quoi?
- (jO-7) As-tu suivi les manifestations des jeunes assistés sociaux?  
Qu'est-ce que tu en penses?
- (jO-8) Trouves-tu que tes études t'ont préparé au marché du  
travail?
- (jO-9) Es-tu content du genre de vie que tu mènes?

### Ecole

- (jS-1) En quelle année es-tu? (Ou, selon le cas: Quelles études  
fais-tu?...as-tu faites?)
- (jS-2) Quelles études tes parents ont-ils faites? Ton père? Ta  
mère?
- (jS-3) As-tu changé souvent d'écoles dans ta vie? Pourquoi?  
Quand tu déménageais, est-ce que tu changeais d'école?
- (jS-4) Jusqu'où voudrais-tu continuer?
- (jS-5) As-tu des matières préférées? Lesquelles?
- (jS-6) Suis-tu des cours en dehors de l'école? Lesquels?  
*Si non*, aimerais-tu en suivre? Lesquels?
- (jS-7) Si tu as des enfants un jour, quelles études voudrais-tu  
qu'ils fassent?  
Leur ferais-tu suivre des cours de musique, de sport ou  
autres?

### Langue

- (jL-1) Dans ton quartier, quelles sont les langues qui se parlent?
- (jL-2) Est-ce qu'il y a des gens avec qui tu ne parles pas en  
français?
- (jL-3) Qu'est-ce que tu fais quand quelqu'un s'adresse à toi en  
anglais? Pourquoi?
- (jL-6) As-tu l'impression que tout le monde parle de la même  
façon à Montréal ou s'il y a des différences?
- (jL-7) Penses-tu que les gens du quartier ou de ton école parlent  
comme toi?

- (jL-8) As-tu des exemples de choses qui te fatiguent dans le parler des autres?
- (jL-9) Pourquoi penses-tu que les gens parlent différemment les uns des autres?
- (jL-10) Penses-tu que la façon de parler d'une personne peut lui aider ou lui nuire pour se trouver du travail?
- (jL-11) Qu'est-ce que c'est bien parler? Mal parler?
- (jL-12) Est-ce que tes parents te reprennent parfois sur ton langage? Sur quoi en particulier?
- (jL-13) Trouves-tu que tes grands-parents parlent comme toi? Tes parents?
- (jL-15) Penses-tu que les gens se font juger par leur façon de parler?  
As-tu des exemples en tête dans ton milieu?

#### QUESTION PARFOIS POSÉE EN CONCLUSION

- [(j)E-1] Quel est l'événement le plus marquant dans votre vie depuis les 10 ou 15 dernières années?

#### QUESTIONNAIRE SUR LES GOUTS ET LES ACTIVITÉS

Ce questionnaire a été utilisé pour toutes les entrevues. Certaines questions sont formulées différemment selon l'interviewé; le «j» indique que la question a été spécialement formulée pour les jeunes locuteurs (par exemple G-2 et jG-2). La question 12 est posée seulement aux ré-interviewé(e)s tandis que les questions 17, 20, 21 et 22 sont posées seulement aux jeunes.

- (G-1) Qu'est-ce que vous écoutez à la radio?  
Quel poste?

Quel genre d'émissions?  
D'autres encore?  
Y a-t-il des choses que vous n'écoutez jamais?

- (G-2) A la télévision, à quel poste écoutez-vous les nouvelles?  
Les sports?  
Les téléromans?  
Regardez-vous d'autre chose?  
Qu'est-ce que vous ne regardez jamais à la télévision?  
(jG-2) Qu'est-ce que vous regardez surtout à la télévision?  
Avez-vous un poste préféré?  
Y a-t-il des programmes que nous n'aimons pas du tout?
- (G-3) Avez-vous un annonceur ou un animateur d'émission préféré?  
Au contraire, y en a-t-il un que vous trouvez insupportable?
- (G-4) Lisez-vous le journal? Lequel?  
Est-ce que ça vous arrive d'en acheter un autre?  
Pourquoi?  
Y a-t-il des journaux que vous n'achèteriez jamais?
- (G-5) Jouez-vous à des jeux de société? Lesquels?  
*Si la personne joue aux cartes, demander à quels jeux*
- (G-6) Faites-vous du sport ou de l'exercice? Quoi? Où?  
Est-ce qu'il y a un sport que vous aimeriez faire?
- (G-7) Est-ce qu'il y a des activités que vous aimez faire quand vous avez des temps libres?
- (G-8) Vous déplacez-vous pour aller voir des événements spéciaux comme le salon des métiers d'art, de l'auto ou bien des sports au stade ou au forum?
- (G-9) Allez-vous voir des spectacles? Quel genre? Où?  
Est-ce qu'il y a des spectacles que vous n'allez jamais voir?
- (G-10) Allez-vous au restaurant? Quel genre?  
A quelle occasion?

- (G-11) Buvez-vous du vin à la maison?  
Quelle sorte préférez-vous?
- (G-12) Est-ce qu'il y a des choses que vous mangez que vos parents ne mangeaient pas?
- (G-13) Est-ce qu'il y a des aliments que vous avez découvert récemment?
- (G-14) Qu'est-ce qui caractérise un repas spécial (avec de la visite)?
- (G-15) Faites-vous (ou est-ce que vos parents font ) toute votre épicerie au même endroit? Où? Pourquoi?
- (G-16) Est-ce que c'est important pour vous votre décor (ce que vous avez dans la maison)?
- (jG-17) Vos parents vous laissent-ils décorer votre chambre comme vous le voulez?  
Y a-t-il des restrictions?
- (G-18) Est-ce qu'il y a quelque chose que vous auriez envie d'avoir pour faire un changement dans votre décor?
- (G-19) Si vous aviez le choix, qu'est-ce que vous achèteriez?

A	B
Une télévision	Un lave-vaisselle
Un système de son ultra perfectionné	Un four micro-ondes
Un vidéo	Un aspirateur très perfectionné
Un ordinateur	Un robot culinaire
Un appareil photo de grande qualité	Un congélateur

- (jG-20) Quel style de vêtements aimes-tu porter?
- (jG-21) Quand tu sors, à quoi attaches-tu le plus d'importance dans ton allure?  
Coiffure

Chaussures  
Ceinture  
Bijoux  
Maquillage  
Agencement des couleurs  
Originalité  
Autre chose

Qu'est-ce que tu regardes dans les vitrines quand tu vas magasiner?

- (jG-22) Penses-tu qu'on se fait juger par sa façon de s'habiller?  
Est-ce que ça t'arrive de passer des remarques à tes amis sur les vêtements de certaines personnes?  
Quel genre de remarques?

**ANNEXE 7. BIBLIOGRAPHIES**

## Bibliographie des études faites sur le corpus Sankoff-Cedergren

- CEDERGREN, Henrietta J., 1973, «On the Nature of Variable Constraints», C.-J. BAILEY et R. SHUY (dir.), *New Ways of Analysing Variation in English*, Washington, Georgetown University Press, 13-22.
- CEDERGREN, Henrietta J. et David SANKOFF, 1974, «Variable Rules: Performance as a Statistical Reflection of Competence», *Language* 50, 333-355.
- CEDERGREN, Henrietta J. et David SANKOFF, 1975, «Nasals: a Sociolinguistic Study of Change in Progress», C. FERGUSON, L. HYMAN et J. OHALA (dir.), *Nasalfest*, Stanford University Press, 67-80.
- CEDERGREN, Henrietta J. et Laurette LEVY, 1979, «Le statut de la variable linguistique dans une théorie du langage», communication présentée au colloque de sociolinguistique tenu à Aix-en-Provence.
- CEDERGREN, Henrietta J., Monique LEMIEUX, Pascale ROUSSEAU et David SANKOFF, 1980-81, *Changement linguistique: les facteurs internes et les facteurs externes*, rapports d'étape présentés au service de la recherche et de l'évaluation de l'Office de la langue française, nov. 1980, fév. 1981, nov. 1981.
- CEDERGREN, Henrietta J., Jean CLERMONT, et Francine COTÉ, 1981, «Le facteur temps et deux diphtongues du français montréalais», D. SANKOFF et H. J. CEDERGREN (dir.), *Variation omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 156-163.  
46 locuteurs, âge: 18-25, 40-55, classe ouvrière, hommes et femmes.
- CEDERGREN, Henrietta J. et Monique LEMIEUX (dir.), 1985, *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tomes 1 et 2, Montréal, Office de la langue française.
- CEDERGREN, Henrietta J., 1985, «Une histoire d'R», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 25.-57.  
120 locuteurs.
- CEDERGREN, Henrietta J., et Louise SIMONEAU, 1985, «La chute des voyelles hautes en français de Montréal, As-tu entendu la belle syncope?», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 57-144.  
60 locuteurs, 30 hommes, 30 femmes.

CEDERGREN, Henrietta J., 1986, «Metrical Structure and Vowel Deletion in Montreal French», D. SANKOFF (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 293-300.

60 locuteurs, âge: 15-85 ans.

CERDERGREN, Henrietta J. et Louise SIMONEAU, «Syncope, Two Sound Changes in the History of French», NWAVE-IX, Ann ARBOR, University of Michigan.

CEDERGREN, Henrietta, J., «Consideraciones metodologicas sobre la application de la computadora al analisis syntactico», *Proceeding of VI Simposio de Dialectologia del Caribe Hispanico*, Santiago, république Dominicaine. (À paraître)

CLERMONT, Jean et Henrietta J. CEDERGREN, 1979, «Les "R" de ma mère sont perdus dans l'air», P THIBAUT (dir.), *Le Français parlé, Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 13-28.

113 locuteurs, 2-3 minutes chacun.

DESSUREAULT-DOBBER, Diane, 1974, «Étude sociolinguistique de ÇA FAIT QUE coordonnant logique et marqueur d'interaction», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

DUPUIS, Fernande et Astrid VERCAIGNE-MÉNARD, 1985, «Du pareil au même», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 145-189.

120 locuteurs.

EMIRKANIAN, Louisette et David SANKOFF, 1979, «Coordination et effacement», P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé, Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 75-93.

10 locuteurs.

EMIRKANIAN, Louisette et David SANKOFF, 1985, «Le futur simple et le futur périphrastique», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 189-201.

36 locuteurs.

GIACOMI, Alain, Henrietta J. CERDERGREN et Malcah YAEGER, 1977, «"PI", "ET PI"... "PI QUE" à Montréal», *Recherches sur le français parlé 1*, Groupe aixois de recherches en syntaxe, Aix-en-Provence, Université de Provence, 87-99.

6 locuteurs, 4 femmes, 2 hommes, âge: 22-65.

KEMP, William, 1979, «La variation entre les formes en SKE, KES, ET KOS dans le français parlé à Montréal, étude d'un cas de changement linguistique en cours», mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

120 locuteurs.

KEMP, William, 1979, «L'histoire récente de CE QUE, QU'EST-CE QUE, ET QU'OSQUE à Montréal, trois variantes en interaction», P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé, Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 53-74.

120 locuteurs.

KEMP, William, Paul PUPIER et Malcah YAEGER, 1980, «A Linguistic and Social Description of Final Consonant Cluster Simplification in Montreal French», R.W. SHUY and A. SHNUKAL (dir.), *Language Use and the Uses of Language*, Washington, Georgetown University Press, 12-40.

KEMP, William et Malcah YAEGER, 1981, «Between [ asj ] and [ ɔ:sj ], changes in the realization of the process suffix in Québec French», NWAVE-10, Philadelphie, University of Pennsylvania.

LABERGE, Suzanne, 1977, «Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé de Montréal», thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

120 locuteurs.

LABERGE, Suzanne et Gillian SANKOFF, 1979, «Anything YOU can do», T. GIVON (dir.) *Discourse and Syntax: Syntax and Semantics 12*, New York, Academic Press, 419-440, aussi dans G. SANKOFF 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

120 locuteurs.

LABERGE, Suzanne, 1980, «The Changing Distribution of Indeterminate Pronouns in Discourse», R. W. SHUY et SHNUKAL (dir.), *Language Use and the Uses of language*, Washington. Georgetown University Press.

120 locuteurs.

LEFEBVRE, Claire et Robert FOURNIER, 1978, «Les relatives en français de Montréal», *Cahier de linguistiques 8*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.

LEMIEUX, Monique, 1985, «Pas rien», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 91-141.

60 locuteurs.



LEMIEUX, Monique, 1985, «Variation et changement en syntaxe», dans H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 141-203.

LEMIEUX, Monique, Marielle ST-AMOUR et David SANKOFF, 1985, «/Tut/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique», H. J. CEDERGREN et M. LEMIEUX (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, tome 1, Montréal, Office de la langue française, 7-91.  
120 locuteurs.

LEMIEUX, Monique, Carmen FONTAINE et David SANKOFF, 1986, «Quantificateur et marqueur de discours», D. SANKOFF (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 381-390.  
60 locuteurs.

MÉNARD, Nathan et Laurent SANTERRE, 1979, «La richesse lexicale individuelle comme marqueur sociolinguistique», *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 9, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 165-188.  
12 locuteurs.

MASSICOTTE, France, 1986, «Les expressions de la restriction en français de Montréal», D. SANKOFF (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 325-332.  
120 locuteurs.

PIQUETTE, Élise, 1976, «L'emploi du conditionnel dans les subordonnées hypothétiques en "SI" par les francophones d'origine montréalaise», étude sociolinguistique de la variation, texte inédit.

ROUSSEAU, Pascale et David SANKOFF, 1978, «Advances in Variables Rule Methodology», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 57-69.

ROUSSEAU, Pascale et David SANKOFF, 1978, «A Solution to the Problem of Grouping Speakers», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 97-117.

ROUSSEAU, Pascale et David SANKOFF, 1978, «Singularities in the Analysis of Binomial Data», *Biometrika* 65, 603-608.

ROUSSEAU, Pascale et David SANKOFF, 1979, «Analyse typologique de données binomiales: application en linguistique», E. DIDAY et al., *Optimisation en classification automatique*, INRA, France, 429-442.

ROUSSEAU, Pascale et David SANKOFF, 1982, «Maximum Likelihood Clustering of Binominal Data Sets», H. HUDSON (dir.), *Classifying Social Data*, Jossey-Bass, 84-92.

SANKOFF, David, 1971, «Dictionary Structure and Probability Measures», *Information and Control* 19, 104-113.

SANKOFF, David, 1971, «Branching Processes with Terminal Types: Application to Context-free Grammars», *Journal of Applied Probability* 8, 233-240.

SANKOFF, David, 1972, «Context-free Grammars and Nonnegative Matrices», *Linear Algebra and its Application* 5, 277-281.

SANKOFF, David et Gillian SANKOFF, 1973, «Sample survey methods and computer assisted analysis in the study of grammatical variation», R. DARNELL (dir.), *Canadian Languages in Their Social Context*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 7-64.

SANKOFF, David, et Pascale ROUSSEAU, 1974, «A Method for Assessing Variable Rule and Implicational Scale Analyses of Linguistic Variation», J.-L. MITCHELL (dir.), *Computers in the Humanities*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 3-15.

SANKOFF David et Diane VINCENT, 1975, «The Geographical Dimension of Phonological Variation in an Urban Speech Community», Université de Montréal, Centre de mathématiques appliquées.  
82 locuteurs, 20 minutes.

SANKOFF, David et Réjean LESSARD, 1975, «Vocabulary Richness, a Sociolinguistic Analysis», *Science* 190, 689-690.  
120 locuteurs.

SANKOFF, David et Gillian SANKOFF, 1975-1976, «Wave Versus Stammbaum Explanations of Lexical Similarities», *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 3, 29-41, aussi dans G. SANKOFF 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

SANKOFF, David, Gillian SANKOFF, Suzanne LABERGE et Marjorie TOPHAM, 1976, «Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale», *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec* 6, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 85-125.

SANKOFF, David et Henrietta J. CEDERGREN, 1976, «The Dimensionality of Grammatical Variation», *Language* 52, 163-178.

- SANKOFF, David et Suzanne LABERGE, 1978, «Statistical Dependence among Successive Occurrences of a Variable in Discourse», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 119-126.
- SANKOFF, David et Suzanne LABERGE, 1978, «The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 239-250.
- SANKOFF, David, Réjean LESSARD et Truong NGUYEN BA, 1978, «Computational Linguistics in the Analysis of the Montreal French Corpus», *Computers and the Humanities* 11, 185-191.
- SANKOFF, David, 1978, «Probability and Linguistic Variation», *Synthèse* 37, 217-238.
- SANKOFF, David (dir.), 1978, *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press.
- SANKOFF, David, Pierrette THIBAUT et Hélène BÉRUBÉ, 1978, «Semantic Field Variability», D. SANKOFF (dir.), *Linguistic Variation, Models and Methods*, New York, Academic Press, 23-43.  
120 locuteurs.
- SANKOFF, David, 1979, «Ordering Variable Rules», *Linguistic Society of America*.
- SANKOFF, David et William LABOV, 1979, «On the Uses of Variable Rules», *Language in Society* 8:2, 189-222.
- SANKOFF, David et Pierrette THIBAUT, 1981, «Weak Complementarity, Tense and Aspect in Montreal French», B. B. JOHNS AND D. R. STRONG (dir.), *Syntactic Change, Naturel Language Studies* 25, Ann Arbor, University of Michigan, 205-216.
- SANKOFF, David et Henrietta J. CEDERGREN (dir.), 1981, *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc.
- SANKOFF, David et Pascale ROUSSEAU, 1981, «Échelles et règles», D. SANKOFF et H. J. CEDERGREN (dir.), 1981, *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 257-269.
- SANKOFF, David et Pascale ROUSSEAU, 1982, «Un diagnostico para reglas convergentes», dans O. ALBA, (dir.), *El Espanol del Caribe*, Universidad Madre y Maestra, république Dominicaine, 291-300.

- SANKOFF, David, 1982, «Sociolinguistic Method and Linguistic Theory», J. LOS et H. PFEIFFER (dir.), *Logic methodology and philosophy of science* VI, North Holland and Polish Scientific, 677-689.
- SANKOFF, David et Monique LEMIEUX, 1983, «Peut-on /TUT/ désambigüer?», *Revue de l'Association canadienne de linguistique*, 159-164.
- SANKOFF, David, 1985, «Statistics in Linguistics», *Encyclopedia of Statistical Sciences*, 5, New York, John Wiley & Sons, 74-81.
- SANKOFF, David (dir.), 1986, *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins.
- SANKOFF, David, Henrietta J. CEDERGREN, William KEMP, Pierrette THIBAUT et Diane VINCENT, 1989, «Montreal French: Language, Class and Ideology», D. SCHIFFRIN et R. W. FASOLD (dir.), *Language Change and Variation*, Amsterdam, Benjamins.
- SANKOFF, David, Louise EMIRKANIAN et Colette DUBUISSON, 1989, «The Development of Syntactic Complexity in Narrative Informative Discourse», D. SCHIFFRIN et R. W. FASOLD (dir.), *Language Change and Variation*, Amsterdam, Benjamins.
- SANKOFF, David, *Statistical Linguistics*, Cambridge, University Press. (En préparation)
- SANKOFF, Gillian et Henrietta J. CEDERGREN, 1971, «Some Results of a Sociolinguistic Study of Montreal French», R. DARNELL (dir.), *Linguistic Diversity in Canadian Society*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 61-87.  
16 locuteurs.
- SANKOFF, Gillian, 1973, «Above and Beyond Phonology in Variable Rules», R. W. SHUY et J.-C. BAILEY (dir.), NWAVE-II Washington, Georgetown University Press, 44-61.
- SANKOFF, Gillian, 1973, «Above and Beyond Phonology in Variable Rules», C.-J. BAILEY et R. SHUY (dir.), NWAVE-II, Washington, Georgetown University Press, 44-66, aussi dans G. SANKOFF, 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- SANKOFF, Gillian et Henrietta J. CEDERGREN, 1976, «Les contraintes linguistiques et sociales de l'élision du "L" chez les Montréalais», M. BOUDREAU et F. W. MOEHREN (dir.), *Actes du XIII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1101-1116.  
16 locuteurs.

SANKOFF, Gillian et Pierrette THIBAUT, 1977, «L'alternance entre les auxiliaires AVOIR et ETRE en français parlé à Montréal», *Langue française* 34, 81-108, aussi dans G. SANKOFF, 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

120 locuteurs.

SANKOFF, Gillian et Diane VINCENT, 1977, «L'emploi productif du "NE" dans français parlé à Montréal», *Le français moderne* 45, 243-256, aussi dans G. SANKOFF, 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

60 locuteurs.

SANKOFF, Gillian, 1980, *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

SANKOFF, Gillian, 1982, «Usage linguistique et grammaticalisation: les clitiques sujets en français», N. DITTMAR et B. SCHLIEBEN-LANGE (dir.), *Die Soziolinguistik in Romanischsprachigen*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

SANTERRE, Laurent, 1979, «Le R apical montréalais en régression rapide» *Prothée*, Chicoutimi, 117-132.

51 locuteurs.

SANTERRE, Laurent, 1979, «La fusion des voyelles en frontières inter-syntagmatiques et intra-syntagmatiques», H. et P. HOLLIEN (dir.), *Current Issues in Linguistic Theory Volume 9. Current Issues in the Phonetic Sciences*, Amsterdam, Benjamins, 1131-1138.

2 locuteurs.

SANTERRE, Laurent, 1981, «Stabilité et variation des oppositions ə/ɛ et a/ɛ en Français de Montréal» B. SCHLIEBEN-LANGE (dir.) *Mélanges Coseriu, Volume 4*, Madrid, Editoria Gredos, 381-390.

50 locuteurs.

SANTERRE, Laurent et Jean MILLO, 1978, «Diphthongization in Montreal French», in *Linguistic variation, Models and Methods*, Academic Press, New York, 173-184.

32 locuteurs, 30 minutes chacun.

SANTERRE, Laurent, Danielle NOISEUX et Luc OSTIGUY, 1978, «La chute du /l/ dans les articles et les pronoms clitiques en français québécois», M. PARADIS (dir.), *The Fourth Lacus Forum 1977*, Columbia, South Carolina, Hornbeam Press, 530-538.

100 locuteurs, 10 minutes chacun.

SANTERRE, Laurent et Diane VILLA, 1981, «Les paramètres acoustiques en frontière de mots», P. LÉON et M. ROSSI (dir.), *Problèmes de prosodie Vol. II: Expérimentations, modèles et fonctions*, Montréal, Marcel Didier Ltée, 3-10.

2 locuteurs, 30 minutes chacun.

THIBAUT, Johanne, 1977, «Les intensificateurs dans la langue parlée», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

84 locuteurs, 42 hommes, 42 femmes.

THIBAUT, Johanne, 1979, «L'expressivité comme source de changement linguistique», dans P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé: Études sociolinguistiques*, Edmonton: Linguistic Research Inc., 95-110

84 locuteurs, 42 hommes, 42 femmes.

THIBAUT, Johanne, et Diane VINCENT, 1981, «Le sacre en français montréalais, aspects fonctionnels et dynamique expressive», *Le français moderne* 49:3, 206-215.

120 locuteurs.

THIBAUT, Pierrette, 1979, «Présentation: variation et changement linguistique», P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé: Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 1-12.

THIBAUT, Pierrette (dir.), 1979, *Le français parlé: Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc.

THIBAUT, Pierrette, 1979, «"ÇA" c'est personnel», communication présentée au colloque de sociolinguistique tenu à Aix-en-Provence.

THIBAUT, Pierrette, 1982, «Style, sens, fonction», N. DITTMAR et B. SCHLIEBEN-LANGE (dir.), *Die Soziolinguistik in romanischsprachigen*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

THIBAUT, Pierrette, 1983, Equivalence et grammaticalisation, thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

60 locuteurs.

THIBAUT, Pierrette, 1986, «Grammaticalisation des pronoms de la troisième personne en français parlé à Montréal», D. SANKOFF (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 301-310.

TOUSIGNANT, Claude, et David SANKOFF, 1979, «Aspects de la compétence productive et réceptive: la liaison à Montréal», dans P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé : Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 41-51.

100 locuteurs.

VAN AMERINGEN, Arie, 1978, «La liaison en français de Montréal», mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal.

VINCENT, Diane, 1977, «La correction et l'interaction verbale», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.

8 locuteurs et 2 "cas types".

VINCENT, Diane, 1979, «La correction, une parenthèse dans la conversation», dans P. THIBAUT (dir.), *Le français parlé: Études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 111-120.

8 locuteurs.

VINCENT, Diane, 1981, «C'est ici ou là? c'est ici, là», D. SANKOFF et H. J. CEDERGREN (dir.), *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc., 437-444.

VINCENT, Diane, 1981, «A quoi servent les mots qui ne servent à rien», *Culture* 1-2, 61-66.

VINCENT, Diane, 1981, «Norme, langage expressif et sacres en français montréalais, "C'est pas beau mais ça défoule"», dans J. M. KLINKENBERG, D. RACELLE-LATIN et G. CONOLLY (dir.), *Langages et Collectivités: le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 73-78.

59 locuteurs.

VINCENT, Diane, 1982, *Pressions et impressions sur le sacre au Québec*, Montréal, Office de la langue française. Avec la participation de H. MALO et L. GRENIER.

VINCENT, Diane, 1983, «Les ponctuants de la langue», thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal.

12 locuteurs.

VINCENT, Diane, 1986, «Que fait la sociolinguistique avec l'analyse du discours et vice versa?», *Langage et société*, 38, 7-17.

VINCENT, Diane, 1984, «Punctors: A Pragmatic Variable», NWAVE-XIII, Philadelphie, Université de Pennsylvanie.

12 locuteurs.

WARREN, Ronald et Laurent SANTERRE, 1979, «Les paramètres acoustiques de l'accent en français montréalais», I. FONAGY et P. R. LÉON (dir.), *L'accent en français contemporain*. Ottawa, Marcel Didier Ltée, 53-63.

3 locuteurs.

YAEGER, Malcah, David SANKOFF et Henrietta J. CEDERGREN, 1975, «Statistical Analysis of Vowel Harmony», technical report 580, Montréal, Centre de recherches mathématiques, Université de Montréal.

YAEGER, Malcah, Henrietta J. CEDERGREN et David SANKOFF, 1977, «Harmonie et conditionnement consonnantique dans le système vocalique du français parlé à Montréal», H. WALTER (dir.), *Phonologie et société, Studia Phonetica* 13, 25-33.

YAEGER, Malcah, 1978, «Vowel Harmony in Montréal French», thèse de doctorat, Philadelphie, University of Pennsylvania.

YAEGER, Malcah, 1986, «Changements en chaîne dans le français montréalais», D. SANKOFF (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 223-238.

44 locuteurs.

YAEGER, Malcah et William KEMP, 1981, «Complicating Data and/or Hypotheses, the Case of Montreal French Vernacular Vowels», NWAVE-XIII, Philadelphie, University of Pennsylvania.

### Bibliographie des études faites sur le corpus Montréal 84 (et sur le corpus Sankoff-Cedergren)

DAVELUY, Michelle, «O estudo do francês de Montreal em tempo real», *Anais do XXXVI seminário do Grupo de Estudos Linguísticos do Estado de Sao Paulo*, Sao Paulo, Brasil, Universidade de Sao Paulo. À paraître.

DAVELUY, Michelle, 1989, «Variação e mudança no francês falado em Montreal», communication présentée au groupe de recherche sur les langues et la littérature, Departamento de Letras Modernas, Universidade Estadual Paulista, Sao José do Rio Preto, Brasil.

DAVELUY, Michelle, 1989, «O que é que mudou no francês de Montreal?», Communication présentée au groupe du Programa de Estudos Sobre o Uso da Lingua (PEUL), Universidade Federal do Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Brasil.

- DAVELUY, Michelle., 1989, «Neutralisation morphologique en français parlé à Montréal: l'exemple des déterminants démonstratifs», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8-3.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- DAVELUY, Michelle, 1988, «L'alternance entre les déterminants démonstratifs [sə], [set] et [stə] en français parlé à Montréal», Julie AUGER (dir.), *Tendances actuelles de recherche sur la langue parlée*, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval, 141-155.
- DAVELUY, Michelle, 1988, «Alternance des déterminants démonstratifs et neutralisation morphologique en français parlé à Montréal», *NWAV-XVII*, Montréal, Université de Montréal.
- DAVELUY, Michelle, 1987, «L'usage des déterminants démonstratifs dans la communauté francophone de Montréal en 1971 et en 1984», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- DUBOIS, Sylvie, 1989, «Analyse sociolinguistique des particules d'extension dans le discours de Montréalais francophones», mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- DUBOIS, Sylvie, 1989, «Usage des particules d'extension dans la communauté linguistique montréalaise», Association canadienne de linguistique, Québec, Université Laval.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- DUBOIS, Sylvie, 1989, «Les particules d'extension dans le discours. Analyse de la distribution», ACFAS, Montréal, Université de Montréal. A paraître dans la *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 1990.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- LAURIN, Carole, 1989, «La parenthèse discursive, une rupture stratégique dans l'interaction verbale», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.  
28 entrevues de 1984.
- LESSARD, Pierre, 1989, «Variabilité linguistique et variabilité sociale dans la communauté francophone de Montréal. Présence facultative du de devant l'infinitif dans les constructions avec le verbe être», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.  
132 entrevues: 60 de 1971, 72 de 1984.
- OUELLET, Martine, 1986, «Des participes passés en français parlé à Montréal», mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
- RAINS, Charleen, 1989, «Directionality in Discourse», *NWAV-XVIII*, Durham, Duke University.
- RAINS, Charleen, 1988, «Marqueurs de discours et la fonction discursive des narrations», *Tendances actuelles de recherche sur la langue parlée*, Julie AUGER (dir.), Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Université Laval.
- THIBAUT, Pierrette et Michelle DAVELUY, 1989, «Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais», *Language Variation and Change* 1-1, 19-45.  
192 entrevues: 120 de 1971, 72 de 1984.
- THIBAUT, Pierrette, 1990, «Regard variationniste sur la modalité verbale», *Travaux de linguistique française* 20, Université de Gent.
- THIBAUT, Pierrette et Diane VINCENT, 1988, «La transcription ou la standardisation des productions orales», *LINX* 18, Centre de recherches linguistiques de Paris-X, Nanterre, 19-33.
- VINCENT, Diane, Guy AUDET, Michelle DAVELUY, Carole LAURIN et Martine OUELLET, 1985, «When I and We are in Competition», *NWAV-XIV*, Washington, Georgetown University.
- VINCENT, Diane et Charleen RAINS, 1988, «L'émergence des discours monologiques en situation d'entrevue», *NWAV-XVII*, Montréal, Université de Montréal.  
12 locuteurs.
- VINCENT, Diane et Charleen RAINS, 1988, «Discourse Particles in Narratives», K. M. DENNING, (dir.), *Variation in Language, NWAV-XV at Stanford*, Palo Alto, Stanford University, 424-431.
- VINCENT, Diane, 1988, «Répondre à des questions: arguments et stratégies de la langue parlée», colloque «Des analyses de discours», Québec, Université Laval.  
12 locuteurs.
- VINCENT, Diane, Sylvie DUBOIS et Rita COTÉ, 1988, «Les particules d'attaque d'énoncés rapportés en discours direct», *NWAV-XVII*, Montréal, Université de Montréal.

- VINCENT, Diane et Charleen RAINS, 1988, «L'émergence des discours monologiques en situation d'entrevue», NWAV-XVII, Montréal, Université de Montréal.
- VINCENT, Diane, 1989, «Répondre à des questions: analyse du comportement discursif de locuteurs en situation d'entrevue», D. VINCENT (dir.), *Des analyses de discours*, Québec, Célat, Université Laval, 131-139.  
12 locuteurs
- VINCENT, Diane, 1989, «Les particules d'attaque d'énoncés de conversations rapportées en discours direct», Harald WEYDT (dir.), *Sprechen mit Partikeln*, Berlin, Walter de Gruyter & Co, 592-600.
- VINCENT, Diane et Sylvie DUBOIS, 1990, «Comment et pourquoi adopter une perspective sociolinguistique pour l'analyse du discours oral», AILA, Thessaloniki.
- VINCENT, Diane, 1990, «Quelques études sociolinguistiques de particules discursives», *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*. À paraître.
- VINCENT, Diane, 1990, «Genèse d'une variable discursive: les marqueurs d'exemplification en français parlé à Montréal», *Travaux de linguistique française* 20, Université de Gent.
- WARREN, Jane, 1989, «La distribution et la fonction de *disons que* chez une génération de Montréalais», ACFAS, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- WARREN, Jane, 1989, «Macro versus Micro Studies of Variation: the Case of *que* in Montréal French», NWAV-XVIII, Durham, Duke University.  
24 entrevues: 24 de 1984.
- YAEGER-DROR, Malcah, 1986, «Changements en chaîne dans le français parlé à Montréal», David Sankoff (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam, Benjamins, 223-238.
- YAEGER-DROR, Malcah et Pierrette THIBAUT, 1986, «Language Change in Real Time: Chain Shifting in Montreal French», LSA, New York.
- YAEGER-DROR, Malcah, 1987, «Variation and Change in the Montreal French Vowel System», CLA, Hamilton, Ontario.
- YAEGER-DROR, Malcah, 1988, «Sound Change in Real and Apparent Time», International Sociolinguistics Symposium, York, York University.

- YAEGER-DROR, Malcah et Pierrette THIBAUT, 1988, «More on the Lexical and Neogrammarian Hypotheses», LSA, New Orleans.
- YAEGER-DROR, Malcah, 1989, «Patterned Symmetry in a Montreal French Vowel Shift» R. FASOLD et D. SCHIFFRIN (dir.), *Language Change and Variation*, Amsterdam, Benjamins.
- YAEGER-DROR, Malcah, «Sound Change in Real and Apparent Time», *York Working Papers in Linguistics* 29. Sous presse.
- YAEGER-DROR, Malcah, «Formulating New Rules for Sound Change», J. EDMONDSON, C. FEAGIN et P. MÜLHAUSER (dir.), *Development and Diversity: Linguistic Variation across Time and Space*. SIL: Austin. Sous presse.